

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



---

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

---

**ASSISES NATIONALES**

**DE LA JEUNESSE**

**DU CONSEIL ÉCONOMIQUE**

**ET SOCIAL**

***Les Actes***

***29 Septembre 2006 – Palais d'Iéna***

## Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique et social

Réunir des centaines de jeunes et leur permettre de confronter librement leurs constats, leurs interrogations, leurs propositions avec les représentants de la société civile organisée, tel était l'objectif premier des Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique et social.

Cet objectif a été pleinement rempli si on en juge par la qualité des échanges, qui, sur une journée entière, ont permis l'enrichissement de la pensée des uns par l'expérience vécue par les autres.

Toutefois, ces Assises nationales avaient un autre objectif : **porter à la connaissance de tous les décideurs publics et privés les questionnements, les craintes, les espoirs, les idées des jeunes.**

**Tel est le rôle de Actes dont vous allez prendre connaissance.**

Ils se composent de trois parties.

Le **compte-rendu in extenso des débats** vous présente l'intégralité des échanges qui ont permis, au millier de participants des Assises, de dialoguer sur les trois thématiques que les jeunes avaient eux-mêmes choisi d'aborder :

- « *convergence formation/métiers/emplois* » ;
- « *égalité des chances/niveau de vie des jeunes/solidarité entre les générations* » ;
- « *refonder un projet de société* ».

Ce compte-rendu constitue une restitution fidèle et rigoureuse de ces débats. En particulier, nous avons veillé à respecter strictement l'ordre de prise de parole, même lorsque le débat conduisait à des retours en arrière sur des sujets préalablement abordés. A nos yeux, cette fidélité « *au prononcé* » était le meilleur moyen de rendre hommage à l'extraordinaire mobilisation des participants, notamment « *des plus jeunes parmi les jeunes* ».

Le compte-rendu est complété, en **annexe 1**, par les **documents de synthèse établis par les jeunes** eux-mêmes, comme point de départ de chacune des trois tables rondes. Le lecteur pourra utilement s'y reporter en complément des résumés que les jeunes porte-parole en ont fait au début de chaque séquence des Assises.

En **annexe 2**, le lecteur découvrira les **500 questions écrites**, posées tout au long de la journée, par les participants. Ces questions ont été posées oralement par leurs auteurs ou relayées par les animateurs des Assises. Restituées dans leur pleine spontanéité, elles constitueront, pour le lecteur, un précieux reflet des interrogations de la jeunesse française.

Les équipes du Cabinet du Président du Conseil économique et social se tiennent à la disposition de tous ceux qui souhaiteront obtenir des compléments d'informations sur la préparation et le déroulement de ces Assises nationales de la jeunesse.

Marie-Claude DARDAYROL  
Directeur de cabinet

**Compte-rendu *in extenso* des  
ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE  
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

*29 septembre 2006*

\* \* \* \* \*

**Séance du matin**

**Jacques DERMAGNE**, président du Conseil économique et social

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Représentants de la jeunesse de France, Chers Collègues, Chers Amis.

Deux mots d'accueil pour ouvrir nos travaux. Bienvenue à chacune et à chacun, pour venir, ici, travailler au Palais d'Iéna, vous tous qui êtes la jeunesse française.

***DES ASSISES AVEC LES JEUNES, PAR EUX ET POUR EUX<sup>1</sup>***

Nous y voilà. Ces Assises sont l'aboutissement, Chers Amis, d'une idée exprimée par notre assemblée, le Conseil économique et social, il y a plus d'un an : donner officiellement la parole aux jeunes, à la jeunesse de notre pays. Plus d'un semestre avant l'explosion des banlieues et presque un an avant les impressionnantes manifestations du printemps 2006, nous avons voulu préparer cette manifestation à partir des souhaits les plus profonds des jeunes, eux seuls, avec eux et pour eux.

Cette manifestation est organisée techniquement depuis plus de six mois. Au terme des Assises d'aujourd'hui, seront-elles les premières, les dernières ? Nous le saurons ce soir, puisque, au soir de ce 29 septembre, nous déterminerons ensemble s'il faut pérenniser annuellement lesdites Assises, ou si nous devons nous limiter à prendre acte des débats pour orienter les propres travaux de l'assemblée de la société civile organisée française. C'est ensemble que nous aviserons.

Non seulement, Chers Amis, vous avez aujourd'hui un droit d'expression absolu - j'espère que, depuis six mois, les groupes réunis l'ont perçu ainsi -, dans le respect et l'enrichissement du témoignage de l'autre par rapport aux réactions de l'un. Mais vous avez aussi, vous les jeunes, entre vos mains la décision sur ce qu'ensemble, nous devons faire pour l'avenir, pour votre avenir, pour l'avenir d'une jeunesse qui entend - c'est ainsi que nous le percevons - s'engager en dehors de toute option partisane ou rattachement à quelque groupe ou mouvement que ce soit, tout simplement pour le mieux-être, le mieux-vivre de tous dans notre pays.

---

<sup>1</sup> La rédaction des intertitres relève de la seule responsabilité de l'éditeur de ces actes.

## ***DONNER UN DROIT D'EXPRESSION ABSOLU À TOUS LES JEUNES***

Faire émerger les valeurs nouvelles dont vous êtes porteurs et auxquelles vous aspirez, en donnant l'occasion de s'exprimer tout autant à ceux qui ont des engagements collectifs qu'à ceux qui, laborieusement, construisent chaque jour une petite entreprise, à ceux qui s'investissent dans l'apprentissage ou dans les études, à ceux qui vivent normalement dans une France qui est à la tête du progrès social dans le monde, mais aussi à ceux qui sont quotidiennement meurtris par un injuste destin. Nous avons vraiment cherché à ce qu'aient le même droit de parole, en absolue liberté, tous ceux qui sont quotidiennement meurtris par le destin ou qui vivent une insupportable exclusion, comme ceux qui, hélas, se distancient, dans leur quotidien, du débat collectif.

## ***UNE INITIATIVE DU CES ACCOMPAGNÉE PAR LE MINISTRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE***

Dans notre démarche, ce qui est également exemplaire, dans tous les cas porteur d'espoir, c'est le fait que le ministre en charge de la Jeunesse, Jean-François LAMOUR, ait été le premier à accompagner cette initiative du Conseil économique et social, qui venait de nous, pour vous, avec vous : l'idée de réunir les représentants et témoins de la jeunesse de France, non pas pour les convaincre de quoi que ce soit, encore moins pour les endoctriner sur quoi que ce soit, mais pour écouter, si possible, dans la plus grande diversité, la plus grande spontanéité, leurs exigences, leurs priorités et leurs visions. Le ministre l'a accompagnée, car nous voulions que les choses soient faites de sorte que la politique ne soit plus celle du « *On croit bien faire pour vous, les jeunes* », mais celle de l'harmonie avec la volonté réelle de cette génération qui, chaque jour davantage, est un peu plus la vie même de notre pays.

Monsieur le Ministre, de longue date, dans tous les cas bien avant votre parcours ministériel et les contraintes qu'il vous apporte, je connais votre générosité de cœur et d'esprit. Dans le milieu sportif de haute compétition, on dit « *Il a du cœur* ». J'ai constaté, dans la préparation de ces Assises, que vous alliez beaucoup plus loin en donnant priorité à la parole des jeunes, en partageant si totalement notre conviction selon laquelle il faut bannir le « *Je parle pour vous* » au profit du « *Je vous écoute pour comprendre et agir par ce que vous êtes, par ce que vous dites* ».

Monsieur le Ministre, je vais donner un petit éclairage sur ce que, dans le cœur et dans la tête, nous portons, nous autres membres du Conseil économique et social. Puis je vous céderai la parole afin que ce souffle de sincérité passe sur cette réunion très exceptionnelle, à la fois juvénile et sportive, libre dans sa méthode et structurante dans son espérance. Ce soir, en clôture, je tenterai de rassembler les points émergents, les conclusions provisoires, les actions concrètes à entreprendre. A cet instant, je n'ai aucune note préparant mon intervention de ce soir. Elle sera ce que vous tous direz. J'essayerai d'être juste et précis pour ressentir le plus important.

## ***DES ASSISES PRÉPARÉES PAR LES JEUNES EUX-MÊMES***

A titre organisationnel, mon premier point portera sur les introductions de chaque table ronde par les jeunes porte-parole. Ce ne sont rien d'autre que les témoignages de ce qui a été dit, collectivement, dans chaque groupe de travail mis en place depuis le printemps dernier<sup>1</sup>. Ici, nous n'avons rien inspiré. C'est pour s'en assurer, d'ailleurs, que trois « *témoins* », anciens membres du Conseil économique et social, que je salue, ont été mis à la disposition des jeunes pour éventuellement les renseigner sur nos méthodes. Chacun d'entre eux témoignera sur cette expérience.

---

<sup>1</sup> Les trois documents de synthèse, préparés indépendamment par les trois groupes de jeunes, sont reproduits en annexe 1.

Je précise que les éventuelles contradictions qui pourraient surgir entre les travaux des trois groupes doivent être considérées - c'est toujours le cas au Conseil économique et social - non pas comme une frustration, mais bel et bien comme un enrichissement des uns par les autres.

En second lieu, l'organisation des débats n'est pas une contrainte artificielle ou manipulatrice. C'est simplement une façon de rendre audible ce que vous tous, jeunes ici présents, avez à exprimer. Certes, à un petit millier de témoins représentant les quelque quinze millions de jeunes entre dix-huit et trente-cinq ans de notre pays, on ne peut prétendre refléter exhaustivement toutes les sensibilités. Mais la représentativité des jeunes aujourd'hui réunis au Palais d'Iéna est difficile à contester, dès lors qu'ils sont l'incarnation des dix-huit groupes constitutionnellement installés dans cette enceinte pour représenter la société française ; dès lors que nous avons complété cette liste par une méticuleuse recherche des principales strates de la population, qu'elles soient salariales, entrepreneuriales, agricultrices ou associatives. Nous y avons veillé avec une immense attention et il est important que toutes et tous se sentent, dans cette enceinte, en totale liberté d'expression et d'écoute.

Nos deux animateurs y veilleront scrupuleusement ; Olivier SAMAIN, chef du service « *Economie, social, société* » à Europe 1 et membre de la section des questions économiques générales et de la conjoncture au Conseil économique et social. Amandine BRIANE, journaliste au mensuel *Campus Mag*. Je les remercie d'avoir accepté d'assurer cette tâche si essentielle d'animation de nos Assises.

A chacune et chacun, que ces Assises soient l'occasion d'un grand enrichissement des convictions et des savoirs des uns par les autres et qu'ensemble, nous construisions une petite part, qui peut être importante, de l'avenir. Merci.

Monsieur le Ministre, je vous cède la parole.

**Jean-François LAMOUR**, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Amis.

Vous vous en doutez, Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour ouvrir ces premières Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique et social.

Beaucoup de plaisir, Monsieur le Président, car, vous le savez, nous avons, depuis mon arrivée à la tête du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, déjà beaucoup travaillé. Depuis que j'ai repris le secteur de la jeunesse et de la vie associative, nous avons vécu des moments forts en matière de travail en commun ou de présentation d'un certain nombre de nos orientations.

### ***PLACE D'IÉNA, UN LIEU PERMANENT D'ÉCOUTE***

Chaque fois, j'ai trouvé place d'Iéna une écoute sur les grands dossiers de société concernant mon ministère.

Le CES est cette troisième assemblée constitutionnelle qui, depuis 1925, a la triple mission de favoriser le dialogue entre les différentes catégories professionnelles, de contribuer à informer les décideurs politiques, et j'en suis - je vous le dis avec beaucoup de force, j'ai beaucoup appris au travers de vos propositions et de vos réflexions sur les enjeux économiques et sociaux auxquels notre pays est confronté - et de participer à la vie économique et sociale de notre pays.

Le CES, et je m'adresse en particulier aux jeunes du Conseil national de la jeunesse (CNJ), est une enceinte, une institution qui offre aujourd'hui une formidable opportunité. Il ne faut pas la laisser de côté. Il faut travailler, réfléchir, proposer, engager une libre discussion ; vous l'avez remarquablement dit, Monsieur le Président ; à nous maintenant - je dis « nous », car je suis moi-même avec vous porteur de ce très beau concept qu'est le CNJ - d'en tirer le maximum de profit au travers des avis, des travaux, des études rendus depuis plus de cinquante ans. La vie du CES est profondément liée à la vie de la Vème République.

Conscient que, pour mener à bien votre fonction constitutionnelle, vous deviez débattre avec les jeunes, les écouter et faire connaître leurs propositions concrètes, vous avez organisé cette journée d'écoute et d'échange.

Monsieur le Président, en plein accord avec cette proposition que vous m'aviez présentée en décembre dernier, je suis satisfait, heureux et fier aujourd'hui que le CES organise, avec le Conseil national de la jeunesse, ces premières Assises. C'est l'aboutissement de six mois de travaux sur les thèmes choisis par soixante cinq-jeunes répartis en trois ateliers.

Les trois groupes de travail composés de jeunes, d'horizon, d'opinion, de culture familiale différents ont été accompagnés - je les en remercie très sincèrement - par d'anciens membres du CES pour faire des propositions communes sur des sujets concernant directement l'ensemble des jeunes.

#### ***EVITER CLICHÉS ET IDÉES REÇUES SUR LA JEUNESSE***

Débattre avec la jeunesse permet de mieux la comprendre, éviter surtout les clichés et les idées reçues qui souvent prennent l'avantage sur la réalité.

Ainsi, on imagine une jeunesse craintive face à l'avenir et insatisfaite du présent, alors qu'un très récent sondage révèle que 71 % des 15-18 ans sont confiants en l'avenir et que 74 % des 14-19 ans se disent bien dans leur peau.

On évoque son manque de civisme et ses errements politiques, alors que le taux d'abstention était le plus faible dans la tranche d'âge des 18-24 ans lors des derniers scrutins. On la conçoit sans idéaux, isolée dans sa bulle technologique, alors que les jeunes estiment à 74 % d'entre eux, toujours selon la même enquête, que les religions sont un besoin essentiel.

Quant à leurs pratiques culturelles, souvent stigmatisées, elles reposent sur de nouveaux types d'échanges qui nourrissent une nouvelle dynamique sociale.

Enfin, les jeunes sont décrits comme chercheurs d'un travail sécurisé, alors que leur première exigence est l'intérêt et l'utilité sociale lorsqu'ils recherchent une activité professionnelle.

Pour autant, comprendre la jeunesse, ce n'est pas accepter sa participation désordonnée à la vie civile. C'est l'écouter, échanger avec elle et faciliter sa participation au débat ; la force de proposition peut et doit s'exprimer à travers les enceintes de réflexion comme celle, Monsieur le Président, dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Toute démarche, même d'opposition, doit être constructive, doit privilégier les propositions aux incantations, la responsabilité à la démagogie.

#### ***LE CNJ EXISTE ET TRAVAILLE***

J'ai fait le pari de la responsabilité de la jeunesse et je pense ne pas m'être trompé en engageant ce pari avec elle.

J'ai lu, dans vos synthèses<sup>1</sup>, votre avis sur le Conseil national de la jeunesse (CNJ). Il vous apparaît certes représentatif de la jeunesse, mais trop lié au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ; en quelque sorte trop franco-français, pas représenté au niveau européen.

Je voudrais préciser - vous connaissez la franchise de mon langage, Monsieur le Président - que le CNJ a le double mérite d'exister et de proposer un rapport d'activité aux institutions tous les six mois.

Sa composition en fait une assemblée plus représentative que le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL), que le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), et ses membres ont la possibilité de défendre leurs recommandations dans les cabinets ministériels, devant les présidents d'assemblées, devant le Premier ministre.

Pourtant, le CNJ semble connaître des difficultés pour exprimer les sentiments des jeunes lors de ses universités. Cette difficulté d'expression nécessite de substituer à une culture d'opposition systématique, une culture de proposition nettement moins simplificatrice.

Si je ne suis pas tout à fait d'accord avec votre constat sur le fonctionnement du CNJ, je vous rejoins néanmoins sur quelques-unes de vos propositions à son sujet.

J'ai moi-même souhaité que le CNJ acquière son autonomie totale. J'observe qu'après huit mois de discussion et de travail, les membres du CNJ n'ont pas encore validé cette évolution. Pourtant, votre idée d'organiser le CNJ en s'inspirant des méthodes du CES ou bien adossé à cette institution mérite d'être étudiée.

Aussi, si le Président DERMAGNE l'accepte, je souhaiterais qu'une telle réflexion soit menée entre mes services, votre Conseil, Monsieur le Président, et les membres du CNJ pour définir et acter la pertinence et la faisabilité d'une telle proposition.

#### ***L'AUTONOMIE, THEME CENTRAL POUR LA JEUNESSE***

L'autonomie que je viens d'évoquer est par ailleurs un thème central pour notre jeunesse. C'est une étape déterminante qui mène aux responsabilités familiales, citoyennes, institutionnelles. L'autonomie passe par la concrétisation de l'effort de formation et l'activité professionnelle source d'épanouissement personnel. L'Etat n'a alors qu'une seule action à mener, qu'une seule priorité : favoriser ce projet personnel, promouvoir l'initiative individuelle pour éviter l'assistanat, corriger les inégalités et favoriser l'insertion professionnelle.

La formation et l'activité professionnelle ne sont pas les seuls chemins menant à l'autonomie. L'engagement au service de la collectivité peut également participer à son apprentissage. Le volontariat n'est pas seulement un acte individuel, vous connaissez mon attention pour cet engagement ; il s'inscrit dans une dimension collective en intégrant le volontaire à une équipe regroupant des jeunes issus d'horizons socioculturels et scolaires très différents, unis autour d'un projet commun.

Il comporte donc une dimension de brassage social qui m'a toujours séduit lorsque j'ai été amené à rencontrer sur le terrain les trop rares équipes de volontaires déjà existantes.

Pour ma part, je crois à la valeur d'un échange « *donnant-donnant* » entre les jeunes et la société. Le jeune donne de son temps, apporte sa volonté d'être utile à la

---

<sup>1</sup> Les trois documents de synthèse, préparés indépendamment par les trois groupes de jeunes, sont reproduits en annexe 1.

collectivité ; il reçoit en retour une reconnaissance sociale et pourquoi pas un accompagnement vers la formation et l'emploi.

Tel est le sens du volontariat associatif. Tel pourrait être le sens d'un service civil. Les objectifs sont communs, mais les modalités doivent être débattues au risque de dénaturer cet élan spontané de notre jeunesse en direction des plus faibles d'entre eux.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la place de la jeunesse dans notre société est un enjeu fondamental. Il est déterminant pour la société que nous voulons construire.

Pour relever les défis de la jeunesse, il faut plus que jamais prendre le parti de l'engagement et de la responsabilité, vous l'avez fort justement dit dans votre propos introductif.

Je suis certain que la qualité des débats - je félicite déjà les orateurs et chacun des intervenants de ces Assises nationales - témoignera de la pertinence de ce choix.

Merci encore, Monsieur le Président, pour cette très belle initiative. Elle me conforte dans mon idée de respecter notre jeunesse en souhaitant, à travers l'engagement qu'elle offre à la société, sa force, son dynamisme, sa vision, qu'elle puisse le faire dans un lieu où la concertation est organisée.

Je pense que nous sommes là à la fois pertinents et efficaces. Merci encore Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers de cette très belle initiative.

**Jacques DERMAGNE.**- Cher Olivier SAMAIN, notre destin est maintenant, pour quelques heures, entre vos mains.

**Olivier SAMAIN**, membre de section du Conseil économique et social, chef du service « *Economie-social-société* » à Europe 1, et animateur des Assises nationales de la jeunesse

C'est une lourde responsabilité !

Bonjour à tous. Ma mission va être d'animer vos échanges tout au long de cette journée.

#### ***UNE JOURNÉE ORGANISÉE EN TROIS TABLES RONDES***

Dans le programme qui vous a été remis, vous avez vu que cette journée s'articulera autour de trois séquences distinctes, correspondant aux trois thèmes qui ont émergé des travaux préparatoires de ces Assises.

Je vous rappelle ces trois thèmes :

- « *Convergence formation/métiers/emplois* »,
- « *Egalité des chances, niveau de vie des jeunes, solidarité entre les générations* »,
- « *Refonder un projet de société* ».

Nous consacrerons beaucoup de temps à ces trois thèmes, le premier ce matin, les deux suivants cet après-midi, avant de laisser au Président du Conseil économique et social le soin de tirer les enseignements de cette journée et de nous dire ce qui pourra se faire dans le prolongement éventuel de ces Assises nationales de la jeunesse.

Avant d'ouvrir la première séquence, quelques mots sur la manière dont ces Assises ont été préparées.

## **UNE JOURNÉE PRÉPARÉE PAR TROIS GROUPES DE TRAVAIL DE JEUNES**

Il a d'abord fallu constituer un panel de jeunes, avec le souci d'y faire figurer les grandes composantes de la classe d'âge des jeunes actifs, autrement dit des 18-35 ans. Pour former ce panel, chacun des dix-huit groupes du CES a été invité à désigner deux jeunes partageant sa sensibilité. Il ne s'agissait pas de représentants des appareils de chaque organisation, mais de jeunes engagés sur le terrain. Dix-huit multipliés par deux, cela fait trente six. Comme c'était un peu trop restreint pour un panel, le choix a été fait, à l'initiative du Président du CES, de désigner d'autres jeunes, dans le souci de parvenir à un plus grand équilibre, notamment entre les hommes et les femmes, entre les jeunes du monde urbain et les jeunes du monde rural, entre les différentes tranches d'âge 18-25 ans, 25-30 ans, 30-35 ans.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à ce panel de soixante cinq jeunes. Ils ont été reçus par le Président du CES dans l'hémicycle le 21 avril dernier. C'est au cours de cette première réunion qu'ils se sont mis d'accord, en toute liberté, sur les trois thèmes de travail que j'indiquais il y a un instant. Il n'y a pas eu, de la part du CES, une quelconque volonté d'orienter ou d'influencer les choix des débats qui nous amènent à la journée d'aujourd'hui.

Le panel des soixante cinq jeunes a été réparti en trois groupes de travail séparés, chaque groupe ayant pour mission de travailler sur les trois thèmes. Le chiffre « trois » est omniprésent dans cette organisation, puisque les trois groupes travaillant chacun sur les trois thèmes se sont réunis trois fois, en mai, juin et septembre, avec le concours de trois « témoins », un par groupe.

Ces « témoins » sont d'anciens membres du CES, des sages pourrait-on dire, qui ont eu pour mission de conseiller chaque groupe, non pas sur le contenu de ses travaux, mais sur la méthode, la manière de faire émerger des constats et des propositions.

Ces trois « témoins » sont Jean MIOT, Jean BASTIDE, Pierre DELAPORTE ; ce dernier, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui, sera remplacé par Hervé SERIEYX. Ils nous feront part de leur vision de la préparation des Assises.

Avant de les accueillir à cette tribune, il faut savoir que les membres du Conseil économique et social n'ont pas assisté aux travaux des trois groupes, et que la première confrontation entre les groupes de travail et les membres du CES a lieu aujourd'hui.

Quand je parle des membres du CES, je suis restrictif parce qu'il s'agit aujourd'hui de la confrontation entre les membres du groupe de travail d'une part et, d'autre part, les membres du CES, les membres des CESR, les membres du Conseil national de la jeunesse et des Conseils départementaux de la jeunesse. Voilà donc pour la méthode.

Je vais maintenant demander à nos trois « témoins » de me rejoindre sur scène : Jean MIOT, Jean BASTIDE et Hervé SERIEYX, afin qu'ils vous livrent leurs impressions sur la manière dont les trois groupes qui forment le panel ont travaillé.

La parole est à Jean MIOT.

**Jean MIOT**, « témoin » du groupe de travail C, ancien membre du Conseil économique et social, président de la Centrale de distribution de la presse

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

Ne comptez pas sur moi pour parler à la place des jeunes. Merci, Monsieur le Président DERMAGNE, de m'avoir convié à être le « témoin », et rien d'autre, de ces Assises.

Ce fut pour moi, en deux mots, une passionnante expérience. Mon rôle, vous l'avez dit, Cher Confrère Olivier SAMAIN, consistait simplement à ouvrir le débat entre les jeunes de mon groupe, voire à les guider, avec l'aide précieuse de Didier MARIANI,

administrateur adjoint au Conseil. Leur intelligence, leur imagination, leur sensibilité ont tout fait, et j'ai admiré, je tiens à le dire, leur capacité d'écoute et de dialogue.

### ***UNE PRÉPARATION EN TOTALE LIBERTÉ***

Nos trois groupes ont travaillé, vous l'avez dit, depuis le mois de mai, en totale autonomie, en totale liberté et, pour frustrant que cela ait pu nous paraître - on se demandait de temps en temps où en étaient les deux autres groupes -, cela n'en fut pas moins un choix d'une efficacité remarquable. Contrairement à ce que l'on aurait pu redouter, les réflexions de chacune des trois équipes ont parfaitement convergé : vous entendrez heureusement des divergences, mais les grands thèmes ont immédiatement et directement été ciblés.

Ils avaient le libre choix ; prioritairement, ce fut la convergence formation-métiers-emplois, essentielle, puis l'égalité des chances, le niveau de vie, enfin, la refondation d'un projet de société. Ce qui m'a le plus frappé, c'est de ne pas entendre de profondes remises en cause de notre société, mais, bien au contraire, le rappel des valeurs républicaines que sont la famille et le travail. Je les cite dans cet ordre afin qu'il n'y ait pas de complément historique abusif. Pas de conflits idéologiques non plus ; celles et ceux qui attendaient la révolution vont être déçus.

Enfin, je le confesse, le groupe de jeunes auquel j'ai eu l'honneur et le plaisir de participer m'a déculpabilisé en affirmant, dans une formule lapidaire, que le sentiment de devoir assumer les décisions prises avant eux n'ouvrait pas nécessairement le débat entre les générations.

Bernanos écrivait dans *Les grands cimetières sous la lune* : « *C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à la température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents.* » Eh bien écoutons-les et remercions-les, notre monde ne risque pas d'avoir froid.

### **Olivier SAMAIN**

Merci, Jean MIOT. J'invite maintenant Jean BASTIDE à lui succéder à la tribune pour nous livrer son témoignage.

**Jean BASTIDE**, « *témoin* » du groupe de travail A, ancien membre du Conseil économique et social, président du Comité de suivi du Plan de cohésion sociale

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre.

Y a-t-il des préoccupations, voire des propositions partagées concernant l'avenir de notre société entre un syndicaliste expérimenté, un jeune chef d'entreprise, une directrice d'établissement de formation professionnelle, une hôtesse de l'air, des étudiants qui font leur entrée, ce mois de septembre, dans le système universitaire, un jeune chômeur, une jeune vétérinaire et des professeurs de collège ? Telle est la question que je me posais lorsque le groupe préparatoire que j'animais a commencé à travailler.

### ***UN PARI RISQUÉ***

Le pari initial était à haut risque, d'autant que le temps de préparation était relativement bref, bien que l'objectif ne soit pas de parvenir à un consensus, mais bien de faire apparaître quelques idées-forces, y compris lorsque celles-ci étaient contradictoires.

Notre rôle, Jean MIOT vient de le rappeler, ne consistait pas, en tant que « *témoin* », à apporter du contenu, mais plus modestement à veiller à la bonne réflexion collective, de façon qu'elle se déroule dans les meilleures conditions et sans trop s'éloigner des quelques thèmes qui avaient été choisis et retenus par les jeunes eux-mêmes.

Je me limiterai à trois remarques. La première - même constat que Jean MIOT - est un élément fort : je tiens à souligner la capacité d'écoute au sein du groupe de participants, y compris lorsque des divergences, parfois profondes, sont apparues.

L'insistance aussi pour que soit prise en compte la parole des jeunes, notamment au sein d'une instance pluraliste et indépendante.

Enfin, la troisième préoccupation que je retiens, largement partagée, est que soit mis en place un véritable service d'orientation, facile d'accès aux différents niveaux des cursus à la fois scolaire, professionnel et universitaire. Mais désormais, la parole est aux jeunes. Sachons-les écouter, mais surtout, les entendre.

### **Olivier SAMAIN**

Merci, Jean BASTIDE. Hervé SERIEYX, je vous invite à votre tour. Vous avez une approche un peu différente puisque vous n'avez pas directement participé aux travaux des groupes.

**Hervé SERIEYX**, « *témoin* » du groupe de travail B, ancien membre du Conseil économique et social, président de la Fédération française des groupements d'employeurs

Je suis le « *faux témoin* ». En effet, on m'avait demandé d'être le témoin et immédiatement, par malchance, la Faculté m'a envoyé à l'hôpital. Toutefois, j'ai pu lire les résultats des groupes de travail, en particulier du groupe B. Et, à l'évidence, on voit combien c'était une belle idée de le faire au CES, parce que, pour être moi-même un ancien de cette maison, je peux dire que nous sommes ici dans un endroit dans lequel on peut aborder ce que les Américains appellent un sujet « *controversial* », sur lequel il y a de la controverse et des points de vue différents, et sur lequel personne n'a tort. On peut essayer de bâtir quelque chose ensemble.

### ***DES RÉSULTATS RICHES, AMBITIEUX, IMPERTINENTS ET RÉALISTES***

Je suis très frappé de voir que les résultats sont à la fois riches, ambitieux, impertinents et réalistes. On est là face à des remises en cause, mais des remises en cause possibles, et ceci est tout à fait passionnant.

Ce qui m'a frappé, c'est que, grâce à la méthode qui a été choisie, on a pu s'affranchir de deux très grandes difficultés qui, dans la rencontre des jeunes et des plus adultes, en général, posent problème.

La première difficulté - je le vois dans les entreprises en particulier - quand on parle de l'arrivée des jeunes dans l'entreprise, c'est que les gens de mon âge, ou même un peu plus jeunes, les adultes confirmés, ont tendance à croire que les jeunes, c'est nous en moins vieux. Ce n'est pas vrai, ce sont des gens qui ont une sensibilité, une façon de penser, un regard sur le monde qui ne sont pas les mêmes, parce qu'ils ont vécu leur jeunesse dans un environnement social, dans un environnement économique, politique qui n'est pas du tout le même que celui dans lequel nous avons vécu notre jeunesse. Ils sont donc profondément différents et il est important d'entendre ce qu'ils disent.

### ***UN PRINCIPE DE RÉALITÉ PLEINEMENT ACCEPTÉ***

La deuxième difficulté dont nous nous sommes affranchis, c'est d'avoir réussi à accepter le principe de réalité. Rien n'est pire, en ce moment, que d'évoquer la rencontre du système éducatif et du monde économique, comme si le monde de l'emploi était encore celui d'il y a dix ans. Dix ans, c'est le Moyen-âge. On est dans un autre monde, bien ou mal. C'est le principe de réalité : nous sommes dans un monde dans lequel le monde de l'emploi, tel que cela nous avait été annoncé par Jean BOISSONNAT et qui nous avait passionné au Conseil

économique et social - il parlait de 2015, c'est-à-dire demain - est déjà aujourd'hui absolument transformé, bouleversé par les trois phénomènes que l'on connaît tous, qui ne nous plaisent pas, mais qui sont là.

Le premier, ce sont les phénomènes technologiques qui font que les grandes structures lourdes, les pyramides, les métiers garantis, les carrières longues... tout cela disparaît ; on ne sait plus où c'est, on est dans un autre monde.

Deuxièmement, c'est cette fameuse mondialisation qui reconfigure et désintègre verticalement toute la production. Petit exemple : la poupée Barbie. Ses cheveux et son plastique viennent de Taiwan et du Japon, elle est fabriquée aux Philippines et en Indonésie et les moules sont américains, ainsi que le coup de peinture. Renault, qui faisait 80 % de sa voiture, n'en fait plus que 20 %. Cela nous plaît ou pas, mais c'est comme cela.

Troisième domaine sur lequel il faut se battre : la financiarisation du capitalisme, qui pousse aux fusions-acquisitions, aux délocalisations et aux externalisations, et donc, à toutes ces flexibilités très dangereuses.

C'est en train de bouleverser tout le monde de l'emploi, singulièrement les plus petites entreprises, les PME-PMI. Ce sont elles qui sont touchées le plus par cela. On est dans un monde changeant, ce qui suppose que les propositions que l'on fera tiennent compte de ce monde-là, mais qui, en même temps, ne l'accepte pas.

J'étais hier en Hongrie dans un forum sur des sujets de ce genre, où un Britannique très sympathique disait, avec une sorte de « *so british understatement* » : « *La France prend avec le monde réel des distances préoccupantes* ».

#### **ESSAYER DE CHANGER LE MONDE**

On a peut-être raison de prendre des distances préoccupantes, parce qu'il ne faut pas accepter systématiquement le monde comme il est ; il faut essayer de le changer. Toutes les préconisations qui ont été faites ont été très riches pour autant que nous soyons capables, et vous le dites dans vos propositions, de bâtir, dans le système éducatif, dans nos familles, mais aussi dans le début de notre vie professionnelle, ce petit viatique de survie qui est :

- la rigueur, c'est-à-dire la capacité critique à construire notre sens personnel. La rigueur, c'est aussi de la méthode ; la rigueur, c'est aussi et en permanence le désir de nous doter de socles communs qui nous permettent de parler ensemble. Il y a le socle éducatif et aussi le socle citoyen ;

- la mobilité intellectuelle, la rencontre des autres, la capacité d'entrer dans le système de valeurs des autres, de le comprendre sans s'y noyer. C'est ainsi que l'on fait des progrès les uns et les autres ;

- et puis surtout l'altérité, la rencontre de l'autre.

C'est terrifiant quand on lit Edgar MORIN, qui nous rappelle que notre société est en train de partir en « *déliasion* » et qu'il y a de moins en moins de germes de « *reliance* ». Le CES est un germe de « *reliance* ». On essaie d'être ensemble, de se parler. Cet ensemble, c'est de la « *reliance* ». Encore faut-il que cela débouche sur des propositions qui se mettent en œuvre.

En conclusion, une petite phrase de Camus, qui disait : « *Il y a deux sortes d'efficacité : l'efficacité du typhon qui emporte tout sur son passage et l'efficacité de la sève qui fait pousser* ». Je crois que nous avons utilisé pendant longtemps l'efficacité du typhon. Aujourd'hui, il faut que nous soyons capables de passer de l'efficacité de la sève qui fait pousser à l'intelligence collective des hommes et des femmes de tous âges.

C'est ce que vous bâtissez aujourd'hui et c'est passionnant.

**Olivier SAMAIN**

Merci, Hervé SERIEYX.

Je vais demander tout de suite aux trois porte-parole des trois groupes de nous restituer leurs travaux sur le premier thème : Aurélie COLLIN, Julie COUDRY et Kamal AHAMADA.

### **1<sup>ère</sup> table ronde :**

#### **« CONVERGENCE FORMATION/METIERS/EMPLOIS »**

**Olivier SAMAIN** - L'idée qui nous anime est de favoriser l'écoute et l'échange.

L'écoute avec la restitution des travaux de chacun des trois groupes<sup>1</sup> ; c'est la mission qui est dévolue aux trois porte-parole qui vont s'exprimer dans un instant. Ensuite, l'échange, en deux temps pour des soucis d'organisation. Avec la société civile organisée, autrement dit les membres du Conseil économique et social, les membres des CESR, les membres du CNJ, des CDJ et aussi des trois groupes de travail qui ont travaillé tout au long du printemps. Dans un deuxième temps, nous aurons un échange avec toutes les personnes qui se sont inscrites spontanément à ces Assises. Vous êtes très nombreux et essentiellement des jeunes.

Pour faciliter ce deuxième échange, nous allons fonctionner avec des fiches<sup>2</sup> sur lesquelles vous pourrez écrire vos remarques, vos réactions, vos interrogations et éventuellement vos coups de gueule. Des hôtesseS vont circuler dans les allées de cette salle pour recueillir ces fiches et nous les faire parvenir.

Amandine BRIANE, journaliste à *Campus Mag*, va, à plusieurs occasions, nous en faire la synthèse et verser au cœur du débat tout ce qui remonte de ces fiches tout au long de cette matinée et de cet après-midi.

Ces fiches sont à la disposition de vous tous, les jeunes, qui êtes venus spontanément aujourd'hui et qui vous êtes inscrits. Il serait bien que vous inscriviez votre nom et votre prénom, car, à plusieurs reprises, nous pourrions vous donner la parole pour que vous alliez un peu plus loin sur le sens de votre remarque ou de votre interrogation.

Place maintenant à la restitution des travaux des trois groupes de travail sur ce premier thème. C'est Aurélie COLLIN, porte-parole du groupe A, qui va ouvrir la 1<sup>ère</sup> table ronde.

**Aurélie COLLIN**, porte-parole du groupe de travail A

Je dirige un centre de formation par alternance dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

---

<sup>1</sup> Les trois documents de synthèse, préparés indépendamment par les trois groupes de jeunes, sont reproduits en annexe 1.

<sup>2</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

Le thème « *Convergence formation/métiers/emplois* » a fédéré immédiatement l'énergie des membres de notre groupe de travail, car la préoccupation immédiate de la jeunesse est bien le passage entre l'école et le travail.

Le débat a porté sur l'école et nous avons dialogué au départ sur le parcours de chacun et des avis très divergents sont apparus. Pour les uns, l'école est essentielle ; pour les autres, elle est superflue dès le lycée.

Cependant, nombreux sont les membres du groupe qui ont affirmé que les jeunes - je tiens à le souligner - ne souhaitent pas être assistés, contrairement à ce que d'autres peuvent leur faire dire.

#### ***QUATRE PRIORITÉS MAJEURES***

Nous avons traité ce thème en quatre chapitres : l'orientation scolaire, l'accompagnement, la formation continue et la Validation des acquis de l'expérience (VAE), et l'emploi.

Concernant l'orientation scolaire, nous rebondissons sur les propos qui viennent d'être tenus, avec une proposition : redonner du sens à la formation en développant un enseignement basé sur la connaissance des métiers et de l'entreprise et revaloriser les métiers manuels. Une forte attente porte aussi sur le décloisonnement des cursus en créant des passerelles entre les secteurs, enseignement général et technique, et sur le développement de l'apprentissage.

On ne peut pas parler d'orientation scolaire sans évoquer le rôle des Centres d'information et d'orientation (CIO) qui, aujourd'hui, restent plus que modestes. Il y a donc une structure à réformer entièrement pour ensuite obtenir des résultats.

Nous avons également proposé quelques outils que vous verrez dans le document de synthèse du groupe de travail A.

Pour les carrières internationales, il s'agit de réformer, de refonder l'apprentissage des langues étrangères, puisque, en France, ce n'est pas un atout majeur chez nos étudiants.

Le deuxième thème est l'accompagnement scolaire, une clef de la réussite, pour lequel les avis étaient très partagés.

Pour certains, l'affaiblissement de la fonction parentale et l'absence d'un encadrement alternatif peuvent expliquer le manque de repères pendant la scolarité et donc l'échec. Ils souhaitent inviter les parents à s'impliquer davantage dans la vie scolaire ; de nombreux exemples ont été énoncés.

Pour d'autres, en revanche, cette notion est désuète et ils souhaitent voir le système éducatif personnaliser l'accompagnement et l'aide aux élèves.

Avec l'ensemble des participants, lors de la réunion, nous avons abouti à cette réflexion qui est de repenser l'école telle qu'elle est aujourd'hui en France, à savoir trop élitiste, et réfléchir à un système éducatif fondé sur le potentiel de l'élève en faisant émerger les capacités intrinsèques de chacun.

Pour faire le lien avec le troisième thème qui est la formation continue et la VAE, nous avons une idée qui sera reprise par le deuxième groupe de travail. Aussi, nous le laisserons la développer. Il s'agit d'attribuer un droit de tirage de formation à chaque individu, qu'il pourra utiliser tout au long de sa vie.

Concernant la formation continue et la VAE, des dispositifs existent déjà en France et sont plutôt bien faits. Il ne faut pas recréer d'autres lois. Nos propositions en la

matière sont plutôt de poursuivre le développement de la VAE et d'étendre son champ d'action, qui doit concerner les savoirs acquis en entreprise et en formation continue, mais aussi lors des engagements associatifs, sociaux, voire politiques.

Pour poursuivre la formation continue, il s'agirait de développer le tutorat en entreprise des nouveaux recrutés. A notre sens, « *tutorer* » ne signifie pas « *assister* » ; ce sont deux notions très différentes.

Quant à l'emploi des jeunes, le thème qui nous occupe, l'orientation doit s'améliorer. Concernant le premier contrat que peuvent avoir les jeunes, nous proposons de simplifier les dispositifs, notamment d'aide à l'embauche, qui sont aujourd'hui assez nombreux, voire complexes.

De même, il s'agit d'améliorer la condition et la reconnaissance des stagiaires. Certains membres proposent de leur donner un vrai contrat, comme par exemple le contrat d'apprentissage, pour ne pas recréer quelque chose à part.

Certains, pour mieux intégrer le jeune dans l'entreprise, souhaitent créer un délégué jeune en plus des délégués du personnel existants. D'autres personnes du groupe souhaitent simplement dédier un délégué du personnel existant pour représenter les jeunes salariés.

Enfin, pour l'emploi des jeunes, nous avons également parlé de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et le constat a été assez unanime. Aujourd'hui, l'ANPE est un acteur assez marginal dans la recherche d'emploi. Certains souhaitent également rassembler les différents acteurs de la recherche d'emploi (Etat, collectivités, partenaires sociaux et UNEDIC) et proposent un service public de l'emploi unifié.

J'attends vos questions pour pouvoir développer les thèmes.

**Olivier SAMAIN** - Dans un premier temps, nous allons rebondir sur tout cela avec les membres du CES, des Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR), du Conseil national de la jeunesse (CNJ) et des Conseils départementaux de la jeunesse (CDJ) et, dans un deuxième temps, toute la salle pourra s'exprimer. Je vous invite à rédiger des fiches dès maintenant, afin que nous en ayons très vite une remontée et que nous puissions amorcer le plus vite possible le débat général avec toute la salle.

Je demande à Julie COUDRY de venir au pupitre.

**Julie COUDRY**, porte-parole du groupe de travail B

Je suis présidente de la Confédération étudiante et également étudiante.

« *Convergence formation/métiers/emplois* », l'intitulé du thème donne déjà des indications quant aux soucis qui ont été les nôtres au cours de la préparation de ces Assises.

Ce qui a guidé les travaux du groupe B, c'est la recherche d'une offre nouvelle faite à nos concitoyens, afin que nos vies professionnelles soient aussi un facteur d'épanouissement et de réalisation personnelle.

Pour nous, l'enjeu est de construire les conditions pour que chacun puisse être libre de choisir une formation, un emploi, mais également de pouvoir en changer au cours de sa vie, de pouvoir se former et de pouvoir acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

***AVOIR PLUS DE MAÎTRISE SUR SA PROPRE VIE***

Telles sont, pour nous, les conditions pour ne pas jouer une trop grande partie de sa vie lors de sa formation initiale, pour ne pas se trouver enfermé dans un métier, pour être

plus à l'aise dans sa vie professionnelle, pour finalement avoir plus de maîtrise sur sa propre vie.

Il s'agit d'une véritable aspiration de notre génération et elle a guidé notre réflexion. Cela a des conséquences dans la conception que l'on se fait de l'école, de l'orientation, du rôle de l'entreprise et de tout ce qui a vocation à encadrer le parcours professionnel.

L'école doit s'engager dans cette dynamique. Sa mission de promouvoir l'accès à la citoyenneté signifie qu'elle favorise l'insertion sociale et professionnelle. Aussi, il y a probablement, dans les missions et la formation des enseignants, des choses à revoir, tout comme dans le contenu de l'enseignement.

Il nous a également semblé important de mettre l'accent sur la nécessité de décloisonner l'école, point évoqué dans la présentation du travail du groupe A, une nécessaire ouverture sur la société et sur la diversité des acteurs et des composantes de la société.

Monde éducatif et monde économique pourraient ainsi développer des projets communs en impliquant l'ensemble de leurs acteurs. Cette démarche est, par exemple, envisageable pour revaloriser les filières professionnelles ou encore les métiers trop rapidement qualifiés de « *manuels* ». Dans cette perspective, la formation initiale n'est pas forcément celle qui n'ouvre qu'à un métier, mais doit permettre la mobilité choisie dans le monde du travail.

#### ***LE RÔLE MAJEUR DE L'ORIENTATION***

Pour tout cela, l'orientation, cela a été évoqué tout à l'heure, a un rôle majeur. Pourtant, le système actuel d'orientation nous a paru en faillite et avec de terribles conséquences.

D'abord, il renforce les inégalités entre ceux qui ont, dans leur entourage social et privé, les bons conseillers et les autres.

Ensuite, il installe durablement le décalage important que notre pays connaît, dans certains secteurs, entre les effectifs formés et les débouchés réels.

Pour nous, l'orientation doit se faire tout au long de la vie et cela nécessite un accompagnement continu à des moments-clés. A ces moments déterminants, l'aide de professionnels de l'orientation nous paraît nécessaire. Pour nous, elle doit prendre en compte trois aspects : les envies et les aptitudes de chacun, la nature des formations et les débouchés professionnels, et l'idée même que cette orientation s'inscrit dans un processus continu de formation.

Pour cela, nous suggérons la refonte des différents services d'orientation dans le cadre d'un Service public de l'orientation continue, avec des missions clairement redéfinies et des effectifs spécifiquement formés à ces missions.

Nous avons également débattu des réformes structurelles nécessaires à la mise en place de ce service public : révision des frontières du ministère de l'Éducation, création d'une structure interministérielle ou encore d'un nouveau ministère transversal, ce qui semble rejoindre les idées évoquées précédemment.

Par ailleurs, dans les formations supérieures et à l'entrée dans le monde du travail, se pose la question des liens entre l'emploi et la formation. Nous avons réfléchi au développement de l'alternance dans le supérieur, qui connaît un bon taux d'insertion professionnelle, ou encore à la question des stages qui, pour nous, ne peuvent plus être des substituts d'emploi à la sortie de la formation, mais doivent être pleinement intégrés dans les

processus d'apprentissage. A ce propos, nous proposons également de créer un statut commun qui puisse rassembler les stages et les deux types de contrats d'alternance déjà existants.

Par ailleurs, une préoccupation, qui rejoint une nouvelle fois le groupe de travail précédent, porte sur la nécessité de rendre attractifs et efficaces les dispositifs d'aide au retour à l'emploi. Sur l'efficacité, c'est un peu le flou ; sur l'attractivité, dans les échanges que nous avons pu avoir, il y a réellement des questions à se poser.

Plus largement, les entreprises ont aussi un rôle accru à jouer en matière de formation, en particulier concernant son financement. C'est aussi une condition pour la mise en œuvre effective de cette offre nouvelle dans la façon d'envisager son parcours professionnel.

Enfin, une autre question nous a fortement animés et correspond à une véritable aspiration des jeunes : il s'agit de reconstruire, dans les faits, les conditions du vivre ensemble. De ce point de vue, nous avons souhaité, dans le document de synthèse du groupe B, interpellé deux institutions : l'école et l'entreprise dans le rôle qu'elles ont à jouer pour favoriser la mixité sociale et géographique.

Sihem HABCHI, représentante de Ni Putes, Ni Soumises reviendra sur cette réflexion du groupe B au cours des débats.

**Olivier SAMAIN** - Merci. Kamal AHAMADA, c'est à vous de prendre le relais.

**Kamal AMAHADA**, porte-parole du groupe de travail C

Je suis ouvrier professionnel et je viens de Lyon. C'est très difficile d'intervenir derrière une personne aussi préparée et aussi talentueuse.

Le Président DERMAGNE l'a souvent répété : « *Soyez vous-mêmes* ». Mais ce n'est pas évident devant un tel public.

Si vous le permettez, je vais remercier l'ensemble du Conseil économique et social d'avoir organisé cette journée d'échanges pour aborder les questions qui concernent la jeunesse.

Monsieur le Président, vous l'avez dit : rappelons-nous le mois de novembre 2005, les manifestations des jeunes dits « *de banlieue* ». Des manifestations des générations précieuses et, plus récemment, contre le CEP ont également eu lieu.

#### ***LE FOSSÉ ENTRE ASPIRATIONS DES JEUNES ET MESURES MISES EN PLACE***

Cette actualité récente montre l'incompréhension des jeunes face à ces différents choix faits par les politiques au nom de l'évolution de la société. Un fossé existe entre les aspirations des jeunes et l'avenir qui leur est proposé. Cette vision différente est encore plus accentuée par le fait que, bien souvent, les mesures mises en place pour la jeunesse sont imposées sans concertation ni dialogue avec les principaux intéressés.

Pour ces raisons, Monsieur le Président, ces Assises de la jeunesse représentent une très bonne initiative.

Le Conseil économique et social a émis la volonté que cette assemblée représente toute la jeunesse française, filles et garçons, d'origines sociale, professionnelle ou ethnique différentes. En effet, comment pourrait-on prétendre représenter la jeunesse française si on ne le fait pas dans toute sa diversité, étant donné que les attentes des uns ne sont pas forcément celles des autres ?

J'interviens en troisième position sur le sujet de la formation, des métiers et de l'emploi. Beaucoup de points ont forcément déjà été abordés par les deux porte-parole

précédents. Vous aurez sûrement l'impression que je me répète, mais je pense que ce n'est pas grave. Si nous nous retrouvons sur un grand nombre de points, c'est que nous avons beaucoup à dire avec peu de temps pour le faire. Nous avons travaillé pendant trois journées. J'aurais pu écrire un « *tome un* » et un « *tome deux* », mais il fallait faire court. Dans ce cas, on recherche l'essentiel et, dans l'essentiel, manifestement, nous sommes à peu près d'accord.

### ***L'ÉDUCATION, CLÉ DE LA RÉUSSITE***

Vous avez peut-être - en tout cas j'en ai -, un modèle, une personne que vous admirez. Le mien m'a dit un jour : « *L'éducation est la clé de la réussite* ». Le groupe C auquel j'ai participé a tenu à souligner l'importance de la socialisation et de l'éveil intellectuel dès le plus jeune âge, c'est-à-dire dès la maternelle, qui en est le premier maillon. C'est un lieu indispensable et, en ces périodes particulières d'élections, les jeunes ont tenu à dire qu'il ne faut surtout pas y toucher.

En ce qui concerne la carte scolaire, certains d'entre nous estiment qu'elle n'est pas un cadre suffisant car, pour changer de zone scolaire, il suffit de changer de rue. Même les personnes les plus militantes en faveur d'une mixité sociale scolaire sont parfois conduites à demander des dérogations à la carte scolaire pour inscrire leurs enfants dans les établissements jugés meilleurs ou à recourir à l'enseignement privé.

Je rejoins les deux camarades précédentes. Nous proposons de créer une matière « *professionnalisation* » spécifiquement dédiée aux métiers et aux débouchés professionnels, y compris dans le secteur associatif, qui serait suivie toute l'année. Intégrée dans le cursus, elle prévoirait des rencontres avec d'authentiques professionnels, seuls à même de s'exprimer avec vérité sur les réalités de leur métier et capables de transmettre leur passion - c'est important. Nous proposons d'améliorer également, dans les établissements scolaires, la qualité et la disponibilité de l'information sur les métiers grâce aux moyens modernes de communication comme internet et de prévoir des journées de promotion des métiers et des filières par des professionnels des différents secteurs.

Pour l'enseignement professionnel, il importe de donner aux jeunes une autonomie intellectuelle, en particulier grâce à un enseignement des bases commun à tous, qui leur permette de se prendre en charge dès de départ.

Nous avons émis l'idée d'étudier et d'approfondir le dispositif « *Deuxième chance* » mis en place par le ministère de la Défense, fondé sur un partenariat avec les entreprises et sur un accompagnement approprié des jeunes en grande difficulté dans leur parcours de formation, et de diffuser plus largement l'information sur ce dispositif qui apparaît comme un outil permettant d'apporter une vraie réponse à l'insertion professionnelle.

Actuellement, pour ce qui est de l'enseignement supérieur, les recrutements contreviennent au principe d'égalité des chances. Nous en avons discuté et nous n'étions pas toujours tous d'accord. Mais il faut trouver des solutions pour que, justement, les choses s'améliorent et que tout le monde ait droit à l'enseignement, même aux niveaux les plus élevés, que nous venions de banlieue ou de la campagne, que nous soyons fils de ministre, de journaliste ou de simple ouvrier. Nous proposons que le recrutement dans les établissements se fasse sur dossier anonyme.

Cependant, nous avons insisté sur le fait qu'il faut accorder à l'Education nationale suffisamment de moyens et ne pas amputer son budget en consacrant des fonds à des dispositifs spécifiques de formation et d'accès à l'emploi.

### ***RECONNAÎTRE EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCE***

A propos de l'accès à l'emploi, nous proposons de coordonner et de mettre en synergie, sinon de regrouper, les différents organismes assurant, à un titre ou à un autre, les fonctions de conseil et d'accompagnement pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes, avec obligation de réussite.

Mais, une fois au travail, il faut reconnaître cette expérience et ces compétences. A cet égard, le groupe estime que la VAE est difficilement accessible aux jeunes, dans la mesure où une grande expérience est requise. Nous pensons donc qu'il faut revoir les modalités d'attribution de la validation des acquis de l'expérience. Il faut faciliter l'accès à la VAE en réduisant les exigences actuelles requises, notamment pour les demandeurs d'emploi et les personnes ayant des difficultés avec l'expression écrite.

La valorisation d'un emploi est aujourd'hui faite sur la base des diplômes reçus. La VAE permet une valorisation des compétences réelles du jeune

Nous proposons d'ouvrir, à l'entrée de la vie active, un crédit pour chaque jeune, utilisable tout au long de la vie professionnelle. Le montant de ce crédit, que l'on pourrait appeler « *chèque formation* » serait inversement proportionnel aux années d'études.

#### **Olivier SAMAIN**

Merci Kamal. Merci pour ces constats et pour ces propositions.

Sur la base de tout ce qui vient d'être dit, nous allons pouvoir engager le débat, dans un premier temps, avec les membres du Conseil économique et social, des Conseils économiques et sociaux régionaux, du Conseil national de la jeunesse, des Conseils départementaux de la jeunesse, mais aussi avec les personnes qui ont participé aux travaux des groupes de travail.

Dans un deuxième temps, une fois que nous aurons fait remonter les fiches individuelles, nous engagerons le débat avec l'ensemble de la salle. Je vous invite donc à remplir les fiches, à faire part de vos remarques sur les thèmes qui ont été évoqués ce matin.

Qui souhaite déjà rebondir sur le premier thème de la convergence entre la formation, les métiers et l'emploi, sur la base des propositions et des constats qui ont été faits par les porte-parole ?

#### **Natacha VALLEE**, membre du groupe de travail A

Je suis ancienne vice-présidente du CROUS de Poitiers. Je voudrais faire deux remarques sur la VAE.

Tout d'abord, il est vrai que ce dispositif existe déjà, mais il n'est pas fait une suffisamment grande communication sur la VAE. Or ce serait intéressant de la mettre à la portée de tout le monde en communiquant davantage sur elle..

### ***FAIRE CONNAÎTRE LE MÉTIER DE CHEF D'ENTREPRISE***

Ensuite, par rapport à la sensibilité que nous voudrions donner aux enfants dans les écoles sur ce qui concerne les métiers, la formation et autres, il serait intéressant de parler aussi aux enfants de la possibilité d'être chef d'entreprise. Quand on parle d'emploi, on parle en général d'emplois salariés, alors que le métier de chef d'entreprise existe aussi ; et il faudrait le valoriser auprès des enfants dès le plus jeune âge.

Tout en revalorisant les métiers manuels, il serait bien, ensuite, d'apporter les moyens d'information suffisants dans les lycées professionnels, car on constate parfois un décalage entre un lycée technique, un lycée général et un lycée professionnel.

**Olivier SAMAIN** - Votre remarque revient sur un aspect qui a été fortement souligné par les trois groupes de travail. Il existe encore un fossé entre le monde de l'éducation et le monde professionnel. Il faut essayer, par de multiples moyens, de le combler.

**Pierre DUHARCOURT**, membre du Conseil économique et social, représentant la Fédération syndicale unitaire (FSU)

Je veux rebondir sur deux idées qui me semblent intéressantes.

La première idée concerne les stages, que l'on propose d'introduire dès l'école ou au lycée. Je trouve que c'est une excellente idée. Cela peut marcher à plusieurs conditions : que l'on donne des moyens et des devoirs, et au système éducatif, et aux entreprises.

Actuellement, les stages sont un moyen de favoriser ceux qui le sont déjà, qui trouvent plus facilement de bons sujets de stage et qui sont plus facilement encadrés. Il faudrait s'assurer de l'existence d'un encadrement des stages dans l'école ou l'université et, parallèlement, dans l'entreprise, et qu'une aide soit apportée pour trouver de bons stages. Je ne vais pas développer cette idée, mais je souhaite que nous la creusions.

La deuxième idée concerne l'orientation. Je suis d'accord pour décroquer et pour présenter les métiers. Cela dit, les métiers, ce n'est pas uniquement un titre, avec des statistiques sur les débouchés. Un métier, c'est le contenu d'un travail. Or, souvent, on ne précise pas ce contenu et on passe sous silence le fait que beaucoup de métiers différents ont des contenus voisins.

#### ***FAIRE CONNAÎTRE LE CONTENU DES ÉTUDES ET DES MÉTIERS***

Il existe un autre problème pour l'orientation, notamment à propos de l'enseignement supérieur : elle doit aussi informer sur le contenu des études. Certains pensent que telles études conduisent à tels métiers. Mais ils ne savent même pas quel est le contenu des études. Je prendrai un exemple très concret : j'enseigne l'économie. Au lycée, on ne sait pas ce qu'est l'économie, ou très peu. Certains étudiants s'inscrivent en psychologie sans savoir ce que c'est. L'information sur le contenu des cursus est un élément essentiel.

Je m'arrête là, pour ne pas donner de leçons.

**Olivier SAMAIN** - Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

**Rémi BETIN**, représentant du Conseil départemental de la jeunesse (CDJ) de l'Essonne au Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Je voudrais vous parler des travaux de la Commission Parcours individuel, qui a choisi comme thématique l'amélioration de l'orientation scolaire et la valorisation des formations professionnalisantes et par alternance. Nous vous rejoignons sur de nombreuses propositions, sur une en particulier.

#### ***LE PROJET « OBJECTIF MÉTIER » DU CNJ***

Notre idée était de rendre obligatoire, dans toutes les classes du collège, une matière baptisée « *Objectif métier* ». Pour l'élève, il s'agit d'effectuer un stage d'observation du métier dans l'entreprise. D'abord, il pourrait donner une première impression du métier, effectuer une recherche documentaire, et puis faire une nouvelle synthèse de sa vision du métier. Ensuite, le stage, l'observation dans l'entreprise et, enfin, sa vision finale du métier une fois le stage terminé. Afin de faire partager son expérience à tous les élèves de sa classe, il rédigerait un compte-rendu de son stage, qui serait l'occasion d'attribuer une note sur l'investissement de l'élève dans ce travail.

Par ailleurs, je tiens à dire que nous sommes sensibles à l'ouverture de l'école aux associations et aux entreprises, aussi bien pour l'orientation que, par exemple, pour la prévention des conduites à risque. D'une manière générale, l'école ne s'ouvre pas assez vers le monde extérieur.

### UN INTERVENANT

Je suis délégué départemental prévention routière, dans le département du Pas-de-Calais. En juin dernier, j'ai eu l'honneur de participer au congrès de l'Association des régions de France, à Lille. A cette occasion, nous avons évoqué les difficultés des Centres d'information et d'orientation (CIO). Une remarque très pertinente avait surgi. Puisque la Région était chargée d'élaborer le plan régional de formation, n'était-il pas judicieux de déconcentrer les pouvoirs des CIO aux régions ? Par exemple, dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons créé le pôle logistique de Dourges. Il s'agit de la plate-forme Delta 3, la première plate-forme européenne de logistique. Pour l'instant, il n'existe pas encore de diplôme universitaire dans la logistique. Par conséquent, la Région pourrait le créer.

**Claude AZEMA**, membre du Conseil économique et social, représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Ce n'est pas à ce titre que j'interviens, mais à propos des travaux que la section des affaires sociales du Conseil économique et social a effectués sur le sujet de l'éducation.

### *LES NOMBREUSES PROPOSITIONS DU CES EN MATIERE DE FORMATION*

Nous rejoignons les propos qui ont été tenus. En particulier, nous avons proposé un droit à une formation différée pour tous les jeunes qui sortent sans qualification du système éducatif. Nous avons proposé que soit adoptée une démarche « *compétences* », qui prenne en compte toutes les formes d'intelligence à l'école. Nous avons proposé la réversibilité dans l'orientation. Certaines de nos propositions consistaient à suivre et accompagner le jeune dans son parcours, dont je précise qu'il se développe tout au long de la vie et qu'il ne s'arrête pas à l'issue de la formation initiale.

**Olivier SAMAIN** - On me signale que les premières fiches<sup>1</sup> sont arrivées. Je cède la parole à Amandine BRIANE, qui va en faire une brève synthèse.

**Amandine BRIANE**, journaliste à *Campus Mag* et animatrice des Assises nationales de la jeunesse

Une première remarque concerne le maintien des filières qui n'offrent aucun débouché, mais qui accueillent pourtant de nombreux étudiants, en particulier les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou la filière communication. Pourquoi ne pas prévoir, dans ces filières, davantage de liens directs avec les besoins du monde du travail ?

### *LA TRANSITION ÉTUDES/PREMIER EMPLOI*

De nombreuses remarques ont abordé le sujet de la transition entre les études et la recherche du premier emploi. Notamment Clément QUIRIAU demande de quelle façon il serait possible de faciliter la transition entre l'enseignement et l'emploi, notamment face aux problèmes de l'orientation, peu mis en avant dans l'enseignement français. Sur le même thème, Elise met en avant le fait qu'en Belgique, dès le collège, des ateliers visent à faire découvrir les différents métiers aux élèves. Pourquoi, en France, de tels ateliers ne pourraient-

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

ils pas se mettre en place ? Concernant la recherche du premier emploi, pourquoi ne pas dédier un espace jeunes au sein de l'ANPE ?

### ***LA MOBILITÉ DES JEUNES***

La question de la mobilité des jeunes dans leur vie active revient souvent dans les questions. Ainsi, Baki YOUSOUFOU demande si ce sont les jeunes qui sont trop exigeants face au monde du travail, s'ils ont vocation à exercer le même métier tout au long de leur vie, comme le faisaient leurs parents autrefois, ou bien s'ils seront obligés de s'adapter constamment au monde du travail et de changer de métier tout au long de leur vie professionnelle. Il précise que la jeunesse a besoin d'un parcours qui soit un minimum sécurisé. Enfin, Sarah BRAUNSTEIN, déléguée personnel jeune, revient sur le CPE et se demande si, finalement, cette journée ne serait pas la même chose que la forte mobilisation face au CPE qui avait eu lieu, en cherchant à catégoriser les jeunes et à leur donner un rôle spécial au sein des entreprises.

**Olivier SAMAIN** - Je pense que le Président Jacques DERMAGNE rebondira sur cette dernière remarque. Le manque d'efficacité du système d'orientation français est fortement souligné. Visiblement, il y a un réel problème.

**Sihem HABCHI**, membre du groupe de travail B

Je suis une représentante du mouvement Ni Putes, Ni Soumises. Je voudrais revenir sur l'école et l'entreprise, et sur « *comment apprendre à vivre ensemble ?* » Cette question nous poursuit et continue à nous poursuivre aujourd'hui. Aujourd'hui, comment poser les jalons pour que l'égalité soit à la fois un moyen et un objectif. L'école est pour nous un endroit essentiel.

### ***LES ÉCHECS DE L'ÉCOLE***

Pourtant, on constate aujourd'hui son échec à former des citoyens égaux, son échec à concrétiser cette mixité sociale, son échec à donner, en termes de connaissances, les moyens à tous de pouvoir apprendre, évoluer dans la vie, tracer un projet professionnel et un projet de vie. L'école doit permettre à chaque individu, qu'il soit né en banlieue ou ailleurs, d'avancer dans la vie et d'en être acteur.

En ce sens, la carte scolaire doit être révisée et renégociée. Nous, ici, avons notre mot à dire, mais ce sujet doit aussi faire l'objet d'une implication réelle de l'Education nationale. Dans le document de synthèse du groupe B, nous avons proposé la création d'un ministère « *Education-formation tout au long de la vie* », qui pourrait amorcer une réflexion sur la mobilité. La mobilité : comment, aujourd'hui, casser ces frontières qui se sont érigées partout dans notre société ? Malheureusement, la carte scolaire a montré ses limites.

Aujourd'hui, il faut casser ces ghettos et faire en sorte que nos enfants puissent se mouvoir. Se mouvoir signifie se mouvoir physiquement sur notre territoire - accéder à différents lycées, aussi bien les lycées d'excellence que les autres - mais aussi se mouvoir dans la société.

Aujourd'hui, la précarité fait que l'on doit se réorienter facilement. Comment est-ce possible ? Julie COUDRY a insisté sur ce service public à la formation. Il me paraît important de pouvoir revenir sur ce point.

### ***LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES***

Par ailleurs, en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes, nous savons parfaitement qu'en France, nous sommes loin du compte. Des dispositifs de correction d'inégalités ont été mis en place, par exemple la parité. Pourtant, la réalité témoigne que nous

sommes vraiment très, très loin du compte. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la composition de notre Assemblée nationale et de nos institutions ! Comment faire pour que cette question devienne à la fois un objectif et un moyen ? Il faut mettre en place des dispositifs réels, mais aussi changer les mentalités, ce qui est une autre « *paire de manches* ». Encore une fois, l'école a un rôle à jouer. Avez-vous appris à l'école ce qu'était le combat féministe et le combat pour l'égalité hommes-femmes ? Il faut impérativement faire en sorte que nos enfants, filles et garçons, sachent ce qu'est le combat pour l'égalité et pour l'égalité hommes-femmes.

Par ailleurs, la question de la diversité. Aujourd'hui, la diversité est une richesse. Il ne faut plus que ce soit un handicap. Il ne faut plus que nos enfants croient qu'ils sont nés avec un handicap parce qu'ils sont nés dans tel ou tel quartier, avec telle ou telle couleur. C'est inadmissible dans notre pays et c'est une honte ! Comment faire pour corriger cela ?

### ***LA DIVERSITÉ, UNE RICHESSE POUR L'ENTREPRISE***

Encore une fois, l'école est un lieu primordial, mais n'oublions pas l'entreprise. Dans l'entreprise, je ne suis pas pour l'anonymat, mais, bien au contraire, pour la visibilité de cette diversité. Enfin, elle doit pouvoir être acceptée par tous comme étant une richesse et non un handicap. Nous avons les moyens de le faire. Les entreprises connaissent l'obligation annuelle de négociation sur l'égalité hommes-femmes. Pourquoi ne pas mettre en place l'obligation annuelle de négociation sur la diversité ? Pour cela, il conviendrait non seulement de former les DRH et de les sensibiliser sur cette question, de créer des mécanismes de contrôle, mais aussi et surtout d'appliquer les sanctions. Des sanctions doivent être appliquées face à toutes les formes de discrimination qui peuvent sévir dans l'entreprise, au sein du service public. Sans oublier que ces sanctions doivent être rendues publiques. Malheureusement, tant qu'elles ne seront pas mises sur la place publique, tant que nous n'aurons pas cette visibilité de la diversité qui, aujourd'hui, doit émerger, parce que c'est une condition *sine qua non* au « *vivre ensemble* », nous n'y arriverons pas.

**Olivier SAMAIN.**- En fin de matinée, nous entendrons le DRH d'une grande entreprise, Yann LAROCHE. Il aura des choses à dire sur le rôle des entreprises, notamment dans l'accomplissement de la diversité. J'aimerais également que nous entendions des membres du Conseil économique et social ou des CESR représentant le monde de l'entreprise, pour savoir ce qu'ils répondent à cette remarque sur le rôle des entreprises en matière de diversité dans l'accueil des jeunes.

**Léon SALTO**, membre du Conseil économique et social, représentant les Entreprises privées

Je suis très heureux de constater qu'il n'y a pas un rejet de l'entreprise par les jeunes qui se sont exprimés, mais, au contraire, une grosse attente. Le monde de l'entreprise, en dépit d'une certaine financiarisation de l'économie, mais qui touche seulement quelques pans, reste un monde de création, de passion, d'intégration, de travail en équipe et de solidarité, et il est très favorable à l'épanouissement. Les entreprises attendent les jeunes. Elles sont bien souvent en avance sur un certain nombre de nos réflexions.

Concernant l'intégration, l'univers de la grande distribution a lancé les recrutements par simulation et non plus sur CV. On n'a même pas besoin de CV anonymes. On met en situation les jeunes et ce sont uniquement sur leurs aptitudes à exercer le métier qu'ils sont, ensuite, recrutés.

## ***METTRE LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN FACE DES FORMATIONS***

Je rebondirai sur deux propositions très pertinentes qui ont été faites. La première est de faire, très tôt, à l'école, une information sur les métiers. Et qu'elle soit intégrée à l'enseignement. La seconde est de beaucoup mieux professionnaliser tous nos systèmes d'orientation professionnelle pour mettre les besoins en face des formations. En effet, il y a des métiers en déficit, que l'on appelle des « *métiers en tension* » et qui vont manquer d'effectifs, et il y a des métiers en surnombre, qui conduisent les jeunes qui ont suivi les formations vers des culs-de-sac, ce qui crée des frustrations ou impose l'obligation de refaire une formation au cours de la vie. Il faut mettre les besoins en face et chacun doit pouvoir choisir en connaissance de cause, car, de toute façon, à la fin, la sélection se fait par le nombre de places disponibles.

**Elisabeth MORIN**, membre du Conseil économique et social, au titre des Personnalités qualifiées

Au sein de la délégation pour l'Union européenne du Conseil économique et social, nous avons élaboré une contribution sur le Pacte européen pour la jeunesse, Pacte dans lequel nous retrouvons beaucoup des demandes que vous avez exprimées ce matin. Il y en a trois tout spécialement que je voudrais pointer et qui sont revenues plusieurs fois dans vos interventions.

### ***LE PACTE EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE : UN PROJET À VALORISER***

Vous avez parlé de « *vivre ensemble* », d'apprendre à être ensemble, de respecter les autres, de l'égalité entre les citoyens. Nous avons mis cette attention à l'autre, cette volonté de respect comme pilier central de l'éducation. Le deuxième point que nous avons avancé dans ce Pacte européen pour la jeunesse, c'est le travail sur le développement des compétences pour chacun des jeunes en formation. Les compétences sont ce sur quoi on peut ensuite appuyer la validation des acquis de l'expérience, car c'est le développement des compétences qui va pouvoir permettre, ensuite, de développer la formation tout au long de la vie et donc garantir une adaptation à l'évolution des besoins de la société. Vous parliez de « *métiers en tension* » ; c'est vrai, il faut savoir répondre aux évolutions rapides des besoins de la société. C'est aussi le développement des compétences qui vous permet d'avoir un véritable itinéraire d'épanouissement personnel dans la vie professionnelle et c'est comme cela que nous l'avons inclus dans le Pacte européen pour la jeunesse.

Je voudrais insister sur un dernier point : l'esprit de mobilité. Il va falloir l'inculquer dans l'éducation, à l'école, dès le plus jeune âge. Aujourd'hui, un jeune qui entre sur le marché du travail doit pouvoir être mobile : mobile sur les différents postes de travail qu'il aura à occuper dans l'entreprise ; mobile géographiquement, car il ne va pas forcément trouver du travail immédiatement sur place ; peut-être faut-il aussi apprendre à se déplacer ; on voit très souvent une corrélation entre les jeunes chômeurs et leurs difficultés à acquérir cet esprit de mobilité ; et être mobile dans le monde et en Europe.

A ce titre, je voudrais souligner une initiative tout à fait extraordinaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui a un programme de mobilité pour les jeunes chômeurs. Cet Office accompagne ces derniers dans des stages au Québec. On voit bien que la mobilité est un formidable facteur d'intégration au retour. C'est sur cet esprit de mobilité qu'il faudra, aussi, axer l'éducation.

**Olivier SAMAIN.**- Cela rejoint ce qui a été dit précédemment à cette tribune. Il y a une volonté de favoriser une mobilité en connaissance de cause.

**UN INTERVENANT.-** Je suis étudiant à l'université de Limoges. Je constate que notre génération, après les moins glorieux événements des banlieues et les événements du CPE, est apparue, aux yeux d'une certaine opinion publique, comme ayant peur des grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons constaté que nous ne sommes plus assurés d'avoir un métier une fois que nous sortons de nos différentes formations, comme ce fut le cas pour nos parents.

***DES JEUNES QUI N'ONT PAS PEUR, MAIS QUI VEULENT ÊTRE PRÉPARÉS À L'AVENIR***

Une fois ce constat fait, nous l'acceptons et nous nous préparons à affronter les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas la peine de penser que nous avons peur, nous voulons juste être préparés à affronter ces grands défis. Nous ne voulons pas être livrés à nous-mêmes pour affronter ce qui est le grand défi de notre siècle, celui de la mixité sociale, ethnique, mais aussi celui de l'emploi, l'emploi étant une priorité dans la formation. Car, jusqu'à présent, le seul lieu où l'on prépare les gens à l'emploi, c'est l'école ; c'est là que l'on apprend à connaître ou à manier les premiers outils. L'école reste un endroit idéal pour la formation à l'emploi. C'est ainsi qu'a été créée une commission université emploi.

Nous constatons aussi que l'orientation est une énumération de formations existant dans l'enseignement supérieur, qui sont pointées vers différents métiers ; mais jamais on ne nous a donné une information claire sur les différentes filières, ce vers quoi ces filières peuvent aboutir : combien d'étudiants entrent en première année de STAPS, combien en sortent au bout de la deuxième année ; combien deviennent professeurs des écoles ; combien travaillent dans d'autres domaines ; combien travaillent dans un domaine similaire à leur formation ? On n'a jamais ces informations. On nous dit toujours « *N'allez pas dans ces filières, c'est dangereux, vous n'aurez pas d'avenir* ». Cette forme d'orientation ne nous laisse pas le choix. Pour moi, une orientation choisie est mieux qu'une orientation imposée, quelles qu'en soient les conditions.

**Patrick TASSIN**, vice-président du Conseil économique et social régional de Champagne-Ardenne, au titre de la Confédération générale du travail (CGT)

Le monde de l'entreprise, ce n'est pas seulement des chefs d'entreprise, ce sont aussi les salariés : je représente la CGT au CESR de Champagne-Ardenne.

Par rapport à ce qui a été dit par le porte-parole du premier groupe, aujourd'hui, la VAE est bien évidemment ouverte à toutes les expériences, y compris celles émanant du secteur associatif. Le problème posé relève plutôt de l'information, mais surtout de l'accompagnement des éventuelles demandes de VAE, car c'est assez complexe.

***DONNER AUX JEUNES LES OUTILS DE LEUR AUTONOMIE INTELLECTUELLE***

Je reviendrai sur quelque chose qui me semble problématique dans les propositions faites, c'est la formation à la professionnalisation ou à la connaissance des métiers. Évidemment, il faut que l'Education nationale s'ouvre encore plus au monde de l'entreprise ; elle l'est déjà un peu. Mais Kamal AHAMADA a dit quelque chose qui m'a paru très juste : il faut donner plus d'autonomie intellectuelle au niveau de l'Education nationale, permettant aux jeunes de se prendre en charge dès le départ. Il ne suffit pas de reconnaître que des métiers vont changer, muter profondément. Dans ma région, on a une masse considérable d'opérateurs de production ; on sait très bien que ces métiers doivent évoluer ; ce n'est pas obligatoirement dans ces métiers que l'on doit former les jeunes qui vont sortir dans trois, quatre ou sept ans.

On doit d'abord donner aux jeunes une éducation au choix, donc une formation qui leur permettra de mieux choisir parmi les métiers qui vont évoluer et qui leur donnera plus

de capacité à évoluer, y compris à répondre à la mobilité professionnelle dont on a parlé tout à l'heure.

**UN INTERVENANT.-** Je viens d'Outre-mer et suis étudiant en quatrième année de journalisme.

***L'APPRENTISSAGE À 14 ANS, UNE FAÇON DE FUIR LES PROBLEMES ?***

Un intervenant disait qu'il faudrait offrir des informations très tôt à l'école sur les métiers. Certes, c'est important. Mais quand on se souvient de ce qu'a dit notre Premier ministre après les événements de banlieue, après le CPE, à savoir qu'aujourd'hui, la réponse peut être l'apprentissage à quatorze ans, ma question est : n'est-ce pas dommage ? Je rejoins l'avis de Julie COUDRY. N'est-il pas dommage de dire qu'aujourd'hui, l'apprentissage est à quatorze ans au lieu de seize ans ? Normalement, l'école est obligatoire jusqu'à seize ans ; ramener l'apprentissage à quatorze ans, n'est-ce pas fuir le problème et dire que, si un jeune à cet âge n'y arrive pas, on le laisse tomber au lieu de le pousser encore et de lui donner une formation ? J'aimerais que l'on précise ce point, offrir une chance à tout le monde, ne pas anticiper l'échec.

**Aurélié COLLIN.-** On est pour ou contre l'apprentissage à quatorze ans, mais ce sont des dispositifs qui existent dans les Centres de formation et d'apprentissage (CFA). Des jeunes arrivent dès quatorze ans dans les écoles. Bien sûr, s'arrêter à cet âge est un non-sens, mais il faut aussi laisser la possibilité aux jeunes qui ne veulent pas poursuivre leurs études de s'approcher du monde de l'entreprise. Cela, ce n'est pas un non-sens. Le non-sens serait de dire que tout le monde va à l'école, même si on n'a rien à y chercher.

Il s'agit de proposer, dès quatorze ans, de s'orienter vers le monde professionnel. Avec le chéquier « *formation tout au long de la vie* », quel que soit le nom qu'on lui donne, quelqu'un qui arrêtera plus tôt ses études généralistes pourra reprendre ensuite. Il faut peut-être compléter le dispositif, mais c'est aussi un non-sens de dire que quelqu'un ne peut pas s'arrêter à quatorze ans. J'ai des élèves qui viennent dès cet âge ; en général, cela fait de belles réussites dans les professions. Nous faisons des concours et nos meilleurs apprentis de France viennent tous de la préformation, c'est-à-dire dès quatorze ans.

**Mourad BENDRISS,** ouvrier, militant de la CGT

J'assiste à ces Assises à l'invitation de Kamal AHAMADA.

Le ministre est venu tout à l'heure et a fait un très beau discours, mais je ne le vois plus ; je ne sais pas où il est passé. Il voulait nous écouter, qu'on lui pose des questions, mais, pour poser des questions, il faut être deux. Un dialogue ne se fait pas tout seul.

**Olivier SAMAIN.-** Le ministre ne souhaite pas interférer dans vos travaux, mais ce qui va remonter de ces Assises lui sera communiqué. Les actes de ces Assises vont être rédigés très rapidement et seront très largement diffusés. Le Président DERMAGNE en dira quelques mots tout à l'heure. Il est évident que toute la matière qui va remonter de cette journée arrivera sur le bureau du ministre, et même « *au-dessus* » me souffle le Président du Conseil.

**Mourad BENDRISS.-** A propos de la validation des acquis, j'ai un bac pro et je voulais faire un BTS en productique ; je vais valider mes acquis ; mais les entreprises nous prennent toujours au minimum, c'est-à-dire ouvrier spécialisé. Que l'on soit diplômé ou pas, on est toujours pris au bas de l'échelle. Après, c'est au bon vouloir de l'entreprise de nous faire monter ou pas. En général, cela se passe toujours ainsi, même si on a des diplômes. On n'a pas le choix, car on est obligé de travailler. C'est du chantage.

## ***QUELLE QUE SOIT LA FORMATION, DES EMBAUCHES AU BAS DE L'ÉCHELLE***

Si cette situation perdure, la fuite des cerveaux va s'aggraver. On n'en parle pas assez. Les chercheurs partent dans de nouveaux eldorados tels le Canada, l'Australie, l'Irlande ou les Etats-Unis. S'il n'y a plus de cerveaux en France, nous qui en avons un peu moins, on aura du mal à s'en sortir !

**Olivier SAMAIN.**- Il me semble que l'on a tous un formidable potentiel dans le cerveau !

Je demande à Amandine BRIANE de revenir en tribune pour nous faire une synthèse des fiches<sup>1</sup>.

**Amandine BRIANE.**- De nombreuses fiches nous sont parvenues rebondissant sur ce qui a été dit depuis le début de la matinée.

Concernant l'égalité des chances à l'école, de nombreuses questions ont été posées, entre autres : quel peut être le rôle de l'Etat pour assurer l'égalité à l'école ? L'égalité des chances est-ce mieux que l'égalité des droits ?

Revenant sur la question de la formation, un participant nous demande si l'école formate des citoyens ou des employés.

**Olivier SAMAIN.**- Il est dommage que ce soit un participant anonyme ; on aurait bien aimé l'entendre. S'il souhaite prendre le micro pour développer davantage sa remarque, cela pourrait être intéressant.

**Amandine BRIANE.**- Un autre intervenant fait aussi remarquer que le seul objectif de la formation, selon les propositions avancées depuis tout à l'heure, semble être le travail. Or il estime que le travail ne devrait pas être une fin ; au contraire, formation et travail devraient être des moyens permettant l'émancipation de l'individu afin que celui-ci ait envie de s'impliquer dans la construction d'un réel projet de société.

Sur le problème spécifique de l'université, de nombreuses personnes font remarquer que l'université n'est pas assez professionnelle : ne peut-on pas améliorer cette situation ?

## ***QU'EN EST-IL DU DROIT À L'ERREUR ?***

Par ailleurs, Elodie GUENARD, membre du CDJ de Seine-Maritime, revient sur le problème de l'échec, du droit à l'erreur et fait remarquer que tout ce qui a été dit jusqu'ici est certes très intéressant, mais semble uniquement s'articuler autour de l'obligation de la réussite. Dans une certaine mesure, elle s'apparente à une forme d'élitisme. Qu'en est-il du droit à l'erreur ?

Enfin, pour revenir sur les problèmes des formations sans débouchés évoqués tout à l'heure, Aurélien MARCHESI s'interroge sur le problème des diplômés en STAPS. En effet, lorsqu'il a commencé ses études, son professeur lui avait dit qu'un des débouchés des STAPS était de devenir professeur d'Education physique et sportive (EPS). Or, après cinq années d'études, dans sa promotion, seuls 3 % des élèves sont devenus professeurs d'EPS. Que prévoit-on pour les autres ? Comment gérer le flux d'étudiants recalés ?

Enfin, pour revenir sur la méthode que vous avez indiquée tout à l'heure, plusieurs intervenants demandent pourquoi il n'est pas possible de donner plus la parole à tous les jeunes qui ont fait l'effort de venir aujourd'hui. Selon eux, le débat ne doit pas être seulement

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

la « *promotion des travaux du CES* ». Il est demandé à ce que la parole soit donnée plus souvent aux gens de la salle.

**Olivier SAMAIN.**- Le message est bien passé. Toutefois, il faut réexpliquer pourquoi il a été convenu de faire ainsi. Il n'est pas simple d'organiser un échange avec un millier de personnes dans la salle. Il y a aussi la volonté de faire passer des messages entre les jeunes et ce qu'on appelle la société civile organisée, constituée des membres du CES, des CESR, du CNJ, des CDJ. Il faut que cet échange puisse être productif, efficace.

On a bien compris que vous souhaitiez vous exprimer plus largement. A la fin de la matinée, on entendra Yann LAROCHE, directeur général délégué d'EDF qui nous donnera sa vision de son entreprise sur ce premier thème.

**Philippe MEURS**, membre du Conseil économique et social, représentant l'Agriculture

Je suis président des Jeunes agriculteurs. Je souhaite revenir sur une notion qui a été abordée tout à l'heure concernant la cohabitation entre l'emploi salarial et la création d'entreprise ; création d'entreprise que je connais bien. Aujourd'hui, il existe de vraies possibilités dans les filières agricoles, qui ne sont pas suffisamment valorisées. Il n'y a pas suffisamment de réactivité entre la formation et les vrais débouchés qui existent dans les différentes filières.

Un travail est à réaliser ensemble. Il faut aussi réfléchir pour donner l'envie et la possibilité d'aller vers cette création d'entreprise. Ce n'est pas insurmontable. Dans le monde agricole, il ne s'agit pas de grosses entreprises ; les exploitations agricoles peuvent être très modestes. Notre rôle est de rassurer et d'informer sur ces créations ; c'est aussi le rôle du gouvernement, des différents intervenants au niveau de la formation, mais aussi de ce qui suit. C'est quelque chose que l'on doit faire rapidement.

#### ***L'AGRICULTURE : UN SECTEUR PORTEUR POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES***

Dans notre secteur, 30 % des gens qui s'installent dans l'agriculture ne sont pas issus du monde agricole. Il existe donc des possibilités pour nombre d'entre vous de vous installer sur des secteurs que vous connaissez peu. Cela peut être quelque chose d'intéressant en fonction de vos envies, de la qualité de la vie, sur un travail par rapport à la nature. Il existe vraiment des créneaux.

Il faut vraiment que vous réfléchissiez sur votre épanouissement professionnel avant de savoir ce que vous allez gagner à long terme. Cette notion d'épanouissement professionnel qui rejaillit sur l'épanouissement personnel est très importante.

Le fossé entre le système éducatif et le milieu professionnel est réel. Par rapport à cela, la formation initiale est primordiale, mais elle ne suffit pas. Par expérience, on a mis en place des stages préparatoires à l'installation. Il s'agit d'une formation qui permet d'adapter la formation au projet de création d'entreprise. Cette relation entre les deux nous permet d'aboutir à un résultat intéressant. On en est fier. Au bout de dix ans d'installation, 95 % des gens sont toujours présents. Cela signifie que l'on a 95 % de réussite grâce à ce parcours à l'installation. C'est un chiffre qui nous est envié par de nombreux secteurs. Il convient de valoriser cette formation après le cursus initial qui est en lien avec le projet de création d'entreprise.

**Julie COUDRY.**- Je voudrais faire part d'un souhait. Avec soixante-cinq jeunes, nous avons préparé les documents de synthèse qui vous ont été présentés. L'objectif est de les confronter. On a essayé de mettre en avant des propositions, le fait d'envisager l'orientation comme quelque chose qui doit se faire tout au long de la vie avec les services publics, le fait

que l'ensemble des dispositifs de recherche d'emploi soient fusionnés, l'idée d'un droit de tirage pour se former. A ce propos, une question est revenue sur le droit à l'échec : une fois que l'on échoue, on a la possibilité de se former à nouveau et d'avoir un travail dans lequel on peut progresser.

Sur ces propositions, il est souhaitable que les différents intervenants puissent réagir et nous dire la façon dont ils les perçoivent afin de confronter tous les travaux et les avis des uns des autres.

**Olivier SAMAIN.**- Je vous invite à rebondir sur ces propositions concrètes.

**Meïssa ALLAL.**- Je suis invitée par la CGT. Pour faire de la formation, il faut des moyens. En mai 2004, le Droit individuel à la formation (DIF) s'est mis en place dans les entreprises. Aujourd'hui, il n'est que de vingt heures par an et encore pour les Contrats à durée indéterminée (CDI), car pour les Contrats à durée déterminée (CDD) et les temps partiels, c'est au prorata des heures travaillées.

#### ***ACCROÎTRE LE CRÉDIT HORAIRE DU DIF***

Il conviendrait de donner un sens plus grand au DIF pour les jeunes, notamment pour ceux qui sont moins diplômés que les autres. Au lieu de vingt heures par an, on pourrait leur donner soixante heures, car, en trois jours de formation, on ne fait pas grand-chose. C'est une mesure concrète, j'espère que ce sera repris par la salle.

**Olivier SAMAIN.**- Il faudrait différencier le DIF ?

**Meïssa ALLAL.**- Non, mais accroître le droit au DIF.

**Olivier SAMAIN.**- Faire en sorte qu'il offre de plus grandes garanties aux jeunes ?

**Meïssa ALLAL.**- Il faudrait qu'il offre un crédit d'heures plus important et ainsi donner une réelle chance de formation et d'orientation professionnelle.

**Jonathan VASSEUR.**- J'arrive de Polynésie française. Je suis vice-président des étudiants. On a beaucoup parlé de l'orientation. On attend beaucoup d'un conseiller d'orientation, qu'il puisse nous renseigner, non pas seulement sur les métiers qui existent, mais sur ceux que l'on va pouvoir faire à la sortie de nos études et sur le fait aussi de ne pas nous « ranger » dans les tiroirs. On a souvent l'impression, lorsque l'on est jeune, au lycée, dans l'enseignement supérieur, d'être rangé, d'être parqué, car on a fait telle ou telle formation qui va nous offrir tel ou tel métier.

A l'université dont je suis originaire, il a été mis en place une matière à part entière qui porte sur la découverte des métiers, des formations. Ce qui a beaucoup apporté, c'est la présence d'invités dans les cours, venus pour nous présenter la réalité actuelle de l'emploi, des métiers auxquels on se forme, des métiers pour lesquels il n'y a pas de formation, où l'on attend des jeunes qu'ils se forment du mieux qu'ils peuvent pour, comme le disait l'intervenant du Pas-de-Calais, des métiers précis que l'on ne trouve pas et dont on a besoin.

#### ***MIEUX IMPLIQUER LES PARENTS DANS L'ÉDUCATION***

Je voulais aussi réagir sur un autre point. On a parlé de l'école et de l'enseignement comme lieu de formation pour le métier et, dans les trois documents de synthèse, l'école a été mentionnée comme lieu de formation civique, pour former des citoyens. On a parlé de l'intégration, de beaucoup de choses. Mais je pense aussi qu'il faudrait responsabiliser les parents qui, aujourd'hui, disent : « C'est à l'école de former mon enfant, de lui apprendre tout ce qu'il doit faire ; c'est à l'école de former mon jeune ; c'est l'école qui est responsable s'il ne sait pas telle et telle choses ». Il faut avant tout mettre les parents, du

primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, tant que les enfants sont à leur charge, face à leurs responsabilités.

Je suis arrivé il y a quatre semaines de Tahiti, où l'on a une vision un peu différente ; on est un peu plus proche des gens, on n'a pas spécialement peur. Aujourd'hui, tout le monde a peur, car on voit des jeunes de plus en plus jeunes faire des bêtises de plus en plus grandes et de plus en plus répréhensibles, alors que les parents ne font rien. C'est aussi à la société de responsabiliser les parents. Leur rôle a été un peu perdu.

**Gustave-Emile LORMEAU.**- Je suis économiste, sociologue et président de la Société de protection des arbres et des espaces verts. Je viens ajouter de l'eau au moulin du précédent intervenant sur l'agriculture. Il y a des filières considérables dans l'agriculture qui sont mal connues, particulièrement la filière bois. La France est le pays d'Europe qui a le plus de forêts et le pays d'Europe qui a le plus de possibilités d'emploi dans la filière bois ; seulement, il faut pour cela que les jeunes fassent l'effort d'aller vers le bois. Ce n'est pas toujours aussi facile que de faire des études.

**Magali GILLES.**- Je suis chef d'une entreprise artisanale. Je voudrais rebondir sur ce qui a été dit parce que je pense entrer dans le cadre des propositions qui ont été faites. En tant que chef d'entreprise, j'offre des emplois sécurisés dans le cadre de CDI la plupart du temps, une formation effective et personnalisée de 20 heures ou plus en fonction des demandes de chacun des salariés et une possibilité réelle d'évoluer au sein de mon entreprise.

#### **REVALORISER L'IMAGE DE L'ARTISANAT**

Et que font les instances gouvernementales pour moi en tant qu'artisan chef d'entreprise ? Pas grand-chose. La plupart du temps, on m'envoie des jeunes qui sont démotivés et auxquels on a dit que mon secteur d'activité est - je les cite - « *leur dernière chance* ». Alors il faudrait arriver aujourd'hui à redorer cette image de l'artisanat, à faire comprendre aux jeunes qu'un métier manuel peut être une vraie chance puisqu'il y a du travail.

Cela fait six ans, en ce qui me concerne, que je suis à mon compte. Les discours politiques évoluent, les mentalités semblent vouloir changer, mais jusqu'à présent, il n'y a rien de concret. Cela me pousse à me demander concrètement quels seront les résultats de cette journée et quel sera l'impact réel sur la suite des événements.

**Olivier SAMAIN.**- On aura peut-être des éléments de réponse ce soir avec le Président DERMAGNE. Mais j'aimerais savoir ce que vous répondez aux jeunes quand ils arrivent vers vous en disant : « *On nous a indiqué que votre porte était notre dernière chance* ».

Et Philippe DECHARTRE, ancien ministre, doyen du CES, me souffle une autre question : dans quel secteur travaillez-vous ?

**Magali GILLES.**- Nous sommes boulangers.

**Olivier SAMAIN.**- Quelle est la réponse que vous apportez aux jeunes ?

**Magali GILLES.**- Je leur réponds : « *Bienvenue, nous allons vous offrir une formation adéquate, personnalisée et, surtout, une bonne formation* ». Nous sommes artisans depuis quatre générations en ce qui nous concerne ; donc nous avons ce désir de transmettre un métier, une passion et un désir d'entreprendre et de créer quelque chose, une entreprise. Voilà ce que je leur réponds.

Parfois, cela marche, parfois non parce que, malheureusement, on a mis dans la tête de ces jeunes qu'ils n'étaient plus bons à grand-chose et que, donc, il fallait se tourner vers ces métiers de l'artisanat. Cela commence à suffire !

**UN INTERVENANT.-** Je suis représentant des jeunes chimistes, invité par la CGT. Cela me fait plaisir que le gouvernement, en 2006, s'intéresse à l'insertion des jeunes. Il était temps !

***LA REVALORISATION DU SMIC, CONDITION DE LA REVALORISATION DES MÉTIERS  
« MANUELS »***

J'ai examiné les trois documents de synthèse A, B et C et je peux vous dire que le rapport B est très satisfaisant pour ce qui concerne les jeunes chimistes. On parle aussi de valoriser les travaux manuels. C'est bien, c'est excellent, les trois le disent. Mais comment valoriser si ce n'est remonter le SMIC ? Souvent, c'est la question fondamentale.

Autre point : on parle de l'apprentissage à 14 ans. Apparemment, il y a des réussites, c'est bien. Mais que sont devenus ceux qui ont échoué ? Les jeunes sortent de l'apprentissage à 16 ou 18 ans, ils sont sortis de l'enseignement général, ont des difficultés de lecture et d'écriture et que fait-on de ceux qui ont échoué ? C'est la question que je veux poser parce que, pour moi, l'enseignement général, c'est la meilleure insertion possible dans la vie actuelle, l'épanouissement social...

**Olivier SAMAIN.-** Vous parliez du SMIC. Je vous signale que, cet après-midi, on va y consacrer une partie de nos débats, puisque l'on abordera notamment le niveau de vie des jeunes. Julie COUDRY souhaite rebondir dès maintenant.

**Julie COUDRY.-** C'est une très courte réaction à ce qui vient d'être dit, à la fois sur les métiers manuels et, sur l'intervention précédente.

Revaloriser le SMIC, pourquoi pas, mais la question essentielle, transversale à nos travaux, c'est la progression dans la carrière. Le SMIC est un minimum, il n'est surtout pas question d'y rester toute sa vie. C'est déjà une bonne orientation.

**Aurélië COLLIN.-** Juste une remarque sur la formation professionnelle. J'invite ce jeune homme à venir dans les écoles, dans toute la France, pas forcément dans la mienne. Bien sûr, nos élèves suivent également l'enseignement général et poursuivent leurs études en mathématiques, français, histoire-géographie, anglais... Ce ne sont pas des sous-métiers, ni des sous-formations.

***L'APPRENTISSAGE, LIEU DE PASSION ET D'ÉPANOUISSEMENT***

Je rebondis sur ce que disait un intervenant tout à l'heure : « *Si vous êtes en échec, partez en apprentissage* ». C'est justement ce que l'on ne veut plus entendre dans les métiers. L'apprentissage, c'est pour progresser, faire une carrière dans tous les métiers. Ce n'est pas : « *Vous êtes mauvais, allez ici* », mais : « *Cela vous intéresse, vous êtes passionné, venez chez nous avec grand plaisir et vous verrez que l'on peut s'épanouir* ».

**Olivier SAMAIN.-** Cela vaut aussi pour les parents, parce qu'il y a des réticences du côté des familles qui ne sont pas justifiées. Mais les mentalités sont en train de changer, puisque l'on voit les contrats d'apprentissage se multiplier.

**Ronan DUBOIS -** Merci de me donner la parole. Je suis volontaire au mouvement ATD Quart Monde et je vais tous les jours à la rencontre des jeunes de 15 à 25 ans qui vivent dans la précarité et l'exclusion. Je voulais rebondir sur tout ce que l'on a dit ce matin.

***NE PAS OUBLIER LES JEUNES EXCLUS OU EN GRANDE PRECARITÉ***

On parle beaucoup de gens qui réussissent, qui font des études, qui peuvent avoir des diplômes. Que fait-on de ces jeunes qui font aussi partie de la jeunesse et qui sont

malheureusement oubliés ? On peut même regarder dans l'assemblée aujourd'hui ; il n'y en a pas beaucoup.

Je voulais revenir sur un point évoqué ce matin pour coordonner et mettre en synergie les différents organismes qui existent en matière d'accueil, d'information et d'orientation, tels que l'ANPE, les missions locales, les mairies et les organismes publics. Au quotidien, je suis avec des jeunes de 15 à 25 ans qui ne vont pas dans ces structures. On sait qu'en France, les structures existent, les gens qui travaillent dans les structures sont des professionnels, des travailleurs sociaux qui exercent très bien leur métier, mais qui ne voient pas ces jeunes. Ils ne voient que les jeunes dynamiques. Mon travail dans le Val-d'Oise est de faire du lien en allant quotidiennement à la rencontre de ces jeunes pour qu'ils se rendent, de leur plein gré, dans les missions locales, dans les bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE)...

Je voulais juste relever cela parce que je me suis mis en partenariat avec une mission locale du Val-d'Oise et nous nous sommes aperçus que cela fonctionne. On n'en est pas à la réussite, pour l'instant, au niveau du travail, mais, maintenant, les jeunes vont dans ces missions locales, et pas forcément toujours avec moi.

Je trouve extrêmement importante cette notion d'aller à la rencontre des gens, c'est-à-dire qu'il ne faut pas réfléchir ici tout le temps et dire : « *On réfléchit ensemble, on fait partie de la jeunesse* ». Allez voir ce qui se passe dans les rues et les quartiers. Allez à la rencontre de ces gens-là. Personne ne va vous manger. Et les gens nous reçoivent extrêmement bien.

**Nordine LAZEREGUE**, représentant du Conseil départemental de la jeunesse de Moselle au Conseil national de la jeunesse

On a parlé de démotivation des jeunes, que ce soit sur le plan de l'artisanat ou des institutions, qui fait que les jeunes ne sont plus motivés pour aller vers les institutions.

#### ***VÉHICULER UNE IMAGE PLUS POSITIVE DE LA JEUNESSE ET DE LA SOCIÉTÉ***

D'après mon histoire, je pense que cela découle d'un constat trop négatif de tout. On montre beaucoup aujourd'hui, que ce soit dans les médias, les journaux ou les conversations publiques, des jeunes qui cassent ou qui sont à l'origine de l'insécurité, ou des patrons qui font de la discrimination, ou des diplômés qui n'arrivent pas à trouver du travail. Tout cela amène une vision très négative et je me dis que, pour avancer, avant tout, il faut être positif. C'est ce que l'on oublie de faire dans les deux sens.

**Olivier SAMAIN**.- Merci pour votre brève remarque.

**Sabine MAIRESSE**.- Je fais partie des personnes inscrites spontanément à ces Assises. Je suis salariée d'IBM France et j'ai deux remarques brèves.

La première porte sur l'emploi du mot « *métier* ». Il me semble un peu amalgamé à beaucoup de réalités qui ne correspondent pas forcément toujours au monde de l'entreprise, en tout cas pas à celle des grands groupes américains comme celui dans lequel je travaille.

En effet, on nous fait culpabiliser parce que l'on n'a pas forcément un métier à la sortie de l'école. Mais est-ce vraiment nécessaire de faire culpabiliser les personnes qui sont salariées ou qui intègrent une entreprise ? En effet, théoriquement, on est quand même censé, aujourd'hui, au vu des « *jeux de chaises musicales* », du management, des fusions, des acquisitions et des gros remaniements d'organisation d'entreprises, être amené à avoir des fonctions extrêmement différentes, de passer d'une DRH à de l'économique, du financier, à

des fonctions-supports, et on est censé être mobile, pas forcément uniquement géographiquement.

Les formations généralistes sont très relayées par les médias, où l'on parle toujours de réussite, de capital management. C'est à pleurer quand on regarde la réussite de tous ces jeunes gens brillants.

En revanche, je voulais témoigner du fait que, même avec des diplômes et des bacs plus cinq ou six, nous sommes amenés à faire des choses différentes qui ne correspondent pas à un métier purement identifié, mais davantage à une fonction.

Ma deuxième remarque porte sur ce que j'ai lu en page cinq du document de synthèse de cette première table ronde, qui proposait un représentant du personnel jeune salarié. Je bondis un peu, car je suis moi-même déléguée syndicale et représentante syndicale CFE-CGC. Il me semble que les efforts des syndicats, notamment la CFE-CGC, est de s'ouvrir aux jeunes.

#### ***POUR SUIVRE L'OUVERTURE DES SYNDICATS AUX JEUNES***

Aussi, ne serait-il pas nécessaire de mettre l'accent sur les formations et sur l'ouverture au monde syndical, sur ce que veut dire être syndicaliste, à savoir pas seulement comme revendicateur, militant et contre-productif, mais, au contraire, comme des personnes qui aident à faire avancer, et qui sont incontournables dans la vie de l'entreprise et des organismes publics ?

Je me permets de faire une remarque sur cet alinéa de la page 5 car il me semble aller à l'encontre de tous les efforts de certains syndicats et de celui auquel j'appartiens pour intégrer les jeunes, reconnaître qu'ils font partie de la réalité de l'entreprise et leur apprendre à adhérer et à faire en sorte qu'ils deviennent témoins de la réalité qu'ils vivent dans l'entreprise.

**Maud BRISET.**- Nous avons envoyé une fiche<sup>1</sup> qui n'a pas été lue tout à l'heure. Par ailleurs, j'ai deux remarques à faire.

#### ***ENCOURAGER, EN AMONT, LE SUIVI INDIVIDUALISÉ DES ÉLÈVES***

La première porte sur l'apprentissage à quatorze ans, qui a été fait avant tout pour les élèves en difficulté. Pourquoi devrait-on toujours attendre que ces élèves aient quatorze ans pour les exclure du système scolaire ? Ne faudrait-il pas, avant quatorze ans, dès que l'on voit qu'ils sont en difficulté, mettre en place un suivi individualisé pour éviter leur échec ?

L'apprentissage à quatorze ans est également la remise en cause du collège unique alors que l'on parle de plus en plus de mixité et de l'école du vivre ensemble. Cette remise en cause n'est-elle pas contraire à cette idée de mixité ? N'exclut-elle pas les personnes en difficulté au lieu d'essayer de les intégrer pleinement au système scolaire ?

Certains disent : « *Ils n'aiment pas forcément l'école, il est bon de leur proposer une alternative.* » Il faudrait éviter d'entrer dans le débat : « *Si tu n'aimes pas l'Éducation nationale, quitte-la !* » Pour nous, c'est être défaitiste face au problème du décrochage scolaire. Aussi, ne faudrait-il pas s'interroger sur le désintérêt de l'école et les causes de l'échec scolaire ?

Ma deuxième remarque porte sur la carte scolaire. Nous sommes conscients qu'il y a actuellement un détournement de cette carte. Si, sur le fond, la carte est une très bonne chose, il faudrait faire une réforme de ses conditions de mise en oeuvre.

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

A l'Union nationale lycéenne (UNL), nous avons proposé de veiller à ce que la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) soit réellement respectée. Pourquoi ne pas faire encadrer, par un cahier des charges national, une redéfinition locale avec les élus et les personnes concernées par l'Education, à savoir les élèves, les professeurs et les parents.

**UNE INTERVENANTE.**- Je suis membre du Collectif génération précaire.

Pourquoi, lorsqu'on cherche des solutions au problème de l'insertion professionnelle des jeunes, faudrait-il toujours les mettre dans une case « *Jeunes* » et donner un contrat spécial, avec des droits spéciaux ? Pourquoi n'aurions-nous pas le droit d'avoir un vrai emploi ?

#### ***L'UTILISATION RÉELLE DES DIPLÔMES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI***

Nous parlions de la professionnalisation de l'université ; nos diplômes ne seraient pas assez professionnalisants. Je ne crois pas que ce soit la valeur de nos diplômes qui soit à mettre en cause, mais l'utilisation qui en est faite sur le marché du travail.

Lorsqu'on dit que certaines filières sont bouchées, comme par exemple la communication, comment se fait-il que des sociétés de communication fonctionnent avec 30 % de stagiaires qu'elles ne paient pas plus de 30 % du SMIC ?

Pourquoi une entreprise embaucherait lorsqu'elle a la possibilité d'avoir des personnes qui font le travail gratuitement en tant que stagiaires ? Aujourd'hui, il y a 800 000 stages en France. Si on faisait en sorte que les stages restent des stages, il y aurait des centaines de milliers d'emplois libérés, emplois aujourd'hui déguisés derrière des conventions de stage.

**Olivier SAMAIN.**- C'est en effet un point sensible que nous avons évoqué dans les propositions des groupes de travail.

Nous allons être obligés de conclure les travaux de cette première table ronde, qui ont été riches. J'invite Yann LAROCHE à nous rejoindre en tribune.

Je précise que vous êtes directeur général délégué d'EDF en charge des ressources humaines et de la communication.

EDF est une entreprise qui s'est fortement engagée dans ces Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique et social.

Pouvez-vous nous dire pourquoi vous vous êtes engagés dans cette démarche et quel rôle joue une entreprise comme EDF dans l'accès des jeunes à l'emploi ? J'ai vu que vous aviez pris de nombreuses notes ce matin et je suis sûr que ce que vous allez nous dire intégrera de nombreuses remarques que nous avons entendues.

**Yann LAROCHE**, directeur général délégué d'Electricité de France (EDF)

Monsieur le Président du Conseil économique et social, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs.

J'aimerais d'abord excuser le Président d'EDF, Pierre GADONNEIX, qui n'a pu être parmi nous ce matin et vous remercier de nous avoir invités à ces Assises nationales de la jeunesse. C'est l'occasion pour moi et pour le groupe EDF de souligner toute l'importance que nous accordons à ce sujet.

Mon intervention sera en réaction à ce que j'ai entendu ce matin. J'essaierai d'éviter les idées générales, car ce n'est pas avec des idées générales que l'on résout les questions. J'essaierai par ailleurs de donner quelques témoignages modestement concrets.

La formation et l'intégration des jeunes dans le milieu professionnel sont des sujets d'actualité ; ils l'ont toujours été au sein des entreprises en général, et chez nous à EDF.

J'aimerais citer un chiffre pour être concret. Nous avons aujourd'hui des apprentis ; l'apprentissage est tout à fait essentiel, et nous avons pris l'engagement de doubler le nombre de nos apprentis d'ici 2008. Si nous voulons faire des progrès, il faut se mettre sous tension avec des objectifs importants.

Vos engagements, vos coups de gueule, vos propositions m'ont beaucoup passionné. J'aimerais réagir en apportant mon témoignage sur trois thèmes que vous avez soulignés : l'éducation et l'orientation scolaire, l'apprentissage et la découverte de l'entreprise, et la formation continue au sein de l'entreprise.

### ***EDF, UNE ENTREPRISE OUVERTE SUR LE MONDE DE L'ÉDUCATION***

Pour l'éducation et l'orientation scolaire, j'ai noté que vous souhaitiez un meilleur maillage entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise. C'est un point auquel nous attachons beaucoup d'importance. Nous essayons par exemple d'accueillir de nombreuses classes, de nombreux élèves dans nos unités de production, centrales, centrales nucléaires, usines de production hydroélectriques. C'est une façon pour nous de présenter nos métiers et les missions de l'entreprise.

Nous accueillons également de très nombreux jeunes dans le cadre de stages. J'ai écouté ce matin le débat concernant les stages et l'endroit où mettre le curseur de la qualité. Nous essayons de faire le maximum en accueillant un certain nombre de jeunes dans des stages découverte, des stages scolaires ou des stages de fin d'études.

Il est important de noter que, la plupart du temps, il s'agit de leur premier pas dans l'entreprise. La grande majorité des jeunes que nous accueillons dans ce type de stages n'ont jamais franchi la porte d'une entreprise ou le portail d'une usine.

Nous travaillons avec l'Education nationale dans la réflexion et la construction de nouvelles offres de formation. Il y a quelques années, c'est ainsi que nous avons été un acteur important dans la création d'un BTS qui s'appelle « *Contrôle industriel et régulation automatique* » (CIRA) Nous avons des besoins d'automaticiens dans nos centrales de production, c'est la raison pour laquelle nous avons contribué, avec l'Education nationale, à créer ce cursus.

Nous sommes également présents dans les régions au sein des forums métiers, qu'il s'agisse des lycées ou de l'enseignement supérieur. C'est une façon pour nous - il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt - de développer notre image et la marque employeur d'EDF pour attirer les jeunes, aussi bien ceux qui cherchent un premier emploi que ceux qui cherchent une formation en alternance ou en apprentissage.

Mon deuxième témoignage portera précisément sur l'apprentissage.

### ***DOUBLER LE NOMBRE D'APPRENTIS À EDF D'ICI 2008***

Aujourd'hui, à EDF, nous avons 1 700 jeunes en apprentissage. Nous porterons ce nombre à 3 000 en 2008. Nous avons l'ambition de figurer parmi les cinq premières entreprises en matière d'apprentissage en France.

Cela étant, cette ambition repose sur l'objectif de proposer un apprentissage de qualité en s'appuyant de façon très forte sur les maîtres d'apprentissage, les tuteurs. Cette ambition se retrouve dans les résultats puisque 95 % de nos apprentis décrochent aujourd'hui leur diplôme, ce qui est très élevé et est à la hauteur de l'investissement que nous y consacrons.

Une fois leur diplôme obtenu, ces jeunes vont pouvoir être des collaborateurs précieux pour EDF ou pour un certain nombre de PME-PMI qui sont nos partenaires et qui, parfois, n'ont pas les moyens de former eux-mêmes leurs apprentis. Ainsi, par notre connaissance du tissu industriel local, nous sommes à même de faciliter des contacts, afin que cet apprentissage débouche sur un véritable emploi pérenne.

Cet accompagnement vers le monde professionnel fait partie de nos engagements d'entreprise « *socialement responsable* ». Cela a fait l'objet d'un accord explicite avec nos partenaires sociaux.

Il faut reconnaître que l'apprentissage est pour nous une formidable opportunité de développer et de renouveler nos compétences. Nous allons avoir 50 % de nos salariés travaillant dans des activités cœur de métier qui vont partir en retraite dans les dix prochaines années. La voie que nous avons privilégiée pour renouveler ces compétences est clairement celle de l'apprentissage. Cela nous permet d'avoir un transfert optimal des connaissances, en particulier dans les secteurs comme l'exploitation des centrales de production nucléaires, l'exploitation et la maintenance des lignes électriques.

### ***L'APPRENTISSAGE, LEVIER DE LA DIVERSITÉ***

Cela a été dit à plusieurs reprises dans le débat. Il s'agit pour nous d'un levier important en matière de diversité : diversité des métiers et des formations proposées, mais aussi des origines sociales. Nous nous sommes fixé cet objectif qui est quelquefois controversé. Nous en débattons tant à l'externe qu'à l'interne, afin de pouvoir quantifier. Il a été indiqué à plusieurs reprises qu'il fallait suivre, quantifier et avoir des chiffres. Nous avons décidé d'accueillir à minima 10 % de nos apprentis issus spécifiquement des zones urbaines sensibles.

Favoriser l'accès des femmes aux métiers techniques dans le cadre de notre politique d'égalité professionnelle et dans le cadre d'un accord que nous avons signé avec nos partenaires sociaux est très important. Aujourd'hui, nous avons une difficulté d'accès des femmes aux métiers techniques, qui reflète ce qui se passe dans les établissements d'enseignement.

N'oublions pas que la diversité revient également à favoriser l'accès de l'apprentissage à tout le monde. Nous avons donc décidé, ce qui est un premier pas à faire cette année, que 40 places soient réservées à de jeunes apprentis handicapés.

Cet investissement important l'est également en matière de tutorat qui est la clé de voûte. Nous en avons peu parlé. Nous sommes avec des jeunes, mais certaines personnes, dans l'apprentissage, jouent un rôle essentiel, à savoir les maîtres d'apprentissage ou les tuteurs.

Je pense que cette fonction n'est pas suffisamment reconnue et qu'elle constitue un levier très important pour l'apprentissage. Par ailleurs, elle est également une façon de gérer les fins de carrière dans nos entreprises, puisqu'on a beaucoup à apprendre des salariés expérimentés. Le binôme tuteur/apprenti est celui qui réussit. Comme on le dit dans le sport : on se découvre ensemble, on apprend ensemble, on travaille ensemble et on gagne ensemble.

### ***EDF ET LA FORMATION CONTINUE***

Mon dernier point porte sur la formation continue au sein de l'entreprise.

Aujourd'hui, au-delà des connaissances techniques et opérationnelles qui ont été acquises en sortant de l'école, plusieurs d'entre vous ont pointé la nécessité de la capacité d'adaptation.

En effet, les métiers vont évoluer, certains disparaissent, d'autres se créent. Les entreprises doivent veiller à mettre en place les démarches nécessaires pour pouvoir réaliser cette adaptation, « *sans casse* » et avec motivation. Cela passe par des dispositifs d'incitation à la mobilité ou de facilitation – le thème de la mobilité fonctionnelle et géographique a été évoqué à plusieurs reprises – et par des dispositifs de formation adéquats.

Les chiffres sont peut-être un peu trompeurs, mais EDF, qui est une entreprise de haute technicité, consacre 7 % de sa masse salariale à la formation. En gros, un salarié d'EDF suit aujourd'hui trente-cinq heures de formation en moyenne par an.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons signé en 2006, avec l'ensemble nos partenaires sociaux, un accord sur la formation tout au long de la vie professionnelle, l'important dans cette formulation étant « *tout au long de la vie professionnelle* ». Cela a été souligné à plusieurs reprises par plusieurs d'entre vous, qui avez fait remarquer que la formation ne s'arrête pas à la formation initiale. Cela permet de renouveler les compétences et d'assurer le transfert de celles-ci. Cela permet également à chaque salarié d'être acteur de son parcours professionnel. Cela peut se faire via la validation des acquis de l'expérience – nous en avons beaucoup parlé – ou via le Droit individuel à la formation (DIF). Il n'y a cependant pas que le droit individuel à la formation. Les entreprises ont des plans de formation. Si je souscris à l'importance du DIF, le plan de formation de l'entreprise doit lui aussi refléter les besoins en formation des salariés.

Par ailleurs, nous constatons, depuis plusieurs années, une évolution du rapport entre les jeunes salariés et leur entreprise. Je pense que l'emploi des jeunes est une question centrale. C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes ici. Nous constatons un désir extraordinairement fort des jeunes d'acquérir de nouvelles compétences pour améliorer – le mot n'a pas été employé car il est quelquefois tabou – leur « *employabilité* ». Les jeunes y sont très sensibles, même s'ils ne qualifient pas ce qu'ils sont en train de faire ; c'est très important pour eux. Pour nous, dans un contexte désormais hautement concurrentiel, c'est aussi un moyen de fidéliser nos collaborateurs dans la durée.

Pour terminer, j'ai compris que le mot « *réussite* » était diversement apprécié, mais je l'assume. Je pense que des aspirations à la réussite s'expriment partout. Je vous souhaite donc à chacun et à chacune d'entre vous une bonne réussite.

Nous avons peu parlé de l'Europe. La France est l'Europe de demain. Les entreprises de demain, c'est nous et personne d'autre. Je pense qu'il faut qu'ensemble nous fassions en sorte que ces entreprises, l'Europe et la France soient fortes, belles et fières d'elles-mêmes.

**Olivier SAMAIN.**- Ainsi s'achève cette première table ronde sur la convergence « *Formation/métiers/emplois* ».

## **Séance de l'Après-midi**

**Olivier SAMAIN.**- Je vous invite à reprendre place... Nous avons deux séquences importantes cet après-midi.

A la lumière de ce que nous avons fait ce matin, nous avons pensé que le mieux serait, pour les deux séquences de cet après-midi, de demander aux jeunes de s'exprimer directement et de donner la parole aux membres du Conseil économique et social dans un deuxième temps.

Nous allons donc donner d'abord la parole aux jeunes, qu'ils soient membres des groupes de travail ou qu'ils soient venus de manière spontanée. Puis les membres du Conseil économique et social nous diront ce qu'ils retiennent de tout ce qui s'est dit dans les deux tables rondes de cet après-midi.

### **2<sup>ème</sup> table ronde : « EGALITE DES CHANCES, NIVEAU DE VIE DES JEUNES, SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS »**

**Olivier SAMAIN.**- Nous allons avoir tout d'abord une restitution des travaux des trois groupes par leur porte-parole<sup>1</sup> et ensuite un échange de vues avec tout le monde.

Je demande aux trois porte-parole qui doivent intervenir sur ce deuxième thème de nous rejoindre en tribune : Chrystelle CAZARRÉ, Benoît RIBEIL et Julie COUDRY.

Vous avez déjà vu Julie COUDRY ce matin, puisqu'elle était porte-parole pour le premier thème. Elle va intervenir à nouveau sur les deuxième et troisième thèmes, car les deux autres jeunes du groupe B qui avaient prévu d'être porte-parole n'ont pas pu assister à l'intégralité des travaux. Or, pour être porte-parole, il faut pouvoir rendre compte de l'intégralité des travaux. Au sein de son groupe, il a donc été convenu que Julie COUDRY ferait le compte-rendu des travaux des deux thèmes de l'après-midi, comme elle l'a fait pour le thème de ce matin.

Nous allons tout de suite entrer dans le vif du sujet.

C'est Julie COUDRY qui va commencer en nous résumant ce qui s'est dit dans le groupe de travail B sur le thème : « *Egalité des chances, niveau de vie des jeunes, solidarité entre les générations* ».

**Julie COUDRY**, porte-parole du groupe de travail B

Je vais tracer les grands axes sur lesquels le groupe B a travaillé sur ce thème « *Egalité des chances, niveau de vie des jeunes, solidarité entre les générations* ». Comme tout à l'heure, je tracerai les grands axes et Grégory HUCHON, qui était également membre du groupe B et représentant du Mouvement rural des jeunesses chrétiennes, entrera un peu plus dans les détails pendant les débats.

Sur ce thème très transversal, nous avons choisi d'aborder quelques-unes des questions qui nous semblent essentielles.

---

<sup>1</sup> Les trois documents de synthèse, préparés indépendamment par les trois groupes de jeunes, sont reproduits en annexe 1.

### ***LE TRAVAIL REMUNERÉ NE DOIT PLUS GÉNÉRER DE TRAVAILLEURS PAUVRES***

Tout d'abord, toute femme et tout homme doivent satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux : l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement, voire la culture. Si, pour cela, travailler est une nécessité, il nous a semblé que ce n'était pas suffisant. C'est pourquoi nous pensons qu'un travail rémunéré ne doit plus générer de travailleurs pauvres.

Le fait même d'être salarié doit permettre de s'inscrire dans un projet de vie, et le travail doit véritablement être une barrière face à l'exclusion.

### ***SÉCURISER LES PÉRIODES CHARNIÈRES***

Ensuite, comme nous l'avons dit ce matin, les parcours individuels connaissent de nombreuses ruptures. C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de sécuriser les périodes que nous avons appelées « *charnières* ». En effet, quand il s'agit de choisir un parcours, d'accéder ou de retrouver un emploi, l'environnement social est prédominant dès lors que l'intervention publique est inefficace. Il s'agit alors d'un formidable facteur de reproduction sociale. C'est pourquoi il nous semble que ces interventions publiques doivent devenir efficaces, en particulier les systèmes d'orientation, d'accès à l'emploi et de retour à l'emploi, et permettre l'égalité des chances. De ce point de vue, leur caractère public et efficace nous paraît déterminant.

Il nous a semblé également important de préciser que, dans un contexte de mobilité professionnelle tout au long de la vie, il conviendrait de mieux sécuriser le niveau de vie entre les périodes d'emploi et entre la période de formation initiale et du premier emploi.

Nous avons aussi réfléchi à la façon de démocratiser la formation. Nous avons parlé ce matin de la nécessité de revoir tout l'aspect orientation.

Il serait également nécessaire de réformer le système d'aide sociale. Le système d'attribution des bourses d'étudiants est injuste et leur montant est insuffisant. Il ne faut pas non plus oublier le problème des étudiants sans mutuelle de santé. Il faut donc revoir le montant des bourses, leurs conditions d'attribution, sans d'ailleurs s'interdire une réflexion plus globale sur la justice des dispositifs fiscaux.

### ***FAIRE EXISTER DANS LES FAITS UN VÉRITABLE DROIT AU LOGEMENT***

Nous avons aussi beaucoup réfléchi à une question qui nous a tenu beaucoup à cœur et qui a beaucoup occupé nos débats : la façon dont il faudrait agir pour faire exister dans les faits un véritable droit au logement.

Dans notre pays, qui demeure l'un des plus riches au monde, l'accès au logement, et tout particulièrement pour les plus jeunes, est un problème majeur. A cela s'ajoute la situation des sans-logis ou encore des quartiers de la « *relégation* ». Il est urgent, pour nous, d'agir sur ce terrain, car le logement est, dans les faits, un élément de protection sociale. Le droit au logement devrait donc, pour notre groupe, être assuré par un Service public de l'habitat.

Le droit au logement pourrait avoir une fonction de régulation du marché du logement, en milieu urbain comme en milieu rural, en Métropole comme dans les territoires ultramarins.

Il pourrait aussi permettre de développer de véritables hébergements d'urgence pour les jeunes, pour les femmes, pour les personnes âgées et pour les familles en situation précaire.

Cela pourrait aussi passer par la création de logements sociaux mixtes afin d'éviter leur ghettoïsation. Le montant des loyers pourrait être calculé en fonction des revenus, assurant ainsi une meilleure mixité sociale et une véritable valorisation du patrimoine immobilier.

Nous avons souhaité rappeler que les collectivités territoriales ont la responsabilité de mettre en œuvre la mixité sociale et que l'Etat en est le garant. Il nous semble absolument nécessaire que soient revalorisées les amendes pour manquement à la construction de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU.

Enfin, la solidarité entre les générations nous semble fondamentale. Pour notre groupe, elle constitue l'un des piliers de la reconstruction d'un projet de société, qui est le thème de la troisième table ronde.

**Olivier SAMAIN.**- Je passe la parole à Benoît RIBEIL.

**Benoît RIBEIL**, porte-parole du groupe de travail C

Je suis ici au titre du collège Associations, via le Comité national olympique et sportif français et chargé de mission à la Fédération nationale Familles rurales.

Tout d'abord, le groupe C a souhaité se pencher sur le thème de l'égalité des chances. Celle-ci passe obligatoirement par une égalité de l'information. L'égalité de l'information dans l'accès aux études et aux formations qualifiantes est pour nous une question centrale. Cette égalité se matérialise au niveau de la lutte contre les discriminations. Au-delà des discriminations à l'égard des jeunes, le groupe a souhaité replacer la lutte contre les discriminations dans un cadre plus large, c'est-à-dire les discriminations à l'égard des populations immigrées, à l'égard des femmes et des personnes handicapées dans l'accès à l'emploi.

Ensuite, l'école est un socle commun de connaissances. L'autonomie des jeunes passe par la maîtrise d'un socle commun de connaissances. Celui-ci doit être commun à l'ensemble des populations. Chacun doit pouvoir maîtriser ce socle afin d'améliorer sa compréhension du monde et devenir autonome par rapport à sa situation professionnelle et à sa vie future.

Nous avons travaillé sur cinq axes.

#### ***CRÉER UN STATUT DU STAGIAIRE***

Le premier est l'entrée dans la vie active et le premier emploi. Des démarches ont été entreprises concernant les stages en entreprise. Si les stages sont essentiels au titre de la professionnalisation des jeunes, en revanche, nous constatons de nombreux abus. Nous souhaitons les dénoncer et faire en sorte qu'ils ne puissent plus se produire. Une charte des stages a été élaborée il y a quelque temps. C'est bien, mais c'est insuffisant. Nous proposons la création d'un statut du stagiaire, lequel préciserait les missions, la durée, les conditions de rémunération et la couverture sociale du stagiaire. C'est une chose que notre groupe souhaite vraiment défendre.

Nous constatons de nombreuses difficultés par rapport aux conditions d'accès au premier emploi pour les jeunes. Ces conditions d'accès difficiles se matérialisent dans l'acceptation d'offres d'emploi qui ne correspondent pas aux responsabilités, ni au niveau de rémunération auxquels les jeunes pourraient prétendre dans le cadre des compétences et des diplômes qui sont les leurs. Nous souhaitons que les choses soient revues. Au niveau des prétentions salariales, certains membres du groupe considèrent que les prétentions salariales ne sont pas anormales. Quand elles correspondent aux grilles de salaire, les compétences

doivent être payées à leur juste valeur. Il est anormal que certains étudiants soient payés au niveau du SMIC sous prétexte qu'ils sont jeunes et débutants. C'est pourquoi nous souhaitons qu'un dialogue s'instaure entre les employeurs et les employés, afin de restaurer une confiance mise à mal. Le manque de dialogue entraîne une méfiance réciproque. Nous souhaitons vraiment le rétablissement de ce dialogue.

Toujours concernant l'axe sur la vie active, notre groupe considère que les salariés doivent vivre de leur travail et faire reconnaître leur niveau d'études au même titre que l'expérience ou l'ancienneté. Nous avons souhaité mettre en avant le fait que l'expérience et l'ancienneté pouvaient et devaient être valorisées au même titre que le niveau d'études.

#### ***FAVORISER UNE POLITIQUE PÉRENNE DE L'EMPLOI ASSOCIATIF***

Le troisième axe est la vie associative et son développement. Le monde associatif, créateur d'emplois, intervient souvent auprès de publics peu solvables, ce qui rend son activité économique parfois peu viable sur le moyen terme, malgré une rentabilité sociale avérée. Compte tenu de l'engagement que prennent les associations dans la formation des jeunes, dans l'accompagnement de leur cursus et dans leur professionnalisation et compte tenu de ce problème lié aux conditions économiques dans lesquelles évoluent les associations, nous proposons que soit développée une politique pérenne de l'emploi associatif, pour contrebalancer les dispositifs actuels, qui vont à l'encontre de l'engagement que prennent les associations.

#### ***EXAMINER LA PISTE D'UNE « COUVERTURE LOGEMENT UNIVERSELLE »***

Enfin, concernant la précarité et les faibles ressources, l'autonomie des jeunes revient pour la plupart d'entre eux, à survivre, c'est-à-dire à subvenir au loyer, à l'alimentation et aux besoins primaires. Lorsque les revenus ne suffisent pas, ou à peine, à assumer ces charges, les jeunes ne peuvent répondre aux demandes des bailleurs de fonds et des banquiers, en particulier par rapport à la souscription d'un prêt. Nous proposons de remettre en chantier une étude qu'avait menée, en 2001, le Conseil national de l'habitat sur la « *Couverture logement universelle* ». Nous souhaitons que ce chantier soit rouvert et qu'il débouche sur une réelle Couverture logement universelle, accessible à tous.

En complément, nous souhaitons le développement des prêts à taux zéro pour les jeunes porteurs de projets professionnels et/ou de formations.

Enfin, il s'agit d'examiner la possibilité de maintenir tout ou partie de l'allocation chômage, en complément de la rémunération perçue ou de l'engagement associatif accompli pour des demandeurs d'emploi.

Enfin, et Jean MIOT l'a évoqué lors de son introduction, concernant la solidarité entre les générations, le groupe a souhaité se positionner ainsi : le sentiment de devoir assumer les décisions prises avant nous est une dimension des relations intergénérationnelles, mais qui n'ouvre pas nécessairement à un débat entre les générations.

C'est ainsi que le groupe C a souhaité se positionner sur les questions de l'égalité des chances, du niveau de vie des jeunes et de la solidarité entre générations.

**Olivier SAMAIN.-** Nous invitons les participants à utiliser le système des fiches<sup>1</sup> afin que l'on puisse, non pas faire la synthèse, mais ponctuer le débat qui va se poursuivre avec les sujets les plus importants que vous souhaitez évoquer.

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

**Chrystelle CAZARRÉ**, porte-parole du groupe A

Je suis hôtesse à Air France et déléguée CFTC.

### ***APPLIQUER LES LOIS EXISTANTES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS***

Qu'il s'agisse de discriminations liées aux handicaps, à l'origine sociale ou bien concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, notre groupe de travail est parti d'un constat : les lois existent déjà. La mise en place de nouveaux outils juridiques n'est pas forcément nécessaire. Il appartient aux acteurs sociaux de se saisir des outils existants et plus particulièrement dans le monde du travail. Il nous semble qu'une institution comme la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), institution administrative indépendante assez récente, reste méconnue. Il faut donc lancer des campagnes d'information et favoriser le recours à la HALDE lorsque l'on pense être victime d'une discrimination, quelle qu'elle soit.

Au sujet de l'égalité hommes-femmes, la maternité reste malheureusement souvent un frein à l'activité professionnelle. Il est primordial de développer les modes de garde d'enfants en horaires décalés, de développer les crèches, principalement les crèches d'entreprise sur le lieu de travail. En outre, nos gouvernements ne devraient-ils pas donner l'exemple ? Pourquoi ne pas déclarer irrecevables toutes les listes de candidats qui ne respecteraient pas la parité ?

### ***REVOIR LE MONTANT ET LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES***

Le niveau de vie des jeunes a été le second thème de notre groupe de travail.

La discussion a mis en évidence la difficulté pour un jeune de se loger. Souvent, le premier obstacle au logement est le dépôt de garantie. Le financement de ce dépôt par un crédit gratuit tel qu'il existe déjà, le Loca-pass, doit être étendu, voire rendu obligatoire et ce quel que soit le bailleur.

Souvent, le peu de revenu dont disposent les étudiants provient des bourses. Je constate que cela a été repris dans d'autres groupes de travail ; cela a été unanime dans le nôtre : le niveau des bourses et les critères d'attribution restent insuffisants. Il faudrait uniformiser les conditions, quelle que soit la filière choisie. Certains membres du groupe ont même suggéré que l'on augmente le montant des bourses grâce à la suppression de la demi-part fiscale attribuée aux foyers. L'étudiant salarié, qui a la double tâche de travailler et de réussir ses études, doit être également reconnu, principalement en période d'examen, alors qu'il est souvent difficile pour lui d'obtenir les congés auxquels il a droit pour réviser et présenter ses examens.

### ***PRÉSERVER LE SYSTÈME DE RETRAITES PAR RÉPARTITION***

Enfin, le dernier thème, la solidarité entre les générations. C'est le principe sur lequel s'appuie largement le financement de la santé et des retraites. Bien qu'il soit frappant de constater que l'individualisme augmente et que chacun contribue pour soi-même et non pour la collectivité, le groupe a souhaité réaffirmer son attachement au système de retraite par répartition.

Avec l'allongement de la durée de la vie, nous devons nous interroger particulièrement sur la solidarité envers les personnes âgées. Il faut développer les dispositifs sanitaires et sociaux pour permettre aux personnes âgées qui le désirent de rester à leur domicile le plus longtemps possible. Tous les métiers liés aux services à la personne doivent être valorisés et développés. Cela correspond à une très forte demande. Les dispositifs

d'accueil pour les personnes âgées tels qu'ils existent actuellement ne sont pas vraiment satisfaisants ; ils doivent rester des lieux de vie. Enfin, dans d'autres cas, les personnes âgées ont la chance de rester dans leurs familles ; les dispositifs de soutien aux familles qui ont choisi de garder leurs aînés parmi elles doivent être incitatifs.

Ainsi s'achève la réflexion du groupe A.

**Olivier SAMAIN.-** Nous allons pouvoir amorcer tout de suite le débat. Qui souhaite rebondir sur les constats et propositions faites sur ce deuxième thème ? Il y a, par exemple, la Couverture logement universelle ou la révision du système d'attribution des bourses.

**UN INTERVENANT.-** Je suis animateur permanent aux Eclaireurs et éclaireuses de France à Rennes et militant de l'éducation populaire.

Je n'ai pas eu l'occasion ce matin de m'exprimer sur quelque chose qui m'a interpellé : l'affaiblissement de la fonction parentale. Cela m'interpelle un peu, car je trouve délicat de lancer ce type de phrase comme cela, sans que l'on sache vraiment ce que cela signifie. J'aimerais des éclaircissements.

#### ***NE PAS CONFONDRE PRÉCARITÉ ET AFFAIBLISSEMENT DE LA FONCTION PARENTALE***

Une chose est sûre, je travaille sur les quartiers dits « *politiques de la ville* » de Rennes et je ne mesure pas cet affaiblissement de la fonction parentale. En revanche, je mesure la précarité de bon nombre de familles... A mon sens, il ne faut pas confondre précarité et affaiblissement de la fonction parentale.

Ensuite, je suis venu entendre des jeunes - à vingt-huit ans, j'espère que je suis encore dans le collège des jeunes - et pas forcément des réponses. Je suis plutôt venu écouter des gens s'exprimer, parler de choses, exprimer leur désaccord, sans forcément attendre des réponses en permanence sur tout.

Ce matin, on a parlé de l'apprentissage à quatorze ans. Il ne faut pas oublier que malheureusement - et j'imagine que ce n'est pas le cas des employeurs présents, car venir ici est déjà une démarche - certains employeurs profitent d'un système, profitent des jeunes en stage. En revanche, le risque dans l'apprentissage à quatorze ans c'est que, dès onze ans, on relègue les gamins en disant d'eux : « *Dans trois ans, on les mettra en apprentissage. Ce n'est donc pas la peine de se décarcasser.* » C'est déjà le cas un peu aujourd'hui dans le système de l'Education nationale et j'ai un peu peur que cela se généralise.

Sur l'égalité des chances, on parlait de droit au logement, de droit pour tous. Quelqu'un a dit à juste titre que ces droits existaient déjà, qu'ils étaient inscrits dans les lois, dans la Constitution. Finalement, on se rend compte que cela ne fonctionne pas. Pourquoi, alors que des lois sont là ?

#### ***S'APPUYER SUR LE TISSU ASSOCIATIF POUR FAIRE VIVRE LES DROITS***

Je pense que la meilleure façon de relayer ces droits - car il ne suffit pas d'en avoir, encore faut-il que les gens les connaissent -, c'est de s'appuyer sur le tissu associatif apolitique, qui maille l'ensemble du territoire français. On parlait du monde associatif. Je suis un peu déçu qu'il ne soit perçu que par la lorgnette de l'emploi. Pour moi, ce sont des milliers de bénévoles qui, dans les quartiers, dans les campagnes, en ville, partout, font fonctionner la société civile. C'est en s'appuyant sur ces mouvements, ces associations que, demain, on va peut-être pouvoir - espérons-le, croyons-le - réussir à faire en sorte que tout le monde soit informé sur ces droits et surtout que tout le monde ait envie de se battre pour les conserver.

**Olivier SAMAIN.-** Sur l'affaiblissement de la fonction parentale, vous voulez répondre, Chrystelle CAZARRÉ ?

**Chrystelle CAZARRÉ.-** Les documents que vous avez sous les yeux sont des travaux de synthèse. Certaines phrases vous paraissent un peu percutantes, mais elles synthétisent une réflexion qui ne figure pas dans sa globalité. Je comprends que cela puisse heurter quand on le lit de façon abrupte.

On a parlé de démission de la fonction parentale ; on n'a pas forcément mis cela en corrélation avec la précarité. Le constant a été : on demande beaucoup à l'Education nationale, mais il ne faut pas oublier que le premier acteur éducatif pour un enfant, ce sont ses parents.

**Olivier SAMAIN.-** C'est une précision importante.

**Ali KARAUZUM.-** Je suis de la Confédération étudiante. Sur l'égalité des chances, nous avons tous parlé de la discrimination, que ce soit pour les femmes, les homosexuels, les gens issus de l'immigration, et de tous les acteurs associatifs qui agissent, qui développent des programmes allant dans le sens de l'aide à ces personnes discriminées.

#### ***LE RÔLE DE L'ENVIRONNEMENT GLOBAL DANS LES DISCRIMINATIONS***

Mais, à l'origine de ces discriminations, il y a aussi des facteurs qui interviennent, notamment l'environnement. Dès l'enfance, les enfants sont stigmatisés. Un enfant immigré sera considéré par le professeur ou par l'enseignant comme ayant déjà un handicap. Dans un monde si complexe, si on intervient sur un seul facteur et qu'on laisse de côté celui de l'environnement, cela n'ira pas. Je propose que l'on agisse plus sur les deux systèmes, que ce soit pour les enfants, les professeurs, les employeurs, les dirigeants, afin qu'ils prennent en compte les préjugés qu'ils ont par rapport à tous ces gens stigmatisés, cela pour arriver à agir à deux niveaux. Si on n'agit que sur un seul niveau, cela ne fonctionnera pas et si on n'agit que sur l'autre niveau, cela ne fonctionnera pas non plus.

Par exemple, des expériences ont été menées : on donne deux bulletins scolaires, exactement les mêmes avec la même note. Si, sur l'un d'eux, on met que l'enfant s'appelle Mohamed, il va être orienté en BEP ; s'il s'appelle François, on va se dire que c'est une erreur. Il faut donc vraiment agir sur ces deux systèmes pour arriver à vaincre cela.

**Karine METAYER.-** Je suis en charge du pôle enfant-jeunesse-famille de l'Union nationale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS). Ce sont des milliers d'associations qui interviennent dans le champ de l'enfance, de la santé, de l'exclusion (dans le collectif Alerte), du handicap, des personnes âgées. Je rejoins tout à fait l'intervenant de Rennes qui vient de s'exprimer sur les défaillances parentales. Effectivement, on ne naît pas parent, cela se construit au jour le jour. Tout le monde peut se retrouver face à des difficultés ; l'essentiel est de pouvoir accompagner les parents, pas forcément pointer leurs défaillances, mais bien s'appuyer sur leurs potentialités.

Pour le reste, je rebondis sur un certain nombre de choses qui ont été dites par les trois groupes de travail.

#### ***LE MONDE ASSOCIATIF : UN MILLION D'EMPLOIS***

Première chose, sur l'emploi associatif, sur la pérennisation de l'emploi associatif, une enquête récente vient de recomptabiliser le nombre de salariés des associations : ils seraient à peu près un million. Cela dit, les associations souffrent cruellement de la pérennisation de leur financement, que ce soit dans la prévention spécialisée, mais aussi dans le champ de la petite enfance.

Je ne parle pas des difficultés du champ de la protection de l'enfance où l'on se bat pour récupérer 100 millions d'euros de dette du ministère de la Justice pour des associations qui font de la réparation pénale mineure, des mesures jeunes majeurs et qui ont de gros soucis.

Enfin, par rapport à la conciliation nécessaire entre vie professionnelle et vie familiale et à la parité homme-femme, cette conciliation passe par un accès plus facile au mode de garde. Une réflexion est actuellement menée sur un service public petite enfance qui permettrait d'avoir droit à un mode de garde opposable pour toutes les familles, notamment celles qui sont en plus grande difficulté.

**Arnaud CHEVALIER.**- Je suis secrétaire général du Comité SOS Racisme Paris Ile-de-France. Je souhaite réagir sur une proposition du groupe A sur l'ouverture des emplois aux étrangers non originaires de l'Union européenne.

Je me réjouis de voir que le CES se saisit de cette question puisque c'est une revendication que nous portons depuis assez longtemps, car elle représente un volume de près de sept millions d'emplois.

Sur la question du droit au logement, nous devons proposer un véritable service public du logement. Pourquoi ? Le logement est un droit fondamental et ne peut en aucun cas être mis dans une logique de marché.

#### ***DES DÉBATS SUR LE CV ANONYME***

Sur la discrimination par rapport à l'accès à l'emploi et à l'égalité des chances, je souhaite réagir sur le CV anonyme. Il existe en France un certain niveau de discrimination. Les travaux de Jean-François AMADIEU ont démontré, dans une enquête sociologique, les conséquences de la discrimination par rapport à une étude sur des envois de CV. On peut aussi s'appuyer sur des études faites en psychologie sociale où certains jeunes originaires de certains quartiers de nos villes utilisent des stratégies de contournement et changent leur adresse, leur nom.

Aujourd'hui, le CV anonyme peut permettre de faire évoluer les pratiques. C'est l'une des réponses que nous devons apporter suite aux violences urbaines de novembre 2005. Ne nous privons pas d'un outil qui pourrait plus tard nous couper d'une certaine partie de notre jeunesse.

Enfin, je voudrais réagir sur la HALDE, puisqu'on dit qu'on va la mettre plus en avant. Il s'agit d'un moyen pour lutter contre les discriminations quelles qu'elles soient. Mais il ne faut pas oublier le rôle important que doit jouer la justice dans la lutte contre les discriminations, puisque c'est à elle de prendre les sanctions contre les responsables qui refusent un des piliers de notre République : l'égalité.

**Mourad BENDRISS.**- Lorsque je travaille dans mon entreprise, aucune caméra ne vient sur mon lieu de travail. Pourquoi, lorsqu'on va arrêter des jeunes de banlieue, fait-on venir les caméras ?

#### ***ARRÊTER LA STIGMATISATION DE CERTAINS JEUNES À TRAVERS LES MÉDIAS***

Est-ce pour faire peur aux gens ? On n'appelle plus les jeunes de banlieue les beurs ou les noirs, on les stigmatise trop. On retient toujours le mauvais exemple. Si l'on montrait des gens qui réussissent, on avancerait dans le bon sens. Montrer des images de noirs ou d'arabes qui cassent, cela suffit.

J'habite Vaux-en-Velin, en banlieue lyonnaise. Il y a 40 000 habitants, il n'y a pas 40 000 voyous. Les gens qui réussissent n'intéressent pas grand monde ; en revanche, quand

des voitures sont cassées, cela ameuté tous les journalistes. Il faut que cela change, cela évitera de monter les gens les uns contre les autres.

**Olivier SAMAIN.**- Amandine BRIANE, quelles sont les remontées des fiches de cet après-midi ?

**Amandine BRIANE.**- Dans cette première session, trois thématiques ressortent des fiches : les liens intergénérationnels, le financement et les revenus des étudiants, enfin, de nombreuses fiches portent sur l'égalité des chances.

Sur les liens intergénérationnels, Céline souligne le rôle des parents qui ne sont pas assez impliqués dans l'éducation des jeunes, non pas dans le sens où ils ne s'y intéressent pas, mais dans la mesure où il semble important, à ses yeux, d'être aussi à leur écoute et de leur donner plus d'informations pour qu'ils sachent à leur tour guider leurs enfants.

Pour Samuel, il serait judicieux de les intégrer à la vie scolaire et de développer davantage le lien parents-enseignants.

#### ***FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU DE VIE***

Josette CARID, des foyers ruraux, demande s'il n'est pas nécessaire de faire de l'école un lieu de vie en plus d'être un lieu de formation, c'est-à-dire un lieu ouvert à tous, un lieu culturel d'échanges entre parents, enfants, anciens élèves, associations, professionnels. Un lieu qui mélangerait les générations.

Il faudrait aussi, pour un certain nombre d'entre vous, favoriser les projets associatifs pour créer un lien entre les générations comme le souligne Xavier GRIMAULT d'ANIMAFAC.

Enfin, Caroline VAN MOORLEGHEM, membre du Conseil économique et social régional de Nord-Pas-de-Calais, se demande comment il est possible de parler de solidarité entre générations lorsque les institutions ne laissent pas de place aux jeunes.

Pour elle, CES et CESR sont des instances représentatives, mais elles ne comprennent pas assez de jeunes. Elle ajoute se sentir bien seule dans son CESR.

**Olivier SAMAIN.**- On reviendra sur cette thématique dans la troisième séquence, puisque plusieurs idées ont été développées dans le cadre des travaux dont on parlera tout à l'heure.

**Benoît LEMAIGNAN**, militant de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) Airbus

Je reviens sur la solidarité intergénérationnelle.

#### ***LA PLACE RÉELLE DES JEUNES DANS LES DÉBATS SUR LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE***

Je suis surpris d'entendre que, selon vous, c'est un sujet qui ne doit pas faire débat entre les générations. Si je prends quatre points dont on a débattu ce matin, que sont l'emploi, les retraites, le logement, le rôle au sein de la vie publique, en particulier dans la politique, notre génération est sous-représentée ou mise dans une situation qui ne lui offre pas de perspectives très favorables.

Un exemple, au niveau des retraites. Quel était l'âge moyen de ceux qui ont signé l'accord l'an dernier ? Y avait-il un seul représentant de la génération des 15-35 ans ? Non. Sur ce type d'accord qui nous engage, car ce sera aussi à nous de financer le système de retraite par répartition, notre présence doit être garantie et protégée par des accords au niveau national.

**Boris PLAZZI.**- Je suis membre de la Fédération des travailleurs de la métallurgie-Confédération général du travail (FTM-CGT)

Sur la question de l'égalité homme-femme, une question n'a pas été pointée, c'est la question salariale.

#### ***L'ÉGALITE HOMME/FEMME EN TERMES DE SALAIRES***

Aujourd'hui, les femmes ont un salaire inférieur de 20 % en comparaison de celui de leurs collègues de travail hommes, à diplôme et qualification égaux. C'est encore plus vrai pour les catégories de l'encadrement. Là aussi, le CES a besoin de réfléchir sur cette question.

La question du temps partiel subi par les femmes est quelque chose de dommageable pour la société.

Enfin, je suis d'accord sur l'intervention du groupe C. Oui, un jeune diplômé n'a aucune raison d'être payé au SMIC sous prétexte qu'il est jeune. Mais, si on va plus loin, quel salarié en France peut-il vivre décemment, répondre à ses besoins les plus fondamentaux avec un SMIC à 1 000 euros nets par mois ? J'invite la salle à répondre à cette question.

**Guilhem RESSOUCHE.**- Je suis syndicaliste étudiant à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) et élu représentant des étudiants au Conseil national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) qui gère le réseau des CROUS et s'occupe de l'aide sociale et du logement pour les étudiants.

#### ***L'EXISTENCE, EN FRANCE, DE PLUSIEURS JEUNESSES***

Avec le débat de ce matin et de cet après-midi, on voit qu'il existe plusieurs jeunesses en France et non une seule jeunesse unifiée. Les problématiques sont diverses. Il y a des aspirations convergentes, notamment une qui est commune à la formation et un but, celui de l'autonomie. On a tous vocation à devenir des adultes autonomes afin de gérer nos vies comme on l'entend.

J'aimerais revenir sur deux points qui ont des conséquences assez importantes sur la formation, il s'agit du logement et de l'autonomie financière.

Le logement, on l'a vu dans les présentations faites, est l'une des conditions principales de précarisation des jeunes, puisque c'est leur premier poste budgétaire, notamment pour les étudiants. Cela conduit à des discriminations à la formation, car un jeune qui n'a pas les moyens de partir de chez ses parents sera amené à suivre une formation selon un critère de proximité, c'est-à-dire que, s'il y a une antenne universitaire qui propose une ou deux filières, il sera conduit à choisir celle-là et à ne pas forcément pouvoir aller à cent ou deux cents kilomètres dans la filière de son choix. C'est un problème, car l'égalité des droits n'est pas respectée du tout.

Il y a deux ans, au niveau du CNOUS, sur la proposition et le rapport du député Jean-Paul ANCIAUX<sup>1</sup>, a été mis en place un plan de construction et de rénovation du parc étudiants existant. Pour nous, c'était une avancée certaine ; cela permettait de pouvoir favoriser la massification et la démocratisation de l'enseignement supérieur.

#### ***RESPECTER LES ENGAGEMENTS SUR LE PARC IMMOBILIER ÉTUDIANTS***

Pour autant, aujourd'hui, on est contraint de constater que les financements ne sont pas au rendez-vous et que l'on a pris du retard. Le ministre n'est plus là, mais on porte une exigence forte au niveau du gouvernement pour qu'il respecte ce plan.

---

<sup>1</sup> Rapport du député Jean-Paul ANCIAUX au Premier ministre sur « *Le logement étudiant et les aides personnalisées* » - janvier 2004

Sur l'autonomie financière des jeunes, cela a été souligné, aujourd'hui, le système d'aide sociale est majoritairement constitué de bourses. Il est insuffisant, illisible, mais aussi injuste. Il ne permet plus à une majorité de jeunes d'étudier dans de bonnes conditions et de réussir leurs études.

Il est injuste dans la mesure où on finance plus les étudiants issus des familles les plus aisées, via la demi-part fiscale et les exonérations d'impôts, que les étudiants issus des familles les plus modestes, via les bourses. L'Etat dépense plus en exonérations qu'en bourses. Au milieu de cette population, les étudiants des familles moyennes ne touchent rien. Cela pose un souci et conduit de nombreux étudiants à se salarier. Malgré ce que certains peuvent en dire, le fait pour un étudiant d'être obligé de financer ses études est encore un facteur d'échec supplémentaire et une discrimination dans la filière. Un étudiant, qu'il soit en classe préparatoire, en fac de médecine ou dans les filières demanderesses de beaucoup d'investissement en temps, avec plus de quarante heures par semaine, ne pourra pas y aller.

Pour conclure, j'ai vu qu'aujourd'hui dans cette salle, il y avait le député Laurent WAUQUIEZ<sup>1</sup>, qui a écrit, au début de l'été 2006, un rapport intéressant sous de nombreux aspects. L'UNEF n'est pas d'accord avec toutes les propositions faites, mais nombreuses ont vocation à satisfaire les étudiants et à aller dans le bon sens. Malheureusement, aujourd'hui, on n'entend plus parler de ce rapport.

#### ***DONNER À L'ALLOCATION DE RENTRÉE UNIVERSITAIRE TOUTE SON AMPLIEUR***

Le gouvernement, notamment le Président de la République, via son intervention du 14 juillet, avait repris une proposition-phare : l'allocation de rentrée universitaire, qui devait bénéficier à 500 000 étudiants. Aujourd'hui, par une pirouette, on se retrouve avec une enveloppe dont le montant a été divisé par cinq au niveau global et qui bénéficie à 80 000 étudiants, soit 3,5 % de la population étudiante. On pense qu'il y a un réel problème parce que ce gouvernement, malheureusement, ne tient pas compte des rapports issus de sa propre majorité et cela peut poser un souci.

Enfin, ce que l'on fait aujourd'hui est très intéressant, de nombreuses propositions sortent. Malheureusement, On se fait plaisir, on débat, mais, sans une réelle volonté de mettre en œuvre, au final, cela n'aura pas servi à grand-chose. Nous souhaitons que cette journée, qui devra être une première, puisse être reprise et servir réellement à quelque chose.

**Olivier SAMAIN.**- Je vais redonner la parole à la salle. Je voudrais que nous revenions sur plusieurs sujets intéressants. Notamment Benoît RIBEIL parlait de la « *couverture logement universelle* ». Pouvez-vous expliquer plus concrètement ce que vous mettez dans cette proposition, puisque l'on comprend bien que le logement est l'un des problèmes discriminants les plus importants pour les jeunes ?

**Benoît RIBEIL.**- Malheureusement, on ne va pas pouvoir aller très loin sur ce sujet. Simplement, l'idée qui a été la nôtre pendant les débats était la suivante : il existe une couverture maladie universelle ; à l'image de la CMU, dans la mesure où l'on connaît les difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer vis-à-vis du logement, pourquoi ne pas créer une « *Couverture logement universelle* » ? Compte tenu du temps qui nous était imparti, nous n'avons pas pu creuser cette idée.

Cette question avait été abordée par le Conseil national de l'habitat. On s'est dit : « *Pourquoi pas ?* » Peut-être est-ce au Président DERMAGNE de prendre note de cette

---

<sup>1</sup> Rapport du député Laurent WAUQUIEZ au Premier ministre sur « *Les aides aux étudiants – les conditions de vie étudiante : comment relancer l'ascenseur social ?* » - juillet 2006

proposition, d'essayer de reprendre des travaux pour qu'effectivement aboutisse l'idée d'une « *couverture logement universelle* ».

**Olivier SAMAIN.**- Je vous remercie. Nous allons laisser place aux questions.

**Thomas MURGIA**, membre du Conseil départemental de la jeunesse de l'Aube

J'aimerais intervenir sur deux ou trois points. Un intervenant parlait précédemment de l'affaiblissement parental. Je partage son opinion, mais j'aimerais citer un exemple. J'étais en lycée technologique. L'affaiblissement parental, c'est quoi ? Ce sont vingt-sept élèves et deux parents d'élèves lors des réunions de parents d'élèves.

#### ***AIDER À LA CRÉATION D'ENTREPRISES PAR LES JEUNES***

Ensuite, j'aimerais revenir sur les prêts à taux zéro, qui ont été évoqués tout à l'heure pour la création d'entreprises, notamment pour les jeunes. Cela peut n'être pas mal, mais il ne faut pas accorder des prêts à taux zéro à tout va. C'est bien d'avoir une idée pour créer une entreprise, mais il faut qu'elle soit valable et viable. Ce qu'il faut savoir, c'est que les entreprises se créent et meurent très facilement également. Peut-être l'Etat, derrière, devrait-il mettre en place des systèmes de formation, du moins d'aides à la création d'entreprises, pas seulement financiers, mais d'éducation pour aider les gens à être des gestionnaires d'entreprises.

Je souhaiterais également parler des bourses. Je souhaiterais préciser qu'un étudiant boursier parisien n'a pas les mêmes besoins qu'un étudiant troyen, albigeois etc. La vie parisienne coûte beaucoup plus cher qu'ailleurs.

Enfin, je voudrais parler d'un sujet plus en phase avec ce qui s'est dit ce matin au niveau des retraites. Lorsqu'on est étudiant ou lorsqu'on fait des VAE, que l'on reprend des études..., ce sont des annuités perdues. Il y a peut-être quelque chose aussi à faire derrière, parce que, pour quelqu'un qui sort à bac+5, bac+7 ou bac+9 ou qui a redoublé plusieurs fois et qui n'a toujours pas travaillé à trente ans, ce sont dix ans de cotisations salariales perdues.

**Anne-Célestine GNOAYE**, présidente d'Espoir jeunesse féminine isolée

J'ai vu, dans les documents des groupes de travail sur « *Égalité des chances, niveau de vie des jeunes et solidarité entre les générations* », un constat : certains jeunes s'interdisent l'accès à certaines formations à cause de leur origine sociale. Je dis que, quelque part, l'école aussi favorise cela. Elle n'encourage pas les enfants d'immigrés à atteindre un certain niveau pour avoir des carrières de médecin ou d'ingénieur. Déjà, en zone d'éducation prioritaire, les enfants sont orientés vers des BEP « *Sanitaire et social* » la plupart du temps et ils ne savent même pas quel est le niveau d'études qu'il faut atteindre pour être médecin. Ils ne savent rien.

#### ***FONCTION PARENTALE ET CONTRAINTES DE VIE DES PERSONNES IMMIGRÉES***

Tout à l'heure, une intervenante a dit que la famille devait éduquer les enfants. C'est vrai, mais, en tant qu'émigré, quand on commence à travailler, on commence à sept heures du matin, on rentre à vingt-deux heures et on n'a pas le temps d'éduquer ses enfants, on n'a pas suffisamment de temps.

Par exemple, je suis arrivée avec un bac+2 de Côte d'Ivoire. Il n'y avait pas d'évaluation possible ici. J'ai fait une formation d'aide médico-psychologique. Je pars le matin à sept heures ; je rentre à vingt-deux heures ; ma fille, qui est en classe de troisième, est déjà couchée ; je ne sais pas trop ce que l'on peut faire ici sur cette question. On n'arrive pas à éduquer nos enfants parce qu'on n'est pas souvent présents.

En ce moment, je fais des gardes d'enfants. Je fais faire des devoirs aux autres enfants et les miens sont à la maison. Je ne sais pas quel temps on peut avoir pour éduquer nos enfants si l'école ne fait rien en ce sens pour nous, immigrés.

**Grégory HUCHON**, membre du groupe de travail B

Je suis secrétaire général du Mouvement rural des jeunesses chrétiennes (MRJC), et vice-président de la Coordination des associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui regroupe environ quatre-vingts associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Je voudrais aborder de nouveau deux ou trois points de débat qui ont été discutés dans le groupe B.

La première réflexion que l'on a eue porte sur les politiques qui visent à rétablir l'égalité républicaine dans notre pays, par exemple les bourses étudiantes. On a aussi parlé d'aides au logement et il nous semble qu'il y a un vrai travail à mener d'évaluation de ces politiques publiques. Le rapport de Laurent WAUQUIEZ a fait le point sur la question suivante : en quoi les bourses, aujourd'hui, ne remplissent-elles plus leurs fonctions de justice et de rétablissement des égalités ? On a également soulevé dans notre groupe le problème des APL, ou des allocations d'aide au logement qui, aujourd'hui, ont davantage favorisé l'augmentation des loyers, en quelque sorte par un soutien aux bailleurs, plutôt qu'apporté un soutien à des jeunes pour se loger.

Il y a sans doute une vraie réflexion, et là aussi, le CES a un rôle d'évaluation des politiques publiques pour, une fois qu'une politique ne marche plus, penser à la reconstruire et inventer de nouvelles politiques qui puissent construire l'égalité républicaine.

#### ***PROMOUVOIR LES NOMBREUX LIEUX DE CONSTRUCTION DU « VIVRE ENSEMBLE »***

Autre débat que l'on a eu dans le groupe, qui n'est pas forcément apparu cet après-midi : la question du niveau de vie et de la place du travail. On a insisté sur l'importance de l'emploi, du travail comme condition d'émancipation pour accéder à des besoins matériels... Mais il nous semble important de redire ici que le travail n'est pas le seul moyen et qu'il y a aussi d'autres lieux. Je pense à l'engagement dans le milieu associatif, syndical, politique, au bénévolat dans les associations... Lieux qui permettent aux personnes de s'épanouir, de se positionner dans le monde, de comprendre le monde.

C'est aussi à travers ces lieux-là, ces associations, syndicats, partis politiques, que se construit le « *vivre ensemble* » et que, quelque part, on peut réussir à répondre aux enjeux qui étaient posés autour de la solidarité générationnelle, du niveau de vie...

**Olivier SAMAIN**.- Je vais demander à Amandine BRIANE de nous rejoindre à nouveau sur la tribune pour nous faire une deuxième synthèse des fiches<sup>1</sup>.

**Amandine BRIANE** - Pour la deuxième synthèse, j'insisterai davantage sur les fiches qui nous sont parvenues au sujet du financement et des revenus étudiants.

#### ***L'IMPORTANCE DES QUESTIONS RELATIVES AU NIVEAU DE VIE DES JEUNES***

En effet, nous avons eu une intervention écrite d'Arlette BRAQUY, qui estimait que peu d'actions étaient menées justement en faveur du logement des jeunes. Pour elle, nous ne pouvons pas parler d'insertion si, après un petit job alimentaire, souvent modeste, aucune aide n'était accordée pour le logement à la majorité des étudiants.

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

Cyril, membre du CNJ, rappelle qu'aucune aide n'existe pour les jeunes entre 20 et 25 ans, puisque le RMI ne commence qu'à partir de 25 ans. Or beaucoup de parents ne peuvent pas aider financièrement les jeunes à peine sortis de leurs études et à la recherche d'un premier emploi, une recherche souvent laborieuse.

On souligne aussi que le système d'aide sociale pour les jeunes est aujourd'hui injuste pour les étudiants. En effet, pourquoi ne pas étendre le système d'attribution des bourses aux classes moyennes qui sont à la limite des barèmes ? La question des classes moyennes et des étudiants issus des classes moyennes a été souvent posée dans les fiches. En ce qui concerne les classes moyennes qui sont juste à la limite des barèmes, rien n'est accordé. Pour les étudiants issus des classes défavorisées, il existe des systèmes de bourses ; pour les étudiants issus des classes aisées, de toute façon, les parents peuvent financer. Quant aux classes moyennes, il n'existe aucun moyen pour eux, excepté de travailler à côté de leurs études. Ils n'ont pas droit aux bourses. Pourquoi ?

Enfin, au sujet du SMIC, un participant précise que le problème n'est pas tant le niveau du SMIC que sa revalorisation constante. Il souligne un nouveau paradoxe. En effet, on assiste à un écrasement des grilles de classification vers le SMIC. Ne faut-il donc pas réaménager des grilles de classification basées sur ce nouveau SMIC ?

**Olivier SAMAIN.**- Merci pour ces synthèses de fiches. On va redonner la parole à la salle.

**Arlette BRAQUY**, membre de la section des Relations extérieures au Conseil économique et social

Je passe devant les jeunes, je les prie de bien vouloir m'en excuser. J'ai présidé une mission locale pendant une dizaine d'années. C'est vrai que c'est un merveilleux outil pour l'emploi.

Je voudrais aussi dire à un jeune homme qui m'a inquiétée que, travaillant avec des professeurs ou des instituteurs, je n'en ai jamais entendu me dire : « *Là, c'est la case Mohamed et là, c'est la case François* ». Ils avaient un intérêt particulier pour tous leurs élèves et une fierté surtout quand Mohamed arrivait. Cela me choque un petit peu...

Je voudrais également répondre à un jeune homme qui s'inquiétait de l'apprentissage à 14 ans. Je crois que c'est aussi bien qu'un jeune qui, dès 11-12 ans, n'est plus décidé à travailler, passe à l'apprentissage. Car, parfois, le goût de l'apprentissage va lui redonner le goût de l'école, ce qui est souvent à noter. En fait, en occupant les mains et en suivant leurs cours en alternance, ces jeunes se ressaisissent.

#### ***LA QUESTION CRUCIALE DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT DES JEUNES***

Maintenant, mon vrai problème est le logement. C'est vrai qu'à la fin de cette présidence, si nous arrivions à trouver un emploi à ces jeunes, ce serait bien. Je vous avoue que certains ont beaucoup de bonne volonté et qu'à vingt ans, c'est l'âge de trouver un logement, un SMIC, par exemple, mais le deuxième problème surgit : celui de l'hébergement et du logement.

Certains jeunes sont sortis de la famille, d'autres sortent de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et, à dix-huit ans, ils doivent se débrouiller. Il existe toutes les difficultés que nous connaissons.

J'ai fondé à Paris le Logement autonome des jeunes. A Paris, il y a 15 000 demandeurs jeunes. Rien n'est plus navrant que de voir une attribution d'un logement pour un

jeune lorsque, dans la marge, il est précisé : « *Jeune à la recherche d'un premier logement* » et qu'il a quarante ans.

Vous connaissez mieux que moi le Loca-Pass et je crois qu'il faut insister auprès des propriétaires privés pour qu'ils l'acceptent et que l'on puisse cibler le marché et les aider.

Par ailleurs, dans la construction de logements neufs, il y a des réservations pour l'Education nationale, les préfetures, la Mairie de Paris, les maires, etc. Je fais cette suggestion depuis un moment : pourquoi ne pas réserver un quota de petits logements, de studios ou autres, à ces jeunes jusqu'à trente-cinq ans ? Ils auront ainsi leur première attribution et pourront commencer leur vraie vie.

**UN INTERVENANT** - Je voulais parler des jeunes sans-abris qui se regroupent en association dans des lieux tels que des squats. Sans argent, ils n'ont pas le droit au logement fixe. Ils ne sont pas concernés par l'égalité des chances. Ces regroupements associatifs ne sont pas soutenus, ils ont alors une autonomie totale inspirée du « *système D* ».

#### ***AIDER LES JEUNES SANS ABRI***

Ces jeunes veulent s'en sortir par eux-mêmes et s'en donnent les moyens. Pourtant, la politique actuelle préfère laisser de nombreux logements se délabrer et en interdire l'accès, certainement pour des raisons de sécurité.

Je souhaite que ces jeunes soient soutenus, éventuellement par une charte, tant qu'ils entretiennent le respect pour la société et ses habitants.

**UNE INTERVENANTE.**- Mon premier point a trait à la suppression de la part fiscale, qui est proposée pour l'augmentation des bourses, que je trouve déplacée. Bon nombre d'étudiants rentrent chez eux les week-ends et sont nourris et blanchis pour la semaine par leurs parents. Aussi, je trouve dommage de supprimer la part fiscale pour ces familles qui aident leurs enfants, d'autant que, pour les familles qui n'aident pas leurs enfants et qui sont dans la possibilité de le faire, il y a des moyens de répression.

Par ailleurs, depuis un moment, on parle d'enfants d'immigrés. Il faudrait changer les choses dans nos mentalités, car notre pays a beaucoup évolué. Il ne ressemble plus à ce qu'il était au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faudrait évoluer et ne plus employer ce terme à tout bout de champ. De nombreux enfants à la peau noire ou à la peau mate sont nés en France depuis deux ou trois générations et n'ont jamais connu le pays d'origine de leurs parents. Je trouve dommage de parler d'immigrés, car, dans ce cas, toute la France est composée d'immigrés à ce jour.

Enfin, j'aimerais rebondir sur les propos d'une intervenante qui indiquait qu'elle ne connaissait pas de classe où une distinction était faite entre Mohamed et François.

#### ***LE CONTOURNEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE***

Toutefois, je rappelle qu'il y a les Zones d'éducation prioritaire (ZEP). La carte scolaire existe, ce qui est une bonne initiative, mais elle est contournée par ceux qui le peuvent. De ce fait, il y a forcément des cloisonnements. Dans certaines classes, on va retrouver des personnes de milieux défavorisés et d'autres de milieux aisés. Ce ne sont pas les mêmes conditions qui sont offertes et on se rend compte que l'on bloque déjà en matière d'égalité des chances à ce niveau-là.

**UNE INTERVENANTE** - Dans le débat, nous n'avons pas approfondi la question de l'accès à l'emploi et notamment l'ANPE. Cet après-midi, le groupe C a parlé de ne pas accepter n'importe quelle offre d'emploi. Toutefois, l'ANPE est inadaptée à nos besoins.

Je suis diplômée depuis un an. Je suis allée trois fois à l'ANPE et, trois fois, j'ai eu un conseiller différent. Un conseiller m'a demandé comment trouver de l'emploi dans ma branche, alors que c'est à lui de me le dire. Au bout de cinq minutes, il m'a conseillé d'aller à l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC) puisqu'il ne pouvait rien pour moi.

Il y a un sérieux problème à ce niveau-là. Si nous acceptons des offres qui ne correspondent pas forcément à notre formation, c'est parce que nous n'avons pas le choix.

**Olivier SAMAIN.**- Il s'agit d'un sujet que nous aurions d'ailleurs pu décliner dans la table ronde de ce matin.

**Akli MAKHLOUF**, membre du Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Je pense qu'il faudrait arrêter de prendre les jeunes pour des opposants à tout et à n'importe quoi et se dire qu'il faut absolument trouver des solutions parce qu'ils s'opposent à tout ce qui existe aujourd'hui.

#### ***L'ABSENCE DE TOUT STATUT SOCIAL POUR LES JEUNES ENTRE 18 ET 25 ANS***

J'aimerais faire une remarque sur l'absence d'un statut social. On a une présence physique et morale en France jusqu'à dix-huit ans, parce que l'on est considéré comme mineur et que l'on est protégé par les services sociaux. Ensuite, entre dix-huit ans et vingt-cinq ans, le laps de temps où on fait nos études, on disparaît du paysage sociologique de la France. Après vingt-cinq ans, on a droit au RMI.

Par ailleurs, il faudrait chasser de vieilles idées en pensant que l'on fait des études supérieures parce qu'on en a les moyens. Je l'entends souvent dans mon entourage. En ce qui me concerne, je n'ai pas les moyens de me les offrir. J'étais boursier, mais, avec les nouvelles réformes, je ne le suis plus. Aussi, je suis tout à fait d'accord avec les propositions sur la réforme des bourses.

Nous parlons de choses extrêmement vagues. Je suis originaire des Ardennes et, si je racontais tout ce qui s'est dit aujourd'hui aux jeunes des Ardennes, ils se diraient qu'on demande beaucoup à Paris. Or il faut tout simplement offrir des emplois et tout suivra derrière. Si l'Etat, les services publics et le gouvernement créaient des emplois, la formation suivrait derrière.

Une personne parlait d'un délégué syndical jeune. Pourquoi marginaliser encore les jeunes et dire : « *Parce que tu es jeune, on vient te demander cela ou cela* » ? Il faudrait considérer les jeunes comme de simples citoyens et leur donner le droit à l'accès.

Enfin, à quoi servent nos débats d'aujourd'hui si, demain, il n'y a pas de suites ? Cela fait deux ans que je suis au Conseil national de la jeunesse et certaines personnes vont me parler des suites. Toutefois, s'il n'y a pas de réelles suites qui touchent les jeunes précaires, à quoi auront servi nos discussions ?

**Olivier SAMAIN.**- Le Président DERMAGNE apportera peut-être une réponse à cette question tout à l'heure.

**Kathy SARGENTON.**- Je voulais réagir aux propos d'une personne qui parlait de l'apprentissage à quatorze ans et qui indiquait que, à l'âge de onze ou douze ans, si les enfants n'avaient plus envie de travailler, ils devaient aller vers l'apprentissage. Or, l'apprentissage, je ne pense pas que ce soit un endroit où on se la coule douce.

#### ***LES PROBLÈMES LIÉS À LA DISCRIMINATION SYNDICALE***

Par ailleurs, un type de discrimination n'a jamais été abordé, à savoir la discrimination syndicale. Lorsqu'on est jeune et qu'on est nommé délégué syndical, toutes les

portes se ferment, on n'a plus accès à la formation, aux promotions et à l'augmentation de salaire. On est mis à l'écart et on subit une vraie répression. Il s'agit d'un fléau au même titre que les autres discriminations.

Quant à la discrimination à l'embauche, la proposition d'un CV anonyme peut être une bonne chose, mais ne faudrait-il pas d'abord changer les mentalités des employeurs ? Une fois que le CV est arrivé, lorsqu'ils reçoivent les personnes, ils s'aperçoivent bien que, en face d'eux, il y a eu un mensonge et cela ne changera pas leur opinion sur la personne qu'ils ont en face d'eux.

**Olivier SAMAIN.**- Nous arrivons au terme de cette deuxième séquence de la journée.

Je me tourne vers les membres du Conseil économique et social et des CESR. Beaucoup d'interventions tournent autour du logement et de l'injustice du système des bourses aujourd'hui. J'aimerais entendre leur ressenti sur ce qui vient d'être dit.

**Isabelle SOUBAYA**, membre de la Commission développement humain du Conseil économique et social régional de la Réunion

Je suis maître de conférences en économie à l'Université de La Réunion.

#### ***FAVORISER LE TUTORAT À L'UNIVERSITÉ***

Je voulais revenir sur un dispositif que nous avons à l'Université de La Réunion. Ce sont les ateliers de la réussite pour promouvoir l'égalité des chances pour les premières années d'Administration économique et sociale (AES) que l'on appelle désormais « *Management économique et social* ». Il s'agit d'un système de tutorat des anciens de deuxième ou troisième année qui sont là pour aider les étudiants de première année. Cet atelier est financé par le conseil général.

Au dernier appel à propositions du ministre Azouz BEGAG, l'Université de La Réunion a été primée, puisqu'elle avait été la première à être sollicitée pour mettre en place ce système d'ateliers d'aide à la réussite.

C'est quelque chose qui est mis en place et qui a eu des retombées positives. Notre taux de réussite a sensiblement augmenté. L'atelier d'aide à la réussite est une initiative mise en place à La Réunion et qui est à encourager.

**Olivier SAMAIN.**- Qui souhaite prendre la parole ? Je vois quelqu'un qui lève la main. Pouvez-vous vous présenter ?

**Lucien DUQUESNE**, membre du Conseil économique et social, au titre des Personnalités qualifiées

Je suis vice-président du mouvement ATD Quart-Monde, qui est un mouvement de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

En ce qui concerne le logement, il faut savoir que, aujourd'hui, à l'instigation du Haut Comité pour le logement, une demande a été faite pour qu'on arrive à un droit au logement opposable, c'est-à-dire un droit auquel soit associé un moyen de recours. Si on n'accorde pas de logement sans véritable raison à des personnes qui en ont fait la demande depuis un certain temps, elles doivent pouvoir se retourner contre une autorité, qui serait une autorité locale mais dépendrait de l'Etat.

En ce qui concerne l'école, nous en avons beaucoup entendu parler depuis ce matin et, pour en parler, je vais m'appuyer sur les propos de Kamal AHAMADA qui disait

que, pour accéder à un emploi, il faudrait une obligation de résultat. Je me demande s'il ne faudrait pas le demander à l'Education nationale.

#### ***FIXER À L'ÉDUCATION NATIONALE UNE OBLIGATION DE RÉSULTAT ?***

Nous avons tant parlé de l'école aujourd'hui qu'il est permis de se demander comment l'Education nationale n'a pas une véritable obligation de résultat. Surtout quand on sait, par exemple, que, depuis vingt à trente ans, des dizaines de milliers d'enfants entrent en sixième sans maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul. Nous savons que ce sont des enfants qui vont échouer. Sur cette période, des dizaines de milliers de jeunes sortent du cursus scolaire sans aucune qualification. C'est un véritable scandale aujourd'hui. Et c'est pour cela que je me demande si, tous ensemble mais avec les jeunes d'aujourd'hui, nous ne pourrions pas arriver à obtenir de l'Education nationale une obligation de résultat. Cela ne remet pas en cause le travail des enseignants, qu'il faudrait au contraire aider davantage pour arriver à cette obligation de résultat.

**Olivier SAMAIN.**- Cela suppose alors, dans la foulée, une possibilité de contrôle.

**Etienne PETIT**, vice-président du Conseil économique et social régional des Pays de la Loire

Je voudrais parler de l'égalité des chances.

#### ***ALLONGER LA DURÉE DU CONGÉ PARENTAL***

Dans les solutions proposées, des crèches et d'autres moyens ont été évoqués, qui sont certainement nécessaires. Mais il me semble que ce qui est tout à fait fondamental et mal assumé dans notre pays par rapport à d'autres pays de niveau de développement économique comparable, c'est l'allongement du congé parental. Ce n'est pas seulement une question financière, mais aussi une condition pour favoriser le développement psychologique de l'enfant. Nous savons que la présence du père ou de la mère pendant les premiers mois ou les premières années de l'enfant est un élément qui contribue de manière décisive à l'égalité des chances.

**Olivier SAMAIN.**- Nous allons écouter une dernière remarque émanant d'un membre du Conseil économique et social.

**Jacqueline DONNEDU**, membre du Conseil économique et social, représentant la Confédération générale du travail (CGT)

Tout d'abord, sans présumer des conclusions de Jacques DERMAGNE, puisque nous avons parlé de la revalorisation du travail, je constate que les questions posées sont souvent en lien avec les travaux du Conseil économique et social et je souhaiterais que des suites soient données à l'ensemble des questions et des exigences qui ont été portées aujourd'hui.

#### ***LES EFFORTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR ENGAGER LE DIALOGUE AVEC LES JEUNES***

Ensuite, les jeunes qui sont venus invités par la CGT sont tous des jeunes salariés ou des jeunes chômeurs. A cet égard, une personne est intervenue dans la salle pour demander l'âge des négociateurs sur les questions de retraite. J'ignore leur âge, mais je peux dire que nous avons essayé de tenir de véritables débats démocratiques avec des jeunes et des moins jeunes, des jeunes qui entrent tôt dans le monde du travail et des jeunes qui poursuivent des années d'études.

En effet, les jeunes sont confrontés à deux questions, et cela n'est pas simple pour les organisations syndicales, en tout cas pour la mienne.

La première est le chômage des jeunes. Les premières victimes de l'important taux de chômage de notre pays sont évidemment les jeunes, les emplois proposés étant le plus souvent des emplois précaires et très limités.

La deuxième, qui a déjà été soulignée, est la discrimination syndicale. Il est très difficile aujourd'hui, pour un jeune, d'essayer de participer à une activité syndicale ou associative, car il n'y a toujours pas de statut sur cette question.

Par ailleurs, il est signalé, en page 14 du document de synthèse des groupes sur la 2<sup>ème</sup> table ronde, que les niveaux de salaire demandés par des jeunes, qualifiés ou non qualifiés, devraient prendre en compte la situation économique des PME et des TPE. Je pense que cette question mérite d'être creusée. En tant que membre de la CGT, je suis très perplexe, pour ne pas dire interrogative, sur cette proposition. C'est en tout cas une question qui demande à être approfondie. Les jeunes doivent savoir ce qu'est une PME ou une TPE aujourd'hui, qui ne sont plus celles d'hier. La mondialisation, la situation économique de ces entreprises et d'autres facteurs sont à prendre en compte pour fixer les rémunérations.

**Olivier SAMAIN.**- Merci beaucoup. Nous arrivons au terme de cette deuxième table ronde. Nous enchaînons maintenant sur la 3<sup>ème</sup> table ronde, consacrée au thème « *Refonder un projet de société* ».

### **3<sup>ème</sup> table ronde : « REFONDER UN PROJET DE SOCIÉTÉ »**

**Olivier SAMAIN.**- J'appelle à la tribune les trois porte-parole de la 3<sup>ème</sup> table ronde<sup>1</sup> : Joseph COSTANG, Stéphane BERTHOZ et Julie COUDRY.

Je demande tout de suite à Joseph COSTANG, après s'être présenté, de nous faire entrer dans le vif du sujet.

**Joseph COSTANG**, porte-parole du groupe de travail C

J'ai été nommé dans le groupe de travail C au titre des personnes qualifiées et je représente le mouvement ATD Quart-Monde, le mouvement du refus de la misère.

#### ***FAIRE REPOSER LA SOCIÉTÉ SUR LA PAROLE... ET SUR L'ÉCOUTE***

Nous avons voulu aborder le troisième thème par un préambule sans lequel une refondation n'aurait pas de sens. A nos yeux, la société ne doit pas seulement reposer sur la parole, mais aussi sur l'écoute et la rencontre : il importe que des jeunes d'horizon différent, que ce soit ethnique, culturel ou social, puissent se rencontrer et mener collectivement à bien des actions concrètes, apprenant ainsi à connaître la réalité de l'autre et à se découvrir eux-mêmes. L'enrichissement mutuel apporté par la rencontre nous apparaît fondamental.

Nous avons ensuite bâti nos réflexions sur quatre sous-thèmes : la transmission des valeurs, l'expression et la participation des jeunes, la réforme de la société et le développement durable.

Concernant la transmission des valeurs, il nous paraît important de comprendre la complexité multiethnique et multiculturelle et les différences sociales de la France. Cela nous permettrait de mieux vivre ensemble, d'atténuer nos peurs vis-à-vis de l'autre et de réduire les discriminations.

---

<sup>1</sup> Les trois documents de synthèse, préparés indépendamment par les trois groupes de jeunes, sont reproduits en annexe 1.

Nous nous posons aussi la question de savoir pourquoi les valeurs qui avaient été perdues, comme la morale, la famille ou la République, sont aujourd'hui à nouveau revendiquées.

Sur l'expression des jeunes et la participation, la question qui nous est venue est celle de l'espace quotidien d'expression réservé aux jeunes, à tous les jeunes. Il nous paraît intéressant de créer un groupe « *jeunes* » au sein du Conseil économique et social qui, comme le CES actuellement, représenterait toutes les couches de la société.

Il nous paraît aussi important de reconduire, à un rythme régulier, ces Assises nationales de la jeunesse. Nous estimons que les jeunes souhaitent participer à la décision publique et, à cet égard, nous demandons une réelle application du décret relatif aux commissions jeunesse dans tous les ministères, comme c'est le cas du ministère de la Défense.

Enfin, nous avons désiré revenir sur le congé individuel de représentation, qui a été institué pour permettre la participation à des instances officielles.

Nous pensons que ces dispositions doivent être rendues obligatoires. Elles permettent ainsi de prendre physiquement et matériellement part au débat public.

#### ***AVOIR UNE RÉFLEXION DE FOND SUR LES CAUSES DES ÉMEUTES URBAINES DE 2005***

Sur la réforme de la société en crise, nous nous sommes vraiment sentis interpellés par les émeutes urbaines qui ont eu lieu à l'automne 2005 et nous avons pensé qu'il était important d'avoir une réflexion de fond sur les raisons qui ont conduit à ces actes et sur les moyens à mettre œuvre pour qu'ils ne reproduisent pas.

Enfin, nous nous sommes demandé comment faire en sorte que l'expression d'une partie de la jeunesse ne passe plus par ce type de violences.

Tout doit être fait pour que les citoyens, et les jeunes en particulier, se sentent à l'aise avec leurs institutions et dans la vie publique. Cela suppose qu'ils y participent, qu'ils aient voix au chapitre. Aucun projet de société ne peut faire l'impasse sur une telle démarche.

#### ***VALORISER LES COMPORTEMENTS ÉTHIQUES***

Enfin, les comportements éthiques devraient être davantage valorisés. Tout particulièrement, les initiatives qui créent du lien social et les démarches qui visent à comprendre ce que sont l'autre et sa problématique doivent être mises en valeur. Il convient en effet de replacer l'humain au centre de l'entreprise.

Nous pensons que la France ne peut pas changer seule, mais qu'elle peut contribuer à faire changer les autres par la mobilisation de chacun à son niveau, tout comme un citoyen seul peut contribuer à faire changer de la société s'il se mobilise et mobilise les autres.

Concernant l'écologie et le développement durable, une sensibilisation aux véritables enjeux, comme la préservation de l'environnement, devient urgente. Ainsi, l'agriculture a un rôle éminent à jouer pour le développement de la planète. Il faut en effet qu'elle continue à développer la recherche et la production de biens non alimentaires. Dans certaines régions, ce rôle est déjà encouragé.

Enfin, il convient de responsabiliser le consommateur dans ses pratiques au regard des enjeux de l'écologie, afin qu'il n'attende pas toujours de l'autre l'effort que lui-même refuse d'accomplir et qu'il ne se défausse pas systématiquement sur le politique.

**Olivier SAMAIN.**- Je passe la parole à Stéphane BERTHOZ.

**Stéphane BERTHOZ**, porte-parole du groupe de travail A

Je suis fonctionnaire à l'Education nationale et j'ai été désigné dans le groupe de travail A par mon syndicat, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA).

Le groupe A a axé essentiellement son travail sur deux pistes : la place des jeunes dans la société et les lieux d'expression des jeunes.

#### ***LA PLACE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ***

En ce qui concerne la place des jeunes dans la société, nous avons entamé notre réflexion sur la vision des jeunes que développent les médias. Il faut bien convenir du fait que, comme plusieurs intervenants l'ont souligné ce matin, les jeunes sont souvent présentés comme des facteurs de délinquance ou, en tout cas, comme des facteurs de trouble. Dans les médias, être jeune et avoir des responsabilités, quelles qu'elles soient, politiques, syndicales ou associatives, est très rarement présenté ; et c'est présenté de manière atypique.

Pour nous, il n'est pas question de rétablir un ministère de l'Information pour contrôler les médias, comme cela a existé dans les années soixante. Mais il faut tout de même que ceux-ci changent un peu leur vision des jeunes. Nous souhaiterions sur ce plan une vigilance accrue du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

#### ***LA RELATION DES JEUNES AU MONDE POLITIQUE***

Une autre piste sur la place des jeunes dans la société concerne la relation entre les jeunes et le monde politique. Vous avez vu, dans notre document de synthèse, que notre jugement est assez sévère, puisque la classe politique est stigmatisée pour son fonctionnement, qui reste assez monarchique. La composition sociologique du personnel politique est assez peu variée.

Les jeunes de notre groupe de travail ont considéré que le débat politique se résume souvent à des chocs d'ambition et que le renouvellement générationnel dans le personnel politique est trop faible. Il est vrai cependant que les jeunes peuvent se prendre en main, chacun étant libre d'adhérer à un parti politique et de se présenter aux élections. C'est aussi aux jeunes de taper du poing sur la table pour savoir s'imposer.

Toutefois, il n'y a pas un rejet du « *politique* » au sens noble du terme et de l'engagement collectif, puisque l'engagement municipal et l'engagement associatif sont jugés comme positifs et plus intéressants à cause de leur caractère concret.

Pour améliorer la diversité et le renouvellement du personnel politique, le groupe de travail A a souhaité que soit limité, de manière plus stricte, le cumul des mandats, non seulement en nombre, mais aussi dans la durée, c'est-à-dire que l'on évite l'enchaînement des durées *ad vitam aeternam*. Le groupe a aussi souhaité que soit facilité le retour à la vie professionnelle du personnel politique, en particulier pour les élus issus du secteur privé.

#### ***LES LIEUX D'EXPRESSION DES JEUNES***

L'autre grand axe de réflexion de notre groupe porte sur les lieux d'expression des jeunes. Actuellement, la rue et internet sont les lieux d'expression les plus visibles pour les jeunes, les lieux où ils peuvent s'exprimer le plus librement. Les jeunes sont souvent présentés comme étant uniquement des consommateurs et rarement comme étant des acteurs. A l'exception des mouvements sociaux de masse que l'on a connus récemment, il existe une absence de tribune visible médiatiquement et au sein de la population.

Bien entendu, il existe le Conseil national de la jeunesse, mais sans vouloir offenser le ministre et les membres du CNJ, force est de constater que ce dernier est assez peu connu par la population. Certes, un travail important est accompli par le CNJ, mais il reste assez confidentiel et les traductions concrètes sont rares.

Par ailleurs, la question de la tutelle du gouvernement sur le Conseil national de la jeunesse pose problème. En effet, ce n'est pas le CNJ qui siège au Forum européen de la jeunesse, mais le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), ce qui pose un problème dans la mesure où la dimension européenne occupe une place de plus en plus grande.

Nous proposons de transformer le Conseil national de la jeunesse en Conseil économique et social jeunes dont la composition refléterait non seulement la diversité des jeunes à travers les engagements associatifs, politiques, syndicaux, mais aussi la représentation des employeurs.

Par ailleurs, nous avons évoqué une démarche au niveau local, qui consisterait à rassembler les Conseils départementaux de la jeunesse et à les intégrer auprès des Conseils économiques et sociaux régionaux.

Une autre piste serait de valoriser l'engagement des jeunes, en améliorant la formation des élus, qu'ils soient étudiants ou lycéens.

#### ***RÉFLÉCHIR AU SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE***

Enfin, le groupe a abordé la question du service civique obligatoire. Nous ne nous sommes pas penchés sur les modalités concrètes (durée et mode d'encadrement des jeunes) de ce service civique obligatoire. Cependant, le groupe a conclu sur la nécessité de construire un outil pour créer du lien social entre les jeunes et le reste de la société, et aussi pour essayer de mélanger les jeunes entre eux, quel que soit leur milieu social.

**Olivier SAMAIN.**- Je donne la parole à Julie COUDRY, qui va nous présenter les conclusions du groupe de travail B sur cette thématique.

#### **Julie COUDRY, porte-parole du groupe de travail B**

Concernant cette troisième thématique appelée « *Refonder un projet de société* », notre groupe a considéré que refonder un projet de société était une nécessité dans un pays qui fait subir à sa jeunesse la précarité et un chômage à plus de 20 %, dans un pays qui ampute nos futures marges de choix, et donc de liberté, par une ardoise de 1 100 milliards d'euros de dette et par des investissements d'avenir en panne. A cela s'ajoutent des comptes sociaux dans le rouge, qui pourraient nous fermer le droit de bénéficier d'une protection sociale efficace et pérenne, en particulier en matière de retraite.

#### ***MESURER LE POIDS DE L'HÉRITAGE, SANS RÉSIGNATION***

C'est un fait que, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les jeunes générations ne sont plus assurées de vivre aussi bien ou mieux que celles qui les ont précédées. Voilà quel est notre héritage.

Mais ce constat ne nous conduit pas à la résignation. Bien au contraire, et vous l'avez constaté aujourd'hui, nous nous engageons parce que nous avons la conviction que les choses peuvent aller mieux demain.

Outre la question de la démocratie et de la place des jeunes, notre groupe a abordé trois questions centrales autour de cette troisième thématique « *Refonder un projet de société* ».

La première est la question cruciale de la gestion des biens publics universels et de la répartition des richesses à l'échelle de la planète. Comment aborder la question de l'interdépendance dans le développement à l'échelle mondiale ? Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet ; Julien BAYOU, représentant du mouvement Génération précaire, y reviendra plus précisément dans le débat.

### ***POUR SUIVRE LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE***

Une autre question fondamentale est celle de l'Europe. Nous avons partagé cette idée qu'il fallait poursuivre la construction de l'Europe, car c'est à la fois notre héritage et notre avenir. Nous croyons en cette perspective de vie en commun dans la paix, la démocratie, la liberté et la prospérité, pour un demi-milliard d'habitants.

Enfin, la question de la solidarité entre les générations, une solidarité véritablement à double-sens, nous a paru fondamentale et de nouvelles solidarités sont à construire pour faire cohabiter non pas une, deux ou trois, mais cinq générations dans notre pays. Il nous semble essentiel de préserver le système de retraite par répartition, qui symbolise cette solidarité intergénérationnelle, en l'adaptant au monde tel qu'il fonctionne, c'est-à-dire aux réalités économiques, démographiques et sociales d'aujourd'hui, mais aussi de demain.

### ***PACTE POLITIQUE ET CRISE DE LA REPRÉSENTATION***

Il faut repenser le pacte politique dans un contexte de crise de la représentation. Le monde politique est trop homogène et représente mal les jeunes. Il ne prend pas assez en compte la diversité des citoyens. Il n'y a pas assez de *turn-over* en son sein.

Face à ce constat, nous avons envisagé quelques réformes structurelles, que vous pourrez trouver dans notre document de synthèse. Ces réformes structurelles ne seront rien sans une véritable évolution dans la façon même de faire de la politique. Assurer notre avenir, c'est penser à vingt ans, à trente ans. C'est porter une vision à long terme, c'est-à-dire bien au-delà des échéances électorales. Il faut ré-instaurer la confiance par le respect des engagements.

Les jeunes sont engagés, et renforcer leur participation signifie aussi soutenir plus fortement les cadres dans lesquels ils s'engagent (associations de jeunesse et d'éducation populaire, organisations de jeunesse, syndicats ou partis politiques). Toutes ces expériences sont une véritable richesse pour l'ensemble de la société.

La jeunesse de ce pays n'est ni apathique, ni résignée. Elle est animée d'une véritable aspiration à l'initiative, à l'engagement. Elle a de l'ambition pour notre avenir commun.

### ***COMMENT FAIRE DES JEUNES DES ACTEURS DU CHANGEMENT ?***

La question que notre groupe de travail souhaite poser à ceux qui représentent les institutions est celle-ci : êtes-vous véritablement prêts à faire le pari de cet avenir ? L'enjeu n'est pas seulement de nous donner la parole et de nous écouter. La question est de savoir jusqu'où nos aînés accepteront que nous soyons des acteurs du changement à part entière.

En la matière, nous connaissons trop bien les écueils qu'il faut éviter et, dans notre document de synthèse, nous en avons pointé trois. Le premier, c'est de parler à notre place. Le deuxième, c'est d'encenser, voire d'utiliser notre vitalité, notre soif de changer les choses sans que cela ait du poids dans les institutions et dans les décisions. Depuis ce matin, les débats prouvent que c'est un souci majeur qui nous anime. Le troisième serait l'écueil du jeune « *alibi* » qui serait là pour représenter les jeunes, le « *jeune de l'institution* » dans son placard doré ou dans son groupe « *jeunes* », celui dont on n'oubliera jamais qu'il est jeune.

Voici les propositions qui nous ont paru nécessaires afin que notre pays retrouve véritablement le goût de l'avenir.

**Olivier SAMAIN.**- Nous allons ouvrir le débat.

**Jérémy HERBET.**- Représentant du Conseil départemental de la jeunesse (CDJ) de Seine-et-Marne au Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Je voudrais intervenir sur la possibilité que le CNJ puisse envoyer des membres au Conseil économique et social. Par ailleurs, le CNJ a vocation à travailler sur différents champs, qui ne sont pas seulement l'économique et le social. Par conséquent, si le CNJ devait être réabsorbé par cette institution, il serait dommage qu'il le soit sous le seul angle économique et social.

#### ***RENDRE LES ASSISES NATIONALES PLUS INTERACTIVES***

Deuxièmement, je voudrais dire quelques mots sur cette journée qui, à mon sens, est quelque peu désolante. Je n'y trouve pas mon compte et je vais dire pourquoi. Beaucoup de choses ont été dites. Certaines sont très intéressantes et pertinentes. De nombreuses questions sont posées, mais j'ai le sentiment que c'est plutôt une liste « à la Prévert » et, à mon avis, les actes du colloque s'en ressentiront. Je trouve qu'il y a peu de place au débat. Nous disons des choses, mais elles ne sont pas vraiment reprises par les uns et les autres. Sans doute faudrait-il réaménager la forme qu'ont prise les ateliers ou bien choisir des intervenants qui puissent répondre aux questions qui ont été posées. Pour moi, le manque de réponse est évident.

**Olivier SAMAIN.**- Au cours de ce troisième débat, nous allons tenter d'aller dans le sens que vous souhaitez et d'inciter les intervenants à rebondir les uns par rapport aux autres, pour faire évoluer la réflexion.

**Patrick RABARISON,** membre du Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Je suis étudiant en géopolitique. Je représente l'organisation européenne European Democate Student qui est partenaire de l'UNI.

#### ***S'INSPIRER DES EXEMPLES EUROPÉENS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS***

J'aimerais revenir sur une dimension qui me semble particulièrement importante, celle de l'Europe. Je reviens de Berlin. J'ai été élu au CROUS de Paris. J'ai été particulièrement frappé par l'avance de nos voisins d'Outre-Rhin dans le domaine de la lutte contre les discriminations et dans la bataille de l'emploi. A Cologne, le nombre de personnes à mobilité réduite est considérable. Il est particulièrement frappant de constater que des aménagements sont prévus pour ces personnes. Par exemple, le ministre de l'Intérieur allemand fait partie de cette catégorie. En France, il y a comme un tabou.

Deuxièmement, au niveau du CROUS allemand, il existe les *kindergarden*. Et là, je vais faire le lien avec la question de la parité. C'est une structure qu'il faut mettre en place en France, pour permettre à ces étudiantes, qui sont nombreuses et qui ont des enfants, de pouvoir bénéficier d'une structure d'accueil, grâce à laquelle elles peuvent suivre leurs études. C'est toute une réflexion qu'il s'agit d'engager. C'est la raison pour laquelle il me semble que le CNJ aurait intérêt à faire entendre sa voix à l'échelon européen. Cela me paraît particulièrement fondamental et je ne comprends pas que ce ne soit pas le cas actuellement.

Enfin, au niveau de la discrimination dans les banlieues, j'ai été membre d'associations et j'ai donc pu travailler dans des quartiers sensibles. Il est très important de développer et de renforcer les liens entre les collectivités et les associations sans qu'il n'y ait aucune discrimination. La participation politique n'a de sens que si les jeunes savent qu'il y a

aussi, de leur côté, une part de responsabilité. Ce n'est pas simplement de l'assistantat, mais aussi beaucoup de responsabilités. J'insiste sur ce point en dressant un constat sévère. Je suis originaire de l'un des pays les plus pauvres au monde : Madagascar. Les Malgaches disent : « *La France est un pays extrêmement généreux. Au niveau des bourses, vous avez tout ce que vous voulez !* » En Allemagne, à l'issue de votre cursus, une fois que vous travaillez, vous êtes tenu de rembourser 50 % de ce que l'Etat vous a donné. Il faut donc engager cette réflexion... Elle me paraît fondamentale. Arrêtons le « *toujours plus* » et demandons-nous comment organiser rationnellement ce que l'Etat nous donne.

**Olivier SAMAIN.**- Je retiens l'appel à la responsabilité, mais la thématique de cette troisième table ronde est « *Refonder un projet de société* ». Comment permettre, notamment aux jeunes, d'accéder à la responsabilité dans la chose publique ? J'aimerais que l'on revienne davantage sur cette thématique, que l'on puisse, les uns les autres, faire émerger une réflexion sur la nécessité de refonder un projet politique.

**Delphine NGUYEN**, secrétaire national du Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Vous nous avez dit : « *Le CNJ n'est pas assez présent au niveau européen, il n'a pas de visibilité* ». La France est présente dans l'instance de démocratie participative européenne de la jeunesse. Je pense que c'est une chance. En France, on n'a pas un organe privilégié de la jeunesse qui porte une seule parole, mais deux ; cela montre que notre jeunesse a vraiment envie de prendre la parole et de donner son opinion. Au CNJ, nous avons d'autres représentations, notamment au niveau mondial. Nous avons un poste à la Francophonie qui nous permet d'avoir une visibilité. Nous avons une représentante élue qui voit les cinquante-deux pays de la Francophonie et qui a même été élue « *représentante communication* ».

#### ***MIEUX FAIRE CONNAITRE AUX JEUNES LE ROLE ET L'ACTION DU CNJ***

En revanche, je suis d'accord, nous avons encore besoin - mais je ne suis pas sûre que ce soit en se plaçant dans des instances internationales qu'on l'obtiendra - d'être plus connus par les jeunes et, notamment, par ceux que ne sont pas forcément engagés. Je ne suis pas certaine que cela ait un lien avec le Youth Forum.

Enfin, je ne suis pas sûre que cela ait un lien avec la présidence du CNJ par le ministre en charge de la Jeunesse, avec son rattachement au ministère. Même s'il y a des barrières, cela nous permet d'avoir une représentativité et un espace de discussion avec les décideurs et avec les jeunes.

**Cyril MOURIN**, membre du Conseil national de la jeunesse (CNJ)

Concernant le fait que les jeunes bénéficient de suffisamment d'aides pour assurer leurs besoins, on a beaucoup parlé des étudiants et des bourses, mais ce n'est qu'une partie de la jeunesse. Il y a toute une jeunesse qui est en échec scolaire, qui n'a plus droit aux aides, qui n'a pas droit au Revenu minimum d'insertion (RMI) car elle n'a pas vingt-cinq ans, qui est en recherche d'emploi, qui, n'ayant pas suffisamment cotisé pour avoir droit au chômage, ne bénéficie de rien. Il y a une tranche d'âge, de vingt à vingt-cinq ans, dans laquelle les jeunes sont sans ressources ; si leurs parents ne les aident pas, ils ne bénéficient de rien, seulement d'allocations temporaires pour se loger. Pour manger, ils vont dans les associations caritatives chercher des bons.

#### ***LE ROLE ESSENTIEL DES MISSIONS LOCALES***

Il faut davantage aller sur le terrain rencontrer les jeunes qui fréquentent les missions locales, aller dans les maisons de quartier pour voir cette jeunesse-là, qui n'est pas forcément que la jeunesse étudiante. On ne donne pas suffisamment de moyens aux missions

locales. Or elles sont un lieu où les jeunes viennent à la recherche d'emploi, où ils attendent des réponses, qu'on les aide dans leurs démarches. Ces jeunes ne fréquentent plus l'ANPE car même l'ANPE a perdu la confiance des grandes entreprises. Des sociétés du secteur privé passent par des entreprises de recrutement privées. L'ANPE est en perte d'offres d'emploi, alors que les demandes d'emploi sont de plus en plus importantes. Ces bureaux d'informations jeunesse sont des relais, les jeunes y viennent faire des démarches, montrer leur volonté, leur désir d'être citoyens, d'avoir un logement, de quoi subvenir décemment à leurs besoins. Il y a un réel manque, il faut aussi réfléchir à ces questions.

**Stéphane BERTHOZ.-** Concernant la proposition du groupe A de créer un Conseil économique et social jeunes, l'objet n'est pas de dénigrer le travail du CNJ, mais de constater que, si on demande à un jeune lambda s'il connaît une instance représentative des jeunes, je ne pense pas que beaucoup répondront.

#### *LES DÉBATS SUR L'INDÉPENDANCE DU CNJ*

Par ailleurs, la question de la représentation au Forum européen de la jeunesse pose celle de l'indépendance vis-à-vis du gouvernement, quelle que soit d'ailleurs la couleur politique du ministre, puisque cela se posait avec ce ministre, mais aussi avec la ministre précédente. C'est une question d'indépendance et de tribune offerte à la jeunesse. Lors du CPE, si on avait eu une instance de ce type, qui rassemble la jeunesse dans sa diversité d'engagement, il aurait peut-être été possible d'apporter une contribution au débat. C'est dans cette optique que l'on a fait cette proposition.

**Fabien CAZENAVE.-** Je vais partie des Jeunes européens de France, qui sont la branche française des Jeunes européens fédéralistes qui comptent 20 000 adhérents dans toute l'Europe. Je pensais pousser un coup de gueule car, jusqu'à présent, on n'a pas parlé d'Europe, alors que, depuis les années 1980, on sait qu'aucune politique économique ne peut se faire nulle part, notamment en France, si le pays mène sa politique économique seul dans son coin et que le reste de l'Europe prend des décisions inverses. Heureusement, aujourd'hui, on parle.

#### *PRENDRE EN COMPTE, À TOUS NIVEAUX, LA DIMENSION EUROPÉENNE*

Je voudrais faire une demande à toutes les institutions de jeunes présentes : c'est de prendre en compte la dimension européenne. Ce matin, le groupe de travail A, je crois, a proposé le service civique. Il faut arrêter de réfléchir au niveau français. Il faut aussi avoir une dimension européenne des choses et, notamment, demander que le service civique puisse se faire au niveau européen. Je suis conscient qu'il y a des limites à cela. Alors que l'on a eu un débat assez intense au moment du référendum sur l'Europe, aujourd'hui, nos hommes politiques ne parlent plus d'Europe. Pourtant, c'est un vrai sujet qui intéresse les Français et qu'il faut prendre en compte, car, comme le disait un intervenant, des choses se font ailleurs, en Allemagne, au Danemark, avec lesquelles nous, Français, nous serons d'accord ou pas, mais qui demandent tout au moins à être connues. Pour cela, il faut arrêter de se regarder entre Français et prendre conscience de ce qui se passe chez nos voisins européens, à qui on ne fait plus la guerre, avec qui on construit une société innovante. L'euro a beaucoup de défauts, mais c'est la seule fois dans l'histoire où on a changé de monnaie dans la paix, sans se faire la guerre.

**Benoît CONLEY -** Secrétaire national de la Confédération étudiante, je suis étudiant en droit à Paris I.

Je trouve la proposition d'un Conseil économique et social jeunes assez bizarre, car, si on entre dans cette logique, pourquoi ne pas, demain, créer une Assemblée nationale jeunes, un Sénat jeunes, ou encore un Conseil économique et social pour les retraités.

## ***INCITER LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À DESIGNER PLUS DE JEUNES AU CES***

Le but du Conseil économique et social est de rassembler et confronter la diversité de notre société. Ce que je crains aussi, et que je considère un peu dangereux, c'est que ne pas impliquer notre génération dans les débats qui concernent directement la société conduise à une ghettoïsation des jeunes. Le Conseil économique et social existant devrait plutôt intégrer des jeunes dans les instances de décisions et, de manière générale, faire qu'il n'y ait plus de discrimination à l'âge partout où l'on peut prendre des décisions en France.

**Joseph COSTANG.-** Il ne s'agit pas, en tout cas pour le groupe de travail C, de créer un Conseil économique et social jeunes, mais bien un groupe jeunes au sein du Conseil économique et social actuel.

**Julie COUDRY.-** Dans notre groupe, on s'est demandé : quid des jeunes dans les groupes du Conseil économique et social ? Est-ce une bonne chose d'avoir des jeunes représentés dans un petit groupe pour parler des jeunes ? Pour nous, l'enjeu est surtout que les jeunes représentent les syndicats dans leur diversité, le patronat dans sa diversité, les associations, qu'ils soient donc des acteurs à part entière, qu'il n'y ait pas besoin de créer un groupe pour qu'ils aient le droit à la parole.

**Olivier SAMAIN.-** Le Président DERMAGNE reviendra sur cet aspect tout à l'heure.

**Benoît TRAINÉAU.-** Je suis président de la Jeunesse indépendante chrétienne et enseignant en lycée professionnel.

Sur le manque de lieux de paroles et d'échanges d'idées pour les jeunes, je rebondis sur une remarque faite tout à l'heure. Il ne s'agit pas de les isoler en faisant des lieux de paroles pour jeunes, mais de faire des lieux dans lesquels ils peuvent échanger réellement, comme ici, avec des personnes moins jeunes, et structurer leurs idées et leurs projets de société.

Autre remarque, les jeunes que je rencontre tous les jours en lycée professionnel et en banlieue parisienne n'envisagent même pas d'avoir la possibilité de participer à une forme de projet de société, alors qu'ils ont des idées dans ce domaine. C'est intéressant de réfléchir à la manière dont on peut leur redonner confiance dans leur rôle et dans leur possibilité d'action.

**Olivier SAMAIN.-** Je vais demander à Amandine BRIANE de nous livrer le contenu des fiches<sup>1</sup>.

**Amandine BRIANE.-** Beaucoup de fiches ont fait ressortir le problème de la représentation des jeunes, au sein des associations ou autres. Certains évoquent les nombreuses entités dans lesquelles les jeunes peuvent être représentés : l'école, la commune, le département. Toutefois, ils précisent que c'est aux jeunes d'aller vers ces associations. En somme, ils disent "*Bougez-vous*" car, à leurs yeux, de nombreux jeunes ne le font pas forcément.

Autres thèmes qui n'ont pas trop été abordés, ceux des médias et de la politique.

En effet, on constate une certaine immobilité au niveau des journalistes, notamment à la télé. Les hommes politiques sont toujours les mêmes depuis de nombreuses années et ont un certain âge. S'il y avait plus de diversité à ce niveau, les jeunes se sentiraient

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

mieux représentés par les politiques et par les médias. Ils s'identifieraient plus facilement à eux et auraient sans doute plus confiance dans les institutions de la République française.

Par ailleurs, les jeunes ne doivent pas être mis à l'écart au sein des associations, mais être totalement intégrés à la société. De nombreuses fiches sont revenues sur ce qui a fait débat tout à l'heure, à savoir plutôt que créer un CES des jeunes, comme le proposaient certains groupes, pourquoi ne pas les intégrer au CES déjà existant ?

Enfin, une question n'a pas été beaucoup abordée. Elle concerne le développement durable ou l'écologie, c'est-à-dire un projet de société vers le futur. Il est sans doute important que les jeunes s'impliquent sur ces questions. Il faudrait donner à la recherche plus d'importance pour le développement durable et favoriser l'engagement des jeunes au sein d'associations concernant plus particulièrement ces domaines de l'écologie et de l'environnement.

Enfin, une personne, qui n'a pas donné son nom, demandait s'il y avait réellement un projet de société ou s'il fallait en créer un ? Elle estime que les jeunes doivent davantage être écoutés sans rires ni moqueries, car, même aujourd'hui dans cette salle, cela n'a pas toujours été le cas.

#### ***TRADUIRE LES ASSISES NATIONALES EN MESURES EFFECTIVES***

Pour finir, une question a été récurrente sur la finalité de cette journée. Mélanie fait remarquer que près de 90 % des jeunes ne savent pas que cette journée a lieu. Elle estime important qu'elle conduise à des réalisations concrètes dans les semaines ou mois à venir.

La réflexion et la parole sont essentielles précise Magali GILLES, mais inutiles si elles ne sont pas suivies de mesures effectives.

Une grande majorité des jeunes insiste sur le fait qu'il faut aller plus loin que ce débat et espère que se dégageront de cette journée deux ou trois mesures concrètes auxquelles il faudrait donner une réelle visibilité.

A ce propos, nous vous remercions pour toutes vos fiches, nous n'espérons pas en avoir autant. Durant la journée, nous avons dû recueillir plus de cinq cents questions par écrit. Elles ne resteront pas lettre morte. Il est important de leur donner une visibilité, vu que toutes n'ont pas pu être exprimées aujourd'hui.

**Olivier SAMAIN.-** Merci Amandine. Le Président DERMAGNE aura des éléments de réponse à nous fournir. Vous avez entendu qu'il a été question du développement durable. J'aimerais bien entendre la manière dont les jeunes peuvent s'engager dans ce domaine.

**UNE INTERVENANTE.-** Je suis étudiante à Paris I. Je souhaite revenir sur la question des solidarités intergénérationnelles et notamment sur le fait qu'il est nécessaire de reconnaître la spécificité de notre génération. On a beaucoup parlé de la dette des systèmes sociaux, de nos héritages en tant que jeunes générations. Il semble important de reconnaître cette spécificité pour ne pas tomber dans une logique de conflit générationnel et avoir la volonté de reconstruire des solidarités intergénérationnelles, car on ne peut pas prendre seulement les problèmes d'une génération.

Sur l'exemple très concret des retraites, les jeunes générations financent un système de retraite dont elles ne sont pas sûres de pouvoir bénéficier par la suite. Dans notre pays où l'on est appelé à avoir plus de retraités que d'actifs, il faut prendre cette question dans sa globalité.

### ***NE PAS STIGMATISER, MÊME POSITIVEMENT, LA JEUNESSE***

Je reviens sur la question du « *placard doré* ». On est descendu dans la rue en avril dernier pour combattre le CPE et la logique de stigmatisation de la jeunesse. Ce n'est pas pour accepter aujourd'hui que l'on nous stigmatise, même positivement.

Nous souhaitons être acteurs des décisions prises aujourd'hui. Nous voulons peser dessus, car elles vont façonner notre avenir et nous voulons participer à sa construction dès maintenant.

#### **Vianney D'ALENCON, membre du groupe de travail A**

Je suis chef d'entreprise. Je souhaite revenir sur les paroles d'une personne qui a parlé de l'échec scolaire. En l'occurrence, l'échec scolaire est réel. On le retrouve dans tous les systèmes éducatifs, dans les écoles privées ou publiques. Mais on oublie aussi de dire que, lorsqu'il y a échec scolaire, c'est parce que, derrière, il y a eu assistanat. On le voit dans les études supérieures. La société va assister les jeunes et ceux-ci souhaitent qu'on les assiste, car ils ont été habitués. Dès qu'ils sortent de l'assistanat, ils sont vite perdus, car ils n'ont plus de repères.

On a parlé des chocs des ambitions des hommes politiques, les deux plus gros font la une des *Paris Match, Gala, Voici* ; la jeunesse ne peut pas s'engager en politique en ayant des exemples plus que médiocres.

Au cours de cette journée, on a beaucoup entendu dire que la jeunesse avait tendance à ne penser qu'à elle, à son petit milieu, son petit « *machin* » et pas tellement à parler pour le bien commun, c'est-à-dire à s'oublier pour les autres. L'intervenante avant moi a parlé de l'intergénérationnel, c'est très important. Ce sont les anciens qui nous apprennent la vie, mais l'intergénérationnel commence aussi par soi-même, c'est-à-dire se lever dans le métro pour donner la place à une grand-mère de quatre-vingts ans au lieu de rester à discuter avec ses amis les pieds sur les fauteuils !

#### **Julien BAYOU, membre du groupe de travail B**

Je suis membre de Génération précaire. On a eu un problème dans le groupe, deux rapporteurs sur trois nous ont fait faux bond pour plusieurs réunions préparatoires. J'interviendrai donc sur le développement durable. On a passé pas mal de temps sur le sujet.

On ne s'est pas attardé sur le constat, car il est assez simple : l'état de la planète n'est pas glorieux. Son avenir est critique et la responsabilité des quatre ou cinq générations est engagée.

Les réflexions qui nous ont occupés permettraient de remédier à cet état de fait et dans tous les cas d'en assumer la responsabilité. Pour les membres du groupe, cela passe par une certaine confiance dans le progrès technologique; progrès qui peut être une clef pour satisfaire les besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. C'est une formule consacrée.

### ***RESPONSABILISER TOUS LES ACTEURS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT***

Dans le groupe, on a noté le rejet d'un scientisme pur et l'idée de responsabiliser les acteurs, qu'ils soient consommateurs ou producteurs, et de rendre effective la Charte sur l'environnement qui pose, de manière constitutionnelle, les principes de précaution et de pollueur/payeur qui n'ont pas été appliqués jusqu'à maintenant. On pense notamment aux naufrages pétroliers, mais aussi aux dégâts causés par l'agriculture intensive.

Autre élément de cette réflexion sur le développement durable : la difficulté de concilier l'impérieux besoin de développement humain des pays du Sud et le fait qu'il soit harmonieux avec l'environnement.

En France, il y a assez peu de débats sur le sujet. On a une piste de réflexion si on considère qu'au siècle dernier, les pays développés ont bâti leur prospérité et leur développement sur la menace du patrimoine écologique mondial. Si on part de ce point de vue, on peut considérer qu'il est de la responsabilité des pays développés de contribuer au financement des technologies vertes.

Il ne s'agit que d'une ébauche de réflexion. On a beaucoup à faire en la matière.

**Olivier SAMAIN.**- Je sais qu'il y aurait matière à prolonger de façon très riche cette dernière séquence. Malheureusement, nous sommes pris par le temps et il faut laisser un peu de temps au Président Jacques DERMAGNE que j'invite à nous rejoindre à la tribune.

Président, vous qui avez pris beaucoup de notes durant toute cette journée, dites-nous quels enseignements vous tirez de ces débats qui ont pu être parfois un peu débridés, j'en suis conscient.

**Jacques DERMAGNE.**- Chers Amis.

Ce matin, reprenant Albert Camus, l'un de nos grands « *témoins* » a dit : « *La sève est infiniment plus puissante que les typhons.* » Les quelques heures qui nous ont réunis ont montré que vous étiez bel et bien la sève de notre pays et que vous saviez la faire circuler.

#### ***DES ASSISES QUI ÉBRANLERONT BIEN DES CERTITUDES***

Je suis persuadé que tout ce que vous avez dit va ébranler bien des certitudes et influencera bien des discours. Et croyez-moi, dans les six mois, vous n'allez pas être privés de discours !

Pourquoi ce que vous avez exprimé ici a-t-il des chances d'avoir un rayonnement plus universel ? Parce qu'ici, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, nous ne sommes pas un lieu de pouvoir, mais un lieu de médiation et d'influence. J'ai eu le sentiment que, depuis ce matin, vous avez pu exprimer tout ce que vous aviez sur le cœur.

Cette institution, que beaucoup d'entre vous ont découvert aujourd'hui, n'est jamais péremptoire. Ses avis prennent toujours racine dans l'écoute des autres. Avant de rendre un avis, nous commençons par écouter ceux qui savent.

#### ***LA JEUNESSE : PREMIER DOSSIER DE FRANCE***

C'est le premier dossier de France, quinze millions de garçons et de filles dans notre pays. C'est quand même le plus beau, le plus grand des dossiers de France et de l'avenir. En dehors de tout clivage et de toute position partisane, mes collègues conseillers et moi-même, nous avons à cœur que vous enraciniez vos convictions de façon spontanée.

Je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont préparé ces Assises. D'abord à nos trois « *témoins* ». Je tiens à les remercier particulièrement pour leur capacité à s'émerveiller. Eux qui ont vingt, trente ans, peut-être plus, que l'âge moyen des groupes de travail, se sont émerveillés des idées de ce monde ardent, de ce monde engagé qui est le vôtre. Merci, Chers Témoins, de cet élan, du temps de réflexion que vous avez accordé à notre initiative. Merci à Jean MIOT, Jean BASTIDE et Hervé SERIEYX.

Merci aux agents de notre institution, de notre assemblée, et singulièrement, aux trois administrateurs qui ont accompagné les groupes, qui, bénévolement, ont tenu les plumes, tenté d'aider chacun : Céline GOMEZ, Fabrice BERGERON et Didier MARIANI.

Merci aux formidables porte-parole, les jeunes, qui se sont dévoués avec souvent beaucoup de scrupules en se demandant : « *Est-ce que je vais savoir dire ce qu'ont dit les vingt ou vingt-cinq collègues et amis que nous avons autour de nous ?* » Merci à eux. Et merci à Amandine et Olivier, si vous me permettez de m'arrêter aux prénoms, puisque nous sommes entre jeunes !

Venons-en un instant au pari impossible : exposer les idées émergentes de ces Assises. J'ai été attentif à tout ce qui s'est dit toute la journée et j'ai le choix, si je veux sortir les idées émergentes, entre dix heures et dix minutes d'intervention. D'évidence, le choix s'impose et je vous demande pardon de l'arbitraire des quelques mots que je vais dire pour résumer les trois thèmes.

J'ai eu le sentiment, et je crois ne pas être le seul, que, sur le premier bloc, formation, emploi et orientation, des idées majeures ont été exposées.

### ***DES JEUNES EN ATTENTE FORTE FACE À L'ÉCOLE***

D'abord l'extraordinaire attente de l'école, avec l'école. L'école, toujours l'école ; c'est une vraie tradition républicaine et les jeunes aujourd'hui ont « *l'école au ventre* » comme il y a bien longtemps. Simplement, nous avons eu le sentiment qu'il y avait comme une souffrance : on sent des professeurs pleins de bonne volonté, mais le temps va tellement vite qu'il faudrait sans doute lutter très vite pour détruire un certain décalage entre la nécessité concrète et le savoir apporté.

Mais l'école d'abord. Dans vos aspirations, dans cette vie contemporaine, c'est un message que l'on a retrouvé pratiquement dans les trois tables rondes. Et combien de très vives et très clairvoyantes questions sur la formation, les métiers, l'accès à l'emploi ? Et par-dessus tout, cette question de l'orientation et de la valorisation des acquis de l'expérience. On sent bien, parce que le monde va vite, que c'est devenu vos priorités : faire quelque chose qui ressemble à un service public. Le mot a souvent été prononcé, je ne sais pas si c'est le bon, mais, Chers Amis, on a compris ce que vous vouliez dire car c'est effectivement important.

J'ajoute que, dans ce triptyque, vous avez apporté une grande voix à l'obsolescence de la séparation entre le travail matériel et le travail immatériel, le travail intellectuel. Un peu comme une conscience que vous auriez bien avant nous de cette obsolescence, sachant qu'un chirurgien, c'est un manuel au même titre qu'un artisan et que les deux - ce qui montre bien que les strates sociales, cela existe - doivent commencer par faire appel à la tête avant la main. Le geste n'est que l'expression de la pensée. Je l'ai beaucoup entendu.

Sachez, Chers Amis des Jeunesses de France, que cette primauté de l'immatériel - c'est ainsi que nous l'appelons ici - fait l'objet de beaucoup de travaux. Nous avons du mal à les faire irradier, mais ce que vous avez exprimé spontanément constitue le quotidien de nos travaux, leur toile de fond. Par conséquent, à cet égard aussi, ces Assises seront pour nous une aide dont nous saurons faire bon usage.

Sur le plan de l'égalité des chances, du niveau de vie et des solidarités, je voudrais dire que, là encore, on retrouve l'école parce qu'elle est une source d'égalité des chances tout à fait essentielle, comme il a été dit au cours de la première table ronde.

### ***LE PRIMAT DE LA SOLIDARITÉ***

Dans ce deuxième bloc, on retrouve cette grande préoccupation sur le rôle des générations les unes par rapport aux autres, des choses finalement très concrètes que l'on croyait éloignées de vos préoccupations : solidarité intergénérationnelle ; solidarité dans le logement, un dossier qui ne cesse d'être présent dans nos travaux ; solidarité dans la vie

quotidienne, dans la vie associative, à la fois moyen et vecteur pour s'exprimer ; solidarité aussi dans la fiscalité, car défiscaliser, c'est bien, mais pour ceux qui ne paient pas d'impôts, c'est presque une cruauté ; solidarité dans les bourses. Nous avons vraiment entendu tout cela.

De même que nous avons entendu des réflexions extraordinaires à nos yeux sur le niveau de vie ; votre vibrant appel pour qu'on arrête d'exploiter les jeunes parce qu'ils sont jeunes, parce qu'ils sont vulnérables, en prolongeant trop longtemps leur premier salaire ou en détournant la notion de stage.

#### ***LA DIFFICILE CONCILIATION ENTRE AUTONOMIE ET NIVEAU DE VIE***

Nous avons bien entendu tout cela et nous avons bien entendu la grande difficulté pour vous de concilier l'autonomie – elle est légitimement prioritaire dans votre cœur - et le niveau de vie. Il ne faut pas obliger le salarié pauvre, par exemple, à vivre dans une caravane ; c'est quand même essentiel. Pour autant, il ne faut pas le faire mieux vivre matériellement au prix d'une dépendance, que ce soit au prix de la dépendance par rapport à la famille ou par rapport à la société. Je crois vous avoir bien entendus.

L'autonomie et le niveau de vie ne doivent pas être payés d'un assistantat qui vous dénature, qui vous marginalise et qui fait ce que, précisément par de puissantes manifestations, vous avez repoussé.

Vous voulez tout simplement, cela a été dit clairement, un travail décent avec une rémunération digne et une reconnaissance sociale de ce que la valeur ajoutée de chaque jeune peut représenter dans une entreprise ou dans une collectivité ; une reconnaissance sociale qui soit tout de même un peu plus marquante et marquée que celle que la société, sans être méchant, n'assume actuellement pas toujours aussi bien qu'il le faudrait.

#### ***UNE GÉNÉRATION EN QUÊTE DE VALEURS***

Enfin, sur le bloc du vrai projet de société, nous pourrions organiser un séminaire de plusieurs jours ensemble, tant vous avez avancé des éléments qui se chevauchent les uns les autres. Mais tous sont finalement l'expression d'une volonté, de ces valeurs dont beaucoup de vos anciens pensent que vous les aviez oubliées depuis belle lurette, voyant votre vie, vos loisirs. Eh bien non, vous êtes en quête de valeurs, même davantage que beaucoup des générations qui vous précèdent.

Valeur du travail. Dans presque toutes les interventions, on a senti un appel à cette valeur du travail : « *Donnez-nous les moyens d'apporter cette valeur du travail* » ; valeur de la mixité, valeur du multiculturalisme. C'est important parce que c'est votre vie, ce siècle vous appartient ; valeur de l'humain dans tous les aspects de la vie, dans l'entreprise, dans la ville, dans les loisirs, un peu ce que veut dire Azouz BEGAG, un ancien de notre assemblée, quand il dit : « *Savoir traverser les périphériques dans les deux sens* ». Vous avez dit avec d'autres mots, d'autres images, cette volonté de renouer avec des vraies valeurs quotidiennes, naturelles, spontanées. Cela nous est apparu extrêmement fort dans l'âme des uns et des autres.

De même que les valeurs de la famille, avec un appel à la renaissance de la famille, et quelques reproches aussi. Ce n'était pas inscrit, ce n'est pas forcément politiquement correct, mais c'est vous, la jeunesse, c'est votre siècle, c'est votre avenir, c'est vous qui l'avez dit.

Valeur aussi de la formation et de la participation civique dans le sens plein du terme. Participation à la vie publique, participation à l'éthique publique. C'est un élément que nous avons bien entendu.

Valeur de l'environnement. Nous pensions bien que c'était plus proche de vous. Vous allez assez loin parce que vous attendez que ce soit bel et bien reconnu à tous niveaux comme un bien public universel et que l'Etat, la conscience nationale publique ou privée, individuelle ou collective, le perçoivent comme un bien public et le traitent ainsi. Vous avez raison sur les problèmes climatiques, mais il y en a bien d'autres.

Et puis aussi valeur de la paix. Nous nous sommes dit que vous n'aviez connu que la paix et que, peut-être, la jeunesse française ne mesurerait pas ce que cela vaut. L'Europe a fait que nous sommes en paix depuis la dernière Guerre mondiale. Car, depuis deux mille ans, on a passé son temps à se taper dessus. Et voilà que c'est vous qui parlez de l'Europe parce qu'elle nous apporte des élargissements sociaux ou des potentialités, mais aussi la paix.

Cette valeur, voilà que c'est vous qui la rappelez à notre génération : l'Europe nous apporte la paix. C'est vous qui le dites haut et fort. Je souhaitais, en guise de conclusion provisoire, forcer un peu le trait.

Une autre idée m'a paru importante. A plusieurs reprises, vous avez dit « *Vous nous avez donné la parole, ce n'était pas « du pipeau », merci* ». Mais une petite musique a poursuivi : « *On nous a donné la parole, mais cela ne sert à rien si vous ne nous aidez pas à ce que l'écoute soit aussi promue que la parole que vous avez donnée* ». Car à quoi cela sert-il de parler s'il n'y a pas d'écoute ? C'est une idée assez forte que nous avons reçue avec beaucoup d'attention. Il ne suffit pas de donner la parole. Nous l'avons fait, c'est la première fois qu'une haute institution de la République le fait. Mais il ne suffit pas de donner la parole, il faut que nous trouvions les procédures pour forcer l'écoute, l'entente de ce qui a été exprimé.

#### ***SORTIR DE L'ALTERNATIVE PASSIVITÉ/EXPLOSION***

Tous vos questionnements et toutes vos interventions revenaient à dire : « *S'il n'y a pas cette double préoccupation de nous donner la parole et de mettre en place des procédures pour qu'il y ait une écoute, vous verrez toujours la France ballottée entre la passivité et l'explosion, les deux étant des catastrophes.* »

Vient le moment du : « *Bon et après ? Quel est le devenir de tout ce que l'on a fait ?* » Beaucoup se sont interrogés avant et pendant les travaux, ainsi que dans les interventions, et j'aimerais vous répondre avec beaucoup de précision.

#### ***LES ENGAGEMENTS DU CES SUR LES SUITES DONNÉES À CES ASSISES***

Tout ce qui a été dit ici fera l'objet, avant fin octobre, d'une édition intégrale sur papier et diffusée sur le net. Cela signifie que ceux qui sont intervenus dans la salle sont intervenus avec une importance égale, dans l'influence que l'on veut donner aux choses, à ce qui a été dit à la tribune. Les questions<sup>1</sup>, les propositions et les comptes-rendus<sup>2</sup> qui ont été faits seront édités. Cette édition donne valeur égale aux interventions de la salle du matin et de l'après-midi.

Par ailleurs, non seulement ce sera édité, mais ce sera diffusé, comme tous les travaux du Conseil économique et social, aux plus hautes autorités de l'Etat : au Président de la République, au Premier ministre, aux membres du gouvernement, aux parlementaires, aux préfets, aux présidents de département et aux présidents de région. Toutes les autorités du pays recevront l'intégralité de vos propos.

---

<sup>1</sup> L'ensemble des questions posées par les participants au moyen de fiches ou sur le site internet [www.ces.fr](http://www.ces.fr) sont reproduites en annexe 2.

<sup>2</sup> Les trois documents de synthèse, préparés indépendamment par les trois groupes de jeunes, sont reproduits en annexe 1.

Au-delà de l'édition et de la diffusion, nous ferons le nécessaire pour rendre officiels les débats et les propositions. Telle est notre capacité à forcer les pouvoirs publics à vous faire entrer dans la préparation de la décision publique. La décision publique appartient aux élus du peuple ; ils sont sacrés. Mais la préparation de la décision publique n'inclut pas toujours toutes les forces qu'il faut y inclure. Les forces de la jeunesse sont mal incluses et nous ferons le nécessaire pour que ces propos tenus deviennent officiels.

Nous rendons publiques vos paroles, même les plus décoiffantes, car elles sont précieuses et contrent finalement des idées trop facilement répandues.

### ***UNE JEUNESSE QUI N'A PAS PEUR DE L'AVENIR***

Je n'en garde qu'une, car elle m'a marqué et a marqué nombre de mes collègues : « *La jeunesse de France n'a pas peur ! On n'a peur de rien ! Nous sommes parfaitement conscients des aléas, des défis et des risques du monde contemporain et nous sommes prêts à les affronter ! Nous avons peur que vous ne nous donniez pas les armes dont nous avons besoin pour mener la bataille, conquérir le monde et y participer. Ce n'est pas une trouille viscérale d'une génération qui, entre les loisirs et les nouvelles technologies, se laisse conquérir par des anti-valeurs. C'est le contraire ! Il ne faut pas nous désarmer, car, pour lutter contre ces risques, ces aléas et ces dangers du monde contemporain, il faut que nous ayons des armes au sein de l'école et de la famille. »*

Tel est le dernier élément que je voulais vous apporter en simple témoignage d'un homme attentif, comme ses collègues, tout au long de la journée. Cela nous permet de vous dire, non pas pour vous flatter, mais parce que telle est la réalité : « *Chapeau les jeunes !* » Cela signifie que nous recevons votre message avec une expérience technique et avec la volonté de forcer l'évolution positive du nombre de jeunes à l'intérieur de tous les groupes.

Penser à un groupe de jeunes au CES revient à casser les strates, car cela ne correspond pas aux strates de la Nation. La composition du CES, dans sa constitution, fait apparaître une grande rigueur, mais il faut moderniser tout cela. Il s'agit du meilleur panel, mais, dans ce panel, à l'intérieur de chaque groupe, il faut que les jeunes soient de plus en plus représentés.

Cela a été réussi, en particulier par tous les syndicats, pour les femmes. La parité est désormais de rigueur. Aussi, il faut, parmi les hommes et les femmes, qu'il y ait des jeunes en difficulté ou heureux, étudiants ou en activité. Telle est la réponse que je fais à votre intervention précise nous concernant.

### ***RENFORCER LA PLACE DES JEUNES AU SEIN DES GROUPES DU CES***

Je sais que, sur ce versant, tous les groupes, qu'il s'agisse des employeurs, des associations, des agriculteurs ou des personnalités qualifiées, sont d'accord pour que le pourcentage de jeunes évolue.

J'ai pris beaucoup de votre temps et je sais pourtant que nos frustrations de questionneurs et de répondants sont grandes, car nous aurions pu débattre longuement de vos questions.

En réalité, il y a plus de cinq-cents questions écrites et près de cent-cinquante questions orales. Cela étant, nous étions condamnés à cette frustration.

Vous avez manifesté, au cours de cette journée, un bouillonnement et une spontanéité extrêmes. Tel est ce que nous cherchions, mais ce n'est pas toujours évident à atteindre. C'est pourquoi je vous redis : « *Chapeau !* ».

Toutefois, au-delà de tout cela, nous devons nous décider. Je vous avais promis ce matin que vous prendriez la décision sur la suite à donner à ces Assises. Au-delà de l'usage prioritaire que nous allons faire, dans nos rapports au Conseil économique et social, des travaux que vous avez menés aujourd'hui, voulez-vous que les Assises deviennent une manifestation organisée chaque année ?

*(L'assemblée est unanimement favorable.)*

Y a-t-il de farouches oppositions ?

**UN INTERVENANT.**- Les organiser autrement !

**Jacques DERMAGNE.**- Je sais que la jeunesse veut changer le monde, mais donnez-lui le temps de se retourner !

J'ai bien noté que vous aviez pris la décision qu'il y ait une suite à ces Premières Assises. Je vous promets qu'elles auront lieu en 2007<sup>1</sup>. Et qu'elles auront lieu autrement. Si nous ne les avons pas organisées ainsi aujourd'hui, nous n'aurions eu aucune chance de savoir comment procéder dans l'avenir.

Nous savons tous que, fin 2007, quoi qu'il arrive, la France aura beaucoup changé. Par ailleurs, nous aurons beaucoup appris. En outre, cela suppose des travaux d'ateliers de préparation sur toute l'année, ainsi que des moyens.

***EN 2007, LES 2<sup>EME</sup> ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL***

Je prends l'engagement que ces Assises auront lieu autrement, enrichies par cette journée. Ce seront ainsi les Deuxièmes Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique et social.

A tous, bravo, merci et à bientôt !

---

<sup>1</sup> Les Deuxièmes Assises nationales de la jeunesse du conseil économique et social sont, sous toutes réserves d'agenda, programmées pour le vendredi 7 décembre 2007, au Palais d'Iéna.

**ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE**  
**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**  
*29 septembre 2006*

**ANNEXE 1**

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE**  
**DES 3 GROUPES DE TRAVAIL**

**1<sup>e</sup> Table ronde :**  
**La convergence Formation/Métiers/Emplois**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
DES 3 GROUPES DE TRAVAIL

Septembre 2006

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE A

## LA CONVERGENCE FORMATION/MÉTIER/EMPLOI

### A. L'orientation scolaire

#### Constat

• L'accès à un emploi stable permet aux jeunes de construire leur vie. Il existe un fossé entre l'école et le monde du travail. L'absence de promotion des métiers dans le système éducatif ne permet pas aux jeunes de se déterminer dans leur orientation. Par ailleurs, l'orientation pendant la scolarité s'effectue à partir de résultats scolaires et aiguille le jeune selon son niveau dans une des trois voies (générale, technologique, professionnelle). Mais, pour certains, les insuffisances du processus d'orientation ne sont pas l'unique cause de la difficulté à accéder à l'emploi : chacun est responsable de soi et il faut que les jeunes se remettent en question. C'est aux jeunes d'aller de l'avant et de se prendre en main. Mais, pour que les jeunes se prennent en main, il faut les informer sur les différents corps de métiers existants et sur l'adéquation des formations avec les emplois potentiels.

#### Propositions

- Donner du sens à la formation en développant un enseignement sur la connaissance des métiers et sur la connaissance de l'entreprise : Promouvoir les métiers au sein des établissements scolaires en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux dès la classe de 3<sup>e</sup> et développer les stages pendant la scolarité car ils donnent un sens à l'apprentissage ;
- Pour certains membres du groupe de travail, il convient de réaffirmer les valeurs du travail ;
- Valoriser les métiers manuels ;
- Mutualiser les options entre établissements : par exemple suivre l'enseignement d'une option dans un établissement qui n'est pas l'établissement d'origine de l'élève ;

- Développer les passerelles entre les différents cursus d'enseignement (général, technologique, professionnel) pour développer les compétences transversales des jeunes ;
- Instaurer un « projet interdisciplinaire pour l'autonomie », consistant en un module obligatoire en deux temps (initiation à la recherche documentaire, méthodologie ; projet mené en groupe, ponctué de rendez-vous pédagogiques, sur des sujets scolaires ou liés à l'insertion professionnelle) ;
- Repenser la mission des services d'orientation de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur : orientation scolaire et insertion professionnelle ;
- Créer un site internet, présentant de façon exhaustive le contenu des filières et des métiers ;
- Promouvoir un suivi individualisé de l'élève dans son parcours scolaire et dans ses choix, projets professionnels, poussant l'élève à un travail d'introspection et de projection vers l'avenir. Ce suivi doit aboutir à une coproduction entre l'élève, l'équipe pédagogique et le conseiller d'orientation ;
- Créer des forums des métiers présentant les bassins d'emplois et les projections en termes d'emplois dans tous les départements, sous l'égide de l'Etat, en concertation avec les partenaires sociaux. Dépourvus de publicité, ils doivent délivrer une information neutre et objective ;
- Modifier l'apprentissage des langues en le rendant moins académique et en systématisant les échanges linguistiques.

## **B. L'accompagnement scolaire**

### **Constat**

- L'accompagnement est la clé de la réussite de la formation. L'affaiblissement de la fonction parentale et le manque d'encadrement des parents peuvent expliquer le manque de repères et la « désorientation » des jeunes pendant leur scolarité.

## **Propositions**

- Personnaliser l'accompagnement et l'aide aux élèves dans le système éducatif ;
- Revaloriser la fonction d'enseignant ;
- Aider les parents à s'impliquer davantage dans la vie scolaire de leurs enfants ;
- Réfléchir à un système éducatif fondé sur le potentiel de l'élève.

## **C. La formation continue et la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)**

### **Constat**

- Il est difficile de concilier temps de travail avec temps de formation et, pour certains salariés, d'accéder à la VAE.
- La formation continue bénéficie souvent aux cadres des entreprises, même si elle est très développée et même si n'importe quel salarié peut en bénéficier. Les dispositifs pour favoriser la reconversion professionnelle existent et il faut se garder de réinventer ce qui existe déjà.

### **Propositions**

- Affirmer le droit pour chacun à la formation tout au long de la vie en attribuant un droit de tirage en matière de formation (tout individu a droit à X années de formation).
- Mieux valoriser et expliquer les dispositifs de formation continue (la VAE est déjà très développée dans certains secteurs comme l'artisanat) ;
- Développer dans l'entreprise (y compris les professions libérales) le tutorat des jeunes nouvellement recrutés. Les accompagner ne signifie pas les assister.
- Prendre en compte l'engagement associatif et social dans la VAE.

## **D. L'emploi des jeunes**

### **Constat**

- Il existe un empilement de dispositifs destinés à favoriser l'emploi des jeunes (730 000 jeunes ont un contrat aidé, seuls 125 000 n'ont aucune qualification).
- Le débat sur le CPE a fait apparaître la nécessité de concilier à la fois le besoin de sécurité des salarié(e)s et les évolutions économiques.
- Le passage à l'ANPE est purement formel ; l'ANPE est un acteur marginal dans la recherche d'emploi.
- La mobilité de la main d'œuvre française est une des plus élevée d'Europe, mais cette mobilité est le plus souvent subie et mal préparée.
- L'éclatement entre les différents acteurs de la politique de l'emploi (Etat, Collectivités, partenaires sociaux via UNEDIC) nuit au retour à l'emploi.

### **Propositions**

- Simplifier les dispositifs d'accès à l'emploi (contrats aidés) et rendre lisibles les types de contrats existants ;
- Pour certains membres du groupe de travail, il est nécessaire de créer un délégué du personnel « jeunes salarié(e)s » dans les grandes entreprises. Pour d'autres, il suffit de dédier un délégué du personnel existant pour représenter les jeunes salariés ;
- Instaurer un Service Public de l'Emploi Unifié : fusionner l'ANPE et l'UNEDIC ;
- Intégrer les stagiaires dans le bilan social annuel et inclure les stagiaires dans le champ de compétences des inspecteurs du travail ;
- Transformer les conventions de stages en contrats d'apprentissage.

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE B

## LA CONVERGENCE FORMATION/METIERS/EMPLOIS

### A. Education - épanouissement personnel

- Les 3 missions de l'Education sont : apprendre à vivre ensemble sur la base des principes de la République (égalité des Droits, égalité des chances et égalité homme-femme, mixité sociale, accès à un socle commun de connaissances...) ; insertion sociale et professionnelle ; accès à la citoyenneté.

#### Constat

- L'école est le lieu principal de formation, mais n'a pas vocation à assumer seule l'Education.
- La formation doit être ouverte sur la société et tous ses acteurs : famille, entreprises, associations....
- L'école est en échec sur les questions de promotion des droits, d'égalité d'accès à la connaissance et de mixité sociale.

#### Propositions

- L'égalité homme / femme doit être réaffirmée et mise en œuvre dans l'ensemble des dimensions de l'éducation (place des femmes dans l'histoire enseignée, histoire du combat pour l'égalité des Droits), non seulement en termes de contenu des enseignements mais également en termes de pratiques (orientation).
- Il faut redéfinir :
  - les missions des professeurs, pour qu'elles reflètent les trois missions de l'Education ;

- le contenu des enseignements : au-delà des savoirs fondamentaux, l'école doit veiller à transmettre également ce qui concourt à pouvoir exercer une véritable citoyenneté (comme par exemple la sensibilisation à une appréciation critique des médias) ;
- la formation et la pratique professionnelle des enseignants : allongement du temps de formation...
- En favorisant un décloisonnement de l'école, la formation des enseignants et le contenu des enseignements seraient plus ouverts : prise en compte de la participation des acteurs socio-économiques et autres acteurs éducatifs...
- L'objectif est de construire un projet éducatif avec l'ensemble des acteurs ou en tenant compte de leurs attentes et/ou en les impliquant dans la mise en œuvre. Ceci implique de soutenir les acteurs de l'éducation « informelle » (famille) et « non-formelle » (associations...) dans leur mission éducative (moyens financiers, temps libéré, formations...);
- Il convient de mieux refléter la diversité de la société par la mixité sociale au sein de l'école : révision du système de la carte scolaire, voire réforme plus profonde ;
- Il faut également informer les acteurs et notamment les parents sur le fonctionnement de l'école.

## **B. Education – formation - emploi**

### **Constat**

- La mobilité dans le monde du travail nécessite d'acquérir une capacité d'adaptation. En amont, la formation initiale n'est pas forcément celle qui ouvre à un emploi, elle peut aussi offrir la possibilité à l'individu d'être mobile dans « le monde du travail » en ayant la capacité de choisir et de construire son parcours.
- En termes d'orientation, la faillite du système renforce les inégalités sociales entre ceux qui ont dans leur environnement social les bons conseillers et ceux qui n'en ont pas.

- Cette situation renforce le décalage entre les effectifs formés et les débouchés professionnels réels (exemple des formations en art, solidarité internationale, gestion culturelle...). Une réforme profonde est donc nécessaire.
- L'orientation doit pouvoir se faire tout au long de la vie, collège, lycée, enseignement supérieur ainsi que dans le monde du travail, en intégrant la notion de mobilité et le fait que l'interrogation sur la mobilité intervient à différents moments de la vie.
- La formation en alternance est une passerelle efficace entre les formations générales quels que soient le niveau atteint et l'activité professionnelle. Elle connaît un taux d'insertion très satisfaisant.

## **Propositions**

- L'orientation, lors de la scolarité et par la suite, doit tenir compte des envies et des aptitudes de chacun sur la base d'une connaissance fine de la nature et des débouchés professionnels des formations (évaluation préalable des besoins dans chaque corps de métier, départs en retraite, nouveaux métiers, mutations futures...);
- Cette option serait favorisée par un meilleur accès à l'information, permettant de mieux choisir son orientation. Dans le même esprit, il faut valoriser, tout au long du parcours scolaire, l'ensemble des métiers, y compris ceux trop rapidement qualifiés de « manuels » : certaines filières professionnelles doivent ainsi être revalorisées ;
- Nécessité d'un accompagnement continu, à des moments clés, pour la construction des parcours de formation et professionnels, qui prend en compte :
  - les envies et aptitudes de chacun ;
  - la nature et les débouchés professionnels des formations ;
  - la mobilité professionnelle comme nouvelle donne ;
- Pour ce faire, une piste possible serait de créer, en remplacement des services actuels de l'orientation, un Service public d'orientation continue ;
- Celui-ci doit intégrer les intervenants des services actuels : Service d'information et d'orientation des lycées, ANPE, Missions locales, Réseau information jeunesse.... Les missions de ce service public doivent être clairement redéfinies en fonction des

attentes des bénéficiaires, ses effectifs devant être formés spécifiquement à ses missions ;

- Le groupe de travail a débattu sur la possibilité d'une délégation de ces missions de service public à des acteurs privés, qu'ils soient à but lucratifs ou non.
- L'ensemble de ces propositions impliquent une réflexion à mener sur une réforme des structures administratives en charge de ces domaines. Par exemple, révision des frontières du ministère de l'Education nationale, création d'une structure interministérielle propre ou création d'un ministère plus large que l'Education nationale ayant pour objet « l'éducation-formation tout au long de la vie ».
- ► Il faut créer de réelles passerelles entre le « monde du travail » et l'école :
  - Un socle commun de connaissances, de culture générale et de compétences transversales, doit être transmis afin de permettre l'adaptation à différents métiers et à leurs évolutions ;
  - Le développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur favoriserait une ouverture sur le monde du travail ;
  - Les stages ne doivent plus être des substituts d'emploi à la sortie de la formation mais intégrés dans un processus d'apprentissage comme connaissance et expérience du monde du travail. Il faut réfléchir autour d'un statut unique du stage et des deux types de contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage). L'idée est de se rapprocher des droits sociaux des salariés : droit au chômage en cas d'interruption, à la couverture sociale, cotisations au régime des retraites... Cela signifie aussi un niveau de rémunération décent. Les modalités doivent faire l'objet d'un débat approfondi ;
  - Dans le cas des formations de professionnalisation, il faut faciliter l'intervention de professionnels du secteur en complément de l'enseignement dit « classique ».

## ► La formation continue

- Les employeurs, parce qu'ils en sont bénéficiaires, doivent participer à l'effort national de formation / éducation ;
- Ces derniers doivent réellement informer les salariés sur leur droit à la formation continue notamment le DIF - Droit Individuel à la Formation - en mentionnant par exemple ce droit dans le contrat de travail ;
- De même, la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) devrait être réellement effective, en particulier dans les universités ;
- Les moyens financiers pour développer la formation continue (CIF - Congé individuel de Formation notamment) doivent être accrus ;
- La transmission des connaissances avant le départ à la retraite peut constituer un des outils de la formation continue. Il convient donc de l'encourager dans le cadre de la valorisation de la dernière partie des carrières ;
- De même, les jeunes retraités ont un rôle important à jouer. Il faut encourager le parrainage par la création notamment d'espaces intergénérationnels (exemple du binôme « cédant-repreneur » pratiqué lors de la cession/transmission d'exploitation agricole).

## ► L'emploi

- Il faut valoriser le travail, comme un des facteurs d'épanouissement et d'intégration sociale.
- Les systèmes d'aide sont nécessaires pour ceux qui sont victimes de licenciements économiques ou qui doivent changer d'orientation professionnelle pour de nouveaux débouchés. Afin de faciliter le retour à l'emploi, il faut rendre attractifs et efficaces les dispositifs et services existant dans ce domaine ;
- La collectivité pourrait encourager les dispositifs de mise à disposition de compétences (détachement de salariés vers les associations) et de volontariat en associations pour les personnes en recherche d'emploi ;

- Le fait de valoriser la diversité (sexe, âge, origines, religion...) au sein du monde du travail constitue une richesse si elle reflète mieux les composantes de la société. La valoriser est bénéfique pour la société et facilitera d'autant l'intégration ;
- Par conséquent, une application effective du principe d'égalité des droits passe avant tout par une évolution générale des mentalités, que pourrait favoriser la mise en place d'une Obligation Annuelle de Négociateur sur la diversité ;
  
- Parallèlement, cela implique de :
  - o sensibiliser les employeurs et en particulier les DRH sur ces questions ;
  - o mettre en place des mécanismes de contrôle ;
  - o sanctionner de manière significative les discriminations ;
  - o rendre publics les manquements et les sanctions prononcées.

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE C

## LA CONVERGENCE FORMATION/METIERS/EMPLOIS

### A. L'enseignement général

#### L'information et la formation

##### Constat :

- Le groupe de travail souligne l'importance de la socialisation et de l'éveil intellectuel dès le plus jeune âge. L'école maternelle en est le premier maillon. C'est un lieu indispensable auquel il ne faut surtout pas toucher.
- La carte scolaire n'est pas un cadre suffisant : pour changer de zone scolaire, il suffit de changer de rue. Même les personnes les plus militantes en faveur d'une mixité sociale et scolaire sont parfois conduites à demander des dérogations à la carte scolaire pour inscrire leurs enfants dans les établissements jugés meilleurs ou à recourir à l'enseignement privé.
- En matière de formation, les jeunes déplorent que leur avenir se décide souvent sans eux. Dès le secondaire, le jeune doit être replacé au cœur de ses choix de formation.

##### Propositions

- Créer dans l'enseignement secondaire une matière « professionnalisation » spécifiquement dédiée aux métiers et aux débouchés professionnels, y compris dans le secteur associatif, qui serait suivie toute l'année. Intégrée dans le cursus, elle prévoirait des rencontres avec d'authentiques professionnels, seuls à même de s'exprimer avec vérité sur les réalités de leur métier et capables de transmettre leur passion. Les associations devraient être associées à cette action d'information, pour

laquelle un budget devrait être prévu. Ces rencontres pourraient déboucher sur des formations en alternance ;

- Améliorer dans les établissements scolaires la qualité et la disponibilité de l'information sur les métiers grâce aux moyens modernes de communication, et prévoir des journées de promotion des métiers et des filières par des professionnels des différents secteurs. Assurer également une information opérationnelle du même ordre dans l'enseignement supérieur ;
- Organiser une vaste campagne d'information et de valorisation des métiers manuels en mobilisant les écoles de relations publiques, de communication et de publicité, et assurer par ailleurs la promotion de la formation en alternance et de l'apprentissage.

## **B. L'enseignement professionnel**

# **La Professionnalisation**

### **Constat**

- Pour la réussite dans une filière professionnelle, il importe de donner aux jeunes une autonomie intellectuelle, en particulier grâce à un enseignement de base commun à tous, qui leur permette de se prendre en charge.

### **Propositions**

- Etudier et approfondir le dispositif « Deuxième chance » mis en place par le Ministère de la Défense, fondé sur un partenariat avec les entreprises et un accompagnement approprié des jeunes en grande difficulté dans leur parcours de formation. Diffuser plus largement l'information sur ce dispositif qui apparaît comme un outil permettant d'apporter une vraie réponse à l'insertion professionnelle ;
- En s'inspirant de l'expérience de ce dispositif « Deuxième chance », l'Education nationale doit être en mesure d'apporter des réponses concrètes à l'orientation des

jeunes ayant des difficultés à suivre des études longues, vers des filières professionnelles débouchant effectivement sur un emploi.

## **C. L'enseignement supérieur**

### **Constat**

- Actuellement, les modalités de recrutement dans l'enseignement supérieur contreviennent au principe d'égalité des chances.

### **Propositions**

- Les recrutements sur dossier dans certains établissements d'enseignement supérieur peuvent entraîner une discrimination au détriment de certains jeunes (selon leur nom, leur couleur de peau, leur lieu de vie ou d'études scolaires). Il est donc proposé de créer des dossiers scolaires anonymisés ;
- Accorder à l'Education nationale suffisamment de moyens et ne pas amputer son budget en affectant des fonds consacrés à des dispositifs spécifiques de formation et d'accès à l'emploi mis en place par ailleurs.

## **D. L'accès à l'emploi**

### **Proposition**

- Coordonner et mettre en synergie, sinon regrouper, les différents organismes (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation, Missions locales, maisons de l'emploi...), y compris les organismes publics assurant à un titre ou à un autre les fonctions de conseil et d'accompagnement pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes avec obligation de résultats.

## **E. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

### **Constat**

- La VAE est difficilement accessible aux jeunes dans la mesure où une expérience importante est requise.
- Les possibilités de VAE sont actuellement sous-utilisées.
- Paradoxalement, la VAE n'est pas accessible aux personnes ayant de réelles capacités professionnelles mais qui éprouvent, en revanche, de grandes difficultés pour rendre compte de leur expérience.

### **Proposition**

- Faciliter l'accès à la VAE en réduisant les exigences actuellement requises notamment pour les demandeurs d'emplois et les personnes ayant des difficultés avec l'expression écrite. La valorisation d'un demandeur d'emploi est aujourd'hui faite sur la base des diplômes reçus. La VAE permet une valorisation des compétences réelles du jeune.

## **F. La formation professionnelle continue**

### **Proposition**

- A l'entrée dans la vie active, ouvrir un crédit formation pour chaque jeune utilisable tout au long de la vie professionnelle ; le montant de ce « chèque formation » serait inversement proportionnel aux années d'études.

**2<sup>e</sup> Table ronde :**  
**Egalité des chances, niveau de vie des jeunes,**  
**solidarité entre les générations**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
DES 3 GROUPES DE TRAVAIL

Septembre 2006

# **DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE A**

## **ÉGALITÉ DES CHANCES, NIVEAU DE VIE DES JEUNES, SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS**

### **E. L'égalité des chances**

- Le thème de l'égalité des chances a été abordé sous différents angles par le groupe de travail :
  - égalité homme-femme,
  - égalité entre personnes valides et personnes en situation de handicap,
  - égalité selon l'origine.
- Cependant, le risque que les mesures incitatives, qui existent déjà ou qui pourraient être proposées, pour favoriser l'égalité des chances et lutter contre les discriminations deviennent la norme est souligné, alors que l'égalité des chances devrait aller de soi.
- La mise en place de nouveaux outils juridiques n'est pas nécessaire pour lutter contre les discriminations. Il appartient aux acteurs sociaux de se saisir des outils existants, particulièrement dans le monde du travail.

## **L'égalité homme-femme**

### **Constat**

- La difficulté, pour une femme, de concilier vie professionnelle et vie familiale, vie de femme et vie de mère est soulignée.
- Les politiques publiques tendent à inciter les femmes à rester au foyer alors que les pères éprouvent des difficultés à s'investir dans l'éducation de leurs enfants, tant du fait de difficultés matérielles que d'obstacles culturels.

- Par ailleurs, dans certaines entreprises, la maternité est un frein à la promotion professionnelle.
- En politique, le non-respect de la parité homme-femme sur les listes des candidats à une élection est sanctionné par une amende. Cette sanction n'incite pas au respect de la parité.

## **Propositions**

- Développer des modes de garde en horaires décalés ;
- Multiplier la création de crèches, y compris les crèches d'entreprise ;
- Déclarer irrecevables les listes de candidats à tous les postes électifs (politiques, mandats sociaux) ne respectant pas la parité homme-femme.

# **L'égalité entre personnes valides et personnes en situation de handicap**

## **Constat**

- Les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés pour accéder à l'emploi.
- Quand elles sont recrutées, elles rencontrent des difficultés pour conserver leur emploi.
- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne bonne conscience aux pouvoirs publics, mais a peu d'effets concrets sur la situation des personnes.

## **Propositions**

- Appliquer effectivement la loi du 11 février 2005 et l'adapter si nécessaire ;
- Développer les dispositifs pour permettre l'accès à la formation, l'accès au logement, l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap ;
- Développer les structures d'accueil adaptées au handicap de la personne.

## **L'égalité quelle que soit l'origine**

### **Constat**

- Certains jeunes s'interdisent l'accès à certaines formations à cause de leur origine sociale.
- Des dispositifs, comme la carte scolaire, ne permettent pas la rencontre de différentes catégories sociales.

### **Propositions**

- Certains membres du groupe de travail pensent qu'il faudrait supprimer les discriminations légales. Le statut de certaines entreprises publiques interdit en effet l'accès à l'emploi aux étrangers non originaires de l'Union européenne ;
- Encourager le recours à la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et faire connaître cette institution.

## **F. Le niveau de vie des jeunes**

### **Constat**

- La première question est de déterminer de quelle jeunesse on se préoccupe.

- Les jeunes vivent plus longtemps au domicile de leurs parents, peut-être parce qu'ils sont moins armés que les générations précédentes pour débiter dans la vie.
- La problématique principale se situe chez les jeunes qui quittent le système éducatif sans diplôme et qui n'ont pas accès à l'emploi.
- Certains membres du groupe de travail sont opposés à une « allocation autonomie » pour les jeunes car elle ne favoriserait pas l'insertion.
- Pour d'autres membres du groupe de travail en revanche, ce type d'allocation permettrait aux jeunes d'être autonomes financièrement, de gérer leur budget. Elle ne contribuerait pas à développer l'assistanat, mais aiderait les jeunes à devenir autonomes. Abaisser la condition de l'âge pour bénéficier du RMI serait un recul de la société.
- Notre société est guidée par l'excès de consommation de produits de marque. L'impossibilité de consommer crée des frustrations.
- Bien souvent l'absence de dépôt de garantie empêche de nombreux jeunes de signer un bail et d'accéder à un logement autonome.

## **Propositions**

- Lever l'obstacle du dépôt de garantie pour entrer dans un logement, étendre le LOCAPASS et le rendre obligatoire à tous les bailleurs ;
- Harmoniser les conditions d'accès aux bourses des différents ministères et faire que le premier versement de la bourse intervienne au début de la scolarité ;
- Un membre du groupe de travail a proposé d'augmenter les bourses en supprimant la demi-part fiscale ;
- Conserver le bénéfice des bourses un an après l'arrêt des études (niveau modulé selon les revenus et couverture sociale étudiante), mais des membres du groupe de travail ont souligné le risque d'un effet pervers d'une telle mesure et y sont opposés ;

- Prendre en compte, au plan national, l'étudiant salarié dans le cadre du suivi de ses études afin de fixer les droits et obligations en matière d'assiduité, de congés pour passer les examens...

## **G. La solidarité entre les générations**

### **Préalable sur la thématique**

Certains membres du groupe de travail ont souligné que le libellé du thème « *Pour mettre un terme aux traites tirées sur l'avenir et qu'auront demain à payer les jeunes d'aujourd'hui, tant en matière de santé que de retraites et d'une façon générale par manque d'équilibre de tous les régimes sociaux. Pour redonner des valeurs à la famille.* » n'était pas adapté car il sous-entend que les jeunes devront payer les écarts de la gestion par les anciens du système de protection sociale.

Il ne saurait être question que les débats soient empreints de jeunisme. Le libellé a un pré-supposé libéral et sa formulation renvoie à une attitude de catastrophisme envers la dette publique. Ce libellé ne pose pas la question des causes du déficit.

## **Solidarité entre les générations et projet de société**

### **Constat**

- La solidarité entre les générations vise largement le financement de la santé et des retraites. Le principe de la mutualité est de faire en sorte que chacun contribue à la protection de la collectivité contre les risques sociaux. Or il est frappant de constater que l'individualisme augmente et que chacun contribue pour soi-même et non pas pour la collectivité. La solidarité est aujourd'hui effilochée et l'économie de marché ne la favorise pas.

- Nos parents ne vivaient pas dans le même contexte économique, social et culturel et il faut lier le thème de la solidarité entre les générations avec le thème « Refonder un projet de société ».
- La solidarité entend aussi de demander aux personnes qui bénéficient de prestations sociales depuis longtemps de participer à un projet d'insertion.
- L'enjeu est de créer un pont entre les générations. Les systèmes sociaux sont asphyxiés et cette asphyxie a conduit au déficit de notre protection sociale.

## **Propositions**

- Rappeler que la société est composée de personnes qui ont des besoins différents et que chacun a besoin d'être accompagné tout au long de sa vie en fonction de son âge ;
- Réaffirmer notre attachement à un système de retraite par répartition ;
- Développer le tutorat dans le monde du travail : les salariés quinquagénaires doivent transmettre la culture de l'entreprise aux jeunes salariés ;
- Certains membres du groupe de travail pensent qu'il convient de demander aux bénéficiaires d'allocations de solidarité spécifique un travail d'intérêt collectif (il s'agit d'instaurer une solidarité entre les actifs et les non actifs dans les deux sens).

# **L'accueil des personnes âgées**

## **Constat**

- La solidarité est aujourd'hui imposée (protection sociale) et elle n'est pas spontanée entre les générations.

- Les personnes âgées ne restent plus à leur domicile ou chez leurs enfants, elles sont placées dans des maisons de retraite. En revanche, Outre-mer, les générations cohabitent encore. Cette solidarité a aujourd'hui disparu.
- Certains membres du groupe de travail ont l'impression que deux catégories de la population sont reléguées dans des structures spécifiques : les enfants en bas âge (crèches), les personnes âgées (maisons de retraite). Mais le développement du travail des femmes et la mobilité professionnelle des actifs conduisent à imaginer des solutions pour la prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées.
- Pourtant, il peut être surprenant d'opposer la famille à la maison de retraite. En effet, certaines personnes âgées, qui ont vécu la prise en charge de leurs propres parents, ne veulent pas être une charge quotidienne pour leurs enfants et petits-enfants. Elles souhaitent vivre en maison de retraite.
- La solidarité existe en France. L'Etat et la société civile ont un devoir de répondre aux besoins des familles qui ne peuvent plus, pour diverses raisons, prendre en charge leurs aînés.
- La solidarité est aujourd'hui institutionnalisée, sauf en cas de danger pour la société où les individus se mobilisent comme au lendemain du premier tour des élections présidentielles en 2002 ou lors des débats parlementaires sur le CPE. On attend que l'Etat organise cette solidarité et on a beaucoup de mal à l'organiser individuellement.

## **Propositions**

- Réfléchir à un dispositif pour soutenir les familles qui accueillent leurs aînés ;
- Mettre en place des dispositifs d'accueil pour les personnes âgées et construire des maisons de retraite qui soient des lieux de vie ;
- Développer les dispositifs sanitaires et sociaux pour permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile quand elles le souhaitent ;
- Développer les métiers liés à l'allongement de la durée de la vie : services à la personne.

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE B

## ÉGALITÉ DES CHANCES, NIVEAU DE VIE DES JEUNES, SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

### A. Le droit à une vie décente

Toute femme et tout homme doivent satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux : alimentation, santé, éducation, logement, culture...

- Pour y satisfaire, travailler est une nécessité en termes économiques. Or un travail rémunéré ne doit plus générer de travailleurs pauvres et doit permettre de satisfaire les besoins fondamentaux. Il est urgent de construire de nouveaux équilibres évitant toute forme d'exclusion.
- Travailler doit aussi être source d'épanouissement personnel, qu'il s'agisse d'un travail rémunéré ou d'un travail non-rémunéré. En effet, le travail rémunéré ne doit pas être exclusif des autres formes de travail au service de la collectivité (solidarité, engagement associatif ou bénévolat).
- L'égalité des chances nécessite une efficacité du service public dans le choix du parcours, de l'accès et du retour à l'emploi. Dans ces domaines, prédomine encore le réseau personnel et on constate une certaine reproduction des inégalités.
- Un certain nombre d'étudiants rencontrent des difficultés économiques pendant leurs études. Or le montant des bourses n'est pas suffisant - sans oublier le problème des étudiants sans mutuelle de santé - et le système d'attribution est injuste :
  - pourtant la dépense fiscale liée aux abattements dont bénéficient les familles qui ont un enfant dans l'enseignement supérieur est supérieure à l'enveloppe globale des bourses ;
  - les classes moyennes contribuent aux bourses sans pouvoir en bénéficier.

Il faut donc revoir le montant des bourses et leurs conditions d'attribution sans préjudice d'une réflexion plus globale sur la justice des dispositifs fiscaux.

- Afin de sécuriser financièrement les périodes charnières, il convient d'instituer des allocations pour la période entre la fin des études et le premier emploi, financées par le biais de la solidarité nationale.
- Dans un contexte de mobilité professionnelle tout au long de la vie, il conviendra de mieux sécuriser le niveau de vie entre les périodes d'emploi

## **B. Le droit à un logement**

- Alors que notre pays continue à dégager des richesses les problèmes de logement et d'habitat de notre société nous révoltent : sans logis, mal logement, zone de relégation et de ségrégation...
- Il faut créer dans les faits un Droit effectif au logement.
- Le droit au logement pourrait être une composante de la protection sociale et être organisé sous la forme d'un Service public pour une meilleure régulation du marché du logement.
  - Ce service public pourrait avoir une fonction de régulation du parc locatif, en milieu urbain comme en milieu rural ;
  - Il pourrait aussi permettre de véritablement développer des logements d'urgence pour les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les familles en situation précaire ;
  - Les logements sociaux devraient mieux prendre en compte les critères familiaux et leurs évolutions ;
  - Cela passerait par la création de logements sociaux mixtes pour éviter leur « ghettoïsation ». Le montant des loyers pourrait être calculé en fonction des revenus assurant ainsi une meilleure mixité sociale et valorisation du patrimoine immobilier.
- Les collectivités ont la responsabilité de mettre en œuvre la mixité sociale. Il est nécessaire de revaloriser les amendes pour manquements à la construction de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

- Les aides au logement, comme par exemple les APL/ALS, qui sont devenues aujourd'hui « des subventions aux bailleurs » doivent être régulièrement évaluées et révisées.

## **C. La solidarité entre les générations**

Cette solidarité est tellement fondamentale qu'elle est l'un des piliers du projet de société.

# **DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE C**

## **ÉGALITÉ DES CHANCES, NIVEAU DE VIE DES JEUNES, SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS**

L'égalité des chances commence déjà par l'égalité de l'information (par exemple sur les secteurs d'activités à fort potentiel d'emploi).

L'égalité des chances n'est pas évidente pour tous les jeunes en termes d'accès aux études et aux formations qualifiantes.

Il faut souligner avec insistance qu'en matière d'accès à l'emploi des discriminations s'exercent à l'encontre des immigrés, des femmes et des handicapés, plus encore qu'à l'encontre des jeunes. La lutte contre les discriminations doit irriguer l'ensemble de la société puisqu'elles s'expriment dans toutes les circonstances de la vie courante.

L'école doit apporter à tous les jeunes un tronc commun de connaissances sur la société et les institutions, afin de favoriser l'épanouissement personnel et l'autonomie des citoyens. Elle doit être en mesure de donner aux jeunes, le plus tôt possible, les outils intellectuels nécessaires à la compréhension du monde.

L'école doit apporter un socle de connaissances à tous les enfants, tout particulièrement en matière d'apprentissage de la lecture.

### **A. Le premier emploi**

#### **Constat**

- Les stages sont indispensables, mais les jeunes diplômés sont souvent placés dans le piège des stages à répétition, sans pouvoir trouver d'emploi stable.

- Il est anormal que des stages non rémunérés puissent durer un an, les parents devant subvenir pendant ce temps aux besoins du stagiaire. Il serait souhaitable dans un premier temps de se saisir de la charte des stages et de l'améliorer.
- On constate également que les entreprises « utilisent » fréquemment des stagiaires non rémunérés pour réaliser des tâches qui logiquement devraient incomber à des salariés.

## **Proposition**

- Créer un statut du « stagiaire » qui définit clairement les missions, la durée, les conditions de rémunération et la couverture sociale.

## **B. L'entrée dans la vie active**

### **Constat**

- Un constat sévère doit être dressé sur les conditions d'accès au premier emploi. Dans la fonction publique, il est aberrant de constater que de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur se présentent à des concours destinés en réalité aux « niveau bac », exerçant ainsi une concurrence déloyale à l'encontre des bacheliers. Dans le secteur privé, les jeunes en recherche d'emploi sont souvent conduits à accepter des offres qui, en termes de responsabilité et de rémunération, ne correspondent pas à leurs compétences et/ou leur diplôme, dérégulant du même coup le « référentiel métier » et créant des situations de blocage. Dans les deux cas de figure le niveau d'embauche et de rémunération des jeunes est « tiré vers le bas ».
- Les prétentions salariales ne sont pas anormales quand elles correspondent aux grilles de salaires et les compétences doivent être payées à leur juste valeur. Un diplômé du troisième cycle n'a aucune raison d'accepter d'être payé au SMIC parce qu'il est jeune et débutant.

- Vouloir partout appliquer les grilles de salaires fixées par les conventions collectives serait méconnaître la réalité économique des PME, des TPE et de l'artisanat. Les employeurs doivent faire face à des prétentions salariales qu'ils estiment insensées, d'une part parce que le diplôme dont se prévaut le demandeur n'a parfois aucune valeur sur le marché, d'autre part parce que les exigences ne correspondent pas à la capacité de l'entreprise.

## **Propositions**

- Il faut redonner un sens au travail et ouvrir le dialogue employeur-employé de manière à restaurer une confiance mise à mal par une méfiance réciproque croissante ;
- Le salarié doit pouvoir vivre de son travail et faire reconnaître son niveau d'études au même titre que l'expérience ou l'ancienneté - également prises en considération dans la grille salariale - pour le calcul de sa rémunération.

## **C. La vie associative**

### **Constat**

- Le monde associatif, créateur d'emplois, intervient souvent auprès de publics peu solvables, ce qui rend son activité économique peu viable sur le moyen terme, malgré une rentabilité sociale évidente. Bénéficiant de nombreux dispositifs d'aide à l'emploi, les associations peuvent donc difficilement proposer aux jeunes qu'elles ont formés un emploi durable au terme du dispositif contractuel.

### **Proposition**

- Mettre en œuvre une politique pérenne de développement de l'emploi associatif.

## **D. La précarité et les faibles ressources**

### **Constat**

- Il est souligné que les jeunes sont de plus en plus nombreux à recourir aux services des associations caritatives, en particulier lorsqu'ils perdent leur emploi souvent précaire. Or l'autonomie implique de pouvoir supporter les dépenses du quotidien (logement, alimentation...). Lorsque les revenus ne suffisent pas, ou à peine, à assumer ces charges, les jeunes ne peuvent répondre aux demandes de garanties des bailleurs ou des banquiers en cas de demande de prêt.
- Certains chômeurs ne peuvent s'engager comme bénévoles dans une association ou accepter les contrats à durée très limitée parce que cela provoque l'arrêt du versement de l'allocation chômage.

### **Propositions**

- Remettre en chantier l'étude d'une couverture logement universelle tel qu'examinée naguère par le Conseil national de l'habitat ;
- Proposer, suivant des modalités à définir, des prêts à taux zéro aux jeunes porteurs d'un projet, professionnel et/ou de formation ;
- Examiner la possibilité de maintenir tout ou partie de l'allocation chômage en complément de la rémunération perçue ou de l'engagement associatif accompli.

## **E. La solidarité entre les générations**

- Le sentiment de devoir assumer les décisions prises avant nous est une dimension des relations intergénérationnelles, mais qui n'ouvre pas nécessairement sur le débat entre générations.

**3<sup>e</sup> Table ronde :**  
**Refonder un projet de société**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
DES 3 GROUPES DE TRAVAIL

Septembre 2006

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE A

## REFONDER UN PROJET DE SOCIÉTÉ

### A. Le regard de la société sur les jeunes

#### Constat

- Les jeunes souffrent du regard que la société porte sur eux. Les médias lient les jeunes à l'insécurité. Les jeunes sont perçus uniquement comme un facteur déstabilisant pour la société. Être jeune et avoir des responsabilités reste atypique en France.

#### Proposition

- Valoriser l'image des jeunes à travers les médias.

### B. Les jeunes et le monde politique

#### Constat

- La classe politique est décrédibilisée. Elle est composée de femmes et hommes qui sont perçus comme n'étant pas assez préoccupés de l'intérêt général. Le débat politique est trop personnalisé. On vote davantage pour des personnes que pour des programmes.
- Les hommes politiques ont institutionnalisé leur fonction. Le personnel politique manque de diversité.
- La classe politique, qui gère l'intérêt général, devrait prendre ses décisions au rythme des besoins de la société.

- Il y a un rejet du politique mais pas de la politique. Les jeunes ont réfléchi autour du CPE, mais il est regrettable d'attendre un mouvement contestataire pour que la jeunesse s'exprime. Les jeunes doivent se faire entendre.
- Notre système démocratique reste monarchique dans son fonctionnement.
- Il est difficile, pour les jeunes, de s'engager en politique à un niveau national. Aux Pays-Bas, un parti politique de jeunes trentenaires s'est constitué. Si les partis politiques ne s'ouvrent pas aux jeunes, le risque pour notre société est qu'apparaisse ce type de parti politique générationnel. Toutefois, l'engagement politique au niveau municipal reste attractif pour les jeunes.
- Le déficit du politique conduit les individus à se tourner vers l'engagement associatif dont les actions sont plus concrètes, l'engagement politique reste très abstrait. L'engagement syndicaliste reste lié à une profession et aux intérêts des salariés, c'est un engagement de proximité. Les jeunes qui s'engagent en politique sont ceux qui s'engagent aussi au sein d'associations ou au sein de syndicats.

## **Propositions**

- Imposer aux hommes politiques un nombre de mandat limitatif (durée et nombre) ;
- Réfléchir au retour à la vie professionnelle des hommes politiques après leur mandat. Il faudrait inciter les hommes politiques à transmettre leurs connaissances et l'expérience qu'ils ont de l'engagement ;
- Permettre la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les personnes qui s'engagent dans l'action publique.

## **C. Les lieux d'expression des jeunes**

### **Constat**

- Le Conseil national de la jeunesse (CNJ) qui se veut représentatif des jeunes ne siège pas au niveau européen car il est trop lié au Ministère de la Jeunesse et des Sports auquel il est rattaché. Les jeunes disposent de cet espace d'expression qui n'est pas connu, alors que le CNJ fait des propositions et rend des avis.
- Les étudiants et les lycéens peuvent être élus dans les instances délibératives de leurs établissements (conseils centraux à l'université, conseil d'administration au lycée), mais ils ne sont pas formés à l'exercice de ces mandats. Cependant, certains établissements proposent ce type de formation aux jeunes élus.
- La rue et internet sont les lieux privilégiés d'expression des jeunes. La rue est le seul lieu où l'expression des jeunes est la plus visible.
- Il est difficile pour un jeune de savoir quelle place il peut occuper dans la société en tant qu'acteur et pas seulement en tant que consommateur.

### **Propositions**

- Généraliser la formation des élus étudiants aux conseils centraux de leur établissement et permettre la VAE de cette activité ;
- Réfléchir à la mise en place d'un service civique obligatoire s'inspirant du service volontariat européen qui concerne 10 000 jeunes ;
- Détacher le CNJ du Ministère pour rendre son action lisible, notamment au niveau européen ;
- transformer le Conseil national de la jeunesse en CES Jeunes. Cette intégration au sein du CES donnerait une meilleure visibilité et une plus grande pérennité, d'autant plus que la composition du CNJ reflète la diversité des formes d'engagement des jeunes : associatif, politique, syndical, entreprise... ;

- Rassembler les Conseils départementaux de la jeunesse et les placer sous l'égide du Conseil économique et social régional.

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE B

## REFONDER UN PROJET DE SOCIÉTÉ

### **A. Donner à la jeunesse un espace d'expression social et politique**

• A l'heure où l'on ne parle que de déclin, de malaise, d'impuissance..., l'engagement des jeunes est une force pour l'avenir. Il ne s'agit pas seulement de leur donner la parole pour les écouter, mais aussi de leur laisser suffisamment de place pour être de véritables acteurs du changement. Pour y parvenir trois écueils sont à éviter :

- parler à la place des jeunes ;
- se satisfaire de la vitalité de la jeunesse, de son initiative « à la base » sans effets sur les institutions et les décisions ;
- créer des placards dorés (« le jeune de l'Institution »), c'est à dire se donner bonne conscience avec l'alibi jeune au sein d'une institution.

• Il est indispensable que les jeunes soient pleinement présents et parties prenantes des instances représentatives (Assemblée nationale, Sénat, CES) et dirigeantes (politiques, sociales, économiques...).

• Il faut repenser le pacte politique en affichant une vision à long terme, c'est-à-dire au-delà des échéances électorales, et en ré-instaurant la confiance par le respect des engagements. Cela nécessite d'engager de véritables évaluations des politiques publiques. Penser jeune, c'est penser à long terme.

• Le monde politique est trop homogène. Il n'est pas assez représentatif de la diversité des citoyens (en particulier des jeunes, des populations immigrées...) et il n'y a pas assez de « turn-over » en son sein.

• Cette crise de la représentation constitue une vraie faille dans notre démocratie. On peut envisager quelques réformes structurelles :

- engager une réflexion sur les limites du cumul des mandats (horizontal ou vertical) ;
  - envisager un statut de l'élu pour lui permettre de sortir décemment du monde politique en cas de non-réélection. Après la politique, la vie continue ;
  - mener une réflexion pour mieux impliquer les enfants d'immigrés dont les parents ne se sont pas sentis concernés par la vie politique faute de droit de vote ou de représentativité.
- Bien sûr, ces réformes ne seront rien sans une véritable évolution dans la façon de faire de la politique.
- Devoirs et obligations des citoyens : un débat s'est engagé au sein du groupe de travail sur la réhabilitation du sens du vote et sur l'état de notre démocratie : droit de vote obligatoire impliquant un décompte des bulletins blancs et/ou nécessité d'un quorum pour valider une élection.
- Pour renforcer la participation des jeunes dans la vie civique, il est nécessaire de soutenir plus fortement les lieux d'engagement des jeunes (service civil, volontariat, associations de jeunesse et d'éducation populaire, organisations de jeunesse syndicales, associatives, politiques...) et de les valoriser. Ces lieux peuvent avoir plusieurs fonctions :
    - permettre l'engagement des jeunes ;
    - assurer une fonction de représentation de porte-parole ;
    - former les futurs décideurs.

## **B. Société et générations futures**

### **Constat**

- Les richesses se sont accrues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Or nous vivons dans un pays qui fait subir à sa jeunesse la précarité et un taux de chômage avoisinant les 25 %. Cette situation impacte nos futures marges de choix - donc de Liberté – en raison notamment d'une « ardoise » de 1 100 milliards d'euros de dettes, si bien que les investissements indispensables pour préparer l'avenir sont en panne. A cela s'ajoutent des

comptes sociaux dans le rouge qui pourraient nous fermer le droit à bénéficier de protections sociales efficaces et pérennes, en particulier en matière de retraites.

- C'est un fait, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les jeunes générations ne sont plus assurées de vivre aussi bien ou mieux que celles qui nous ont précédés. C'est cela notre héritage.

## **Propositions**

- Pour préserver le système de retraites par répartition, il est indispensable de l'adapter au monde tel qu'il fonctionne, c'est-à-dire à la réalité économique, démographique et sociale contemporaine et future ;
- Il faut aussi réfléchir à la création de solidarités nouvelles entre les 5 générations qui cohabitent entre elles aujourd'hui, à leur reconnaissance et à leur valorisation (exemple actuel de la personne de 60 ans qui aide à la fois ses parents et ses enfants) ;
- En poursuivant la construction de l'Europe car c'est notre héritage, on construit notre avenir dans la mesure où nous croyons en cet espace commun de paix, de démocratie, de liberté et de prospérité pour plusieurs millions d'habitants ;
- Il convient également de mieux gérer les biens publics universels à l'échelle planétaire.

## **C. Dans quel état laisserons-nous la planète aux générations futures ?**

- L'idée est de repenser l'écologie et la protection de l'environnement comme un Droit inaliénable afin de mieux préserver et répartir les ressources naturelles mondiales (eau, air...) en respectant l'équilibre Nord-Sud.

- Il faut rompre avec l'attentisme, ce qui implique d'engager une mutation profonde des habitudes de vie liées à nos déplacements, nos échanges, nos modes de consommation et de production.

- L'esprit de la charte de l'environnement, à valeur constitutionnelle, devrait être systématiquement pris en compte lors de l'élaboration des lois se rapprochant peu ou prou de son champ d'application, par exemple : effectivité du principe du « pollueur-payeur » lors des naufrages de pétroliers ou des dégazages sauvages, pour réparer les dommages environnementaux causés par l'agriculture intensive...
- Le progrès technologique est une des réponses pour résoudre ces problèmes et permettre de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.
- Parallèlement, il importe d'adapter nos modes de vie aux différentes problématiques environnementales (sobriété énergétique...), de s'inscrire dans une dynamique de développement durable et de transmettre dès le plus jeune âge les « réflexes citoyens » pour préserver l'avenir.
- Enfin, comment concilier croissance économique et gestion raisonnable de l'environnement, au Nord comme au Sud ?
- Si l'on considère qu'au cours du siècle dernier les pays développés ont bâti leur croissance en (ab)usant du patrimoine écologique mondial, ne devraient-ils pas contribuer au financement de technologies vertes, facteur de développement plus respectueux de l'environnement au Sud ?
- **La mise en œuvre des propositions du groupe B implique de se donner les moyens financiers et humains nécessaires et de poursuivre une réflexion globale pour mieux partager les richesses.**

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU GROUPE C

## REFONDER UN PROJET DE SOCIÉTÉ

### Préambule

La société ne doit pas seulement reposer sur la parole mais aussi sur l'écoute et la rencontre. Il importe que des jeunes d'horizons différents puissent se rencontrer et mener collectivement à bien des actions concrètes, apprenant ainsi à connaître la réalité de l'autre et à se découvrir soi-même. L'enrichissement mutuel apporté par la rencontre apparaît fondamental.

### A. La transmission des valeurs partagées

- La France est un pays multiethnique et multiculturel. Le comprendre et l'accepter permettrait de mieux vivre ensemble, d'atténuer les peurs et de réduire les discriminations.
- Interrogeons-nous sur les raisons pour lesquelles des valeurs progressivement perdues de vue comme la morale, la famille ou la République sont aujourd'hui à nouveau revendiquées.

### B. L'expression des jeunes et la participation

#### Constat

- Quel est l'espace quotidien d'expression réservé aux jeunes ?

#### Propositions

- Création d'un groupe « jeunes » au sein du Conseil économique et social ;
- Reconduire, à un rythme à déterminer, ces assises de la jeunesse ;

- Les jeunes souhaitent participer à la décision publique. Le groupe demande l'application du décret relatif aux commissions jeunesse dans tous les ministères, à l'image de celle du ministère de la Défense ;
- Un congé individuel de représentation a été institué pour permettre la participation à des instances officielles, mais l'autorisation d'absence dépend du bon vouloir de l'employeur, souvent réticent puisque la rémunération du bénéficiaire doit être en tout ou partie maintenue. Cette disposition doit être rendue obligatoire car elle permet de prendre physiquement et matériellement part au débat public.

### **C. La réforme d'une société en crise**

- Il faut s'interroger sur le sens à donner aux formes prises par les émeutes urbaines de l'automne dernier (destruction d'écoles, de mairies, de gymnases, d'établissements publics). Ces faits extrêmement graves imposent une réflexion de fond sur les raisons qui ont conduit à ces actes et sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Comment faire en sorte que l'expression d'une partie de la jeunesse ne passe plus par ce type de violence ?
- Tout doit être fait pour que les citoyens et les jeunes en particulier se sentent à l'aise avec leurs institutions et dans la vie publique, ce qui suppose d'y participer et d'avoir voix au chapitre. Aucun projet de société ne peut faire l'impasse sur une telle démarche.
- Les comportements éthiques devraient être davantage valorisés, tout particulièrement les initiatives créant du lien social. Les démarches qui visent à comprendre la « problématique de l'autre » devraient être mises en valeur pour réconcilier la société avec son modèle économique. Il convient de replacer l'humain au centre de l'entreprise. Il faut mettre l'économie au service de l'humain, et non l'inverse.
- La France ne peut ni changer seule, ni révolutionner la planète. Elle peut cependant contribuer à faire changer les autres par la mobilisation de chacun à son niveau. La relance de la construction de l'Europe sociale pourra inspirer un nouveau modèle.

## **D. L'importance de l'écologie et du développement durable**

### **Constat**

- Une sensibilisation aux véritables enjeux comme la préservation de l'environnement devient urgente.
- Le développement durable doit être promu. Actuellement, l'agriculture a un rôle éminent à jouer pour le développement de la planète en continuant à développer la recherche et la production de produits non alimentaires d'origine agricole (biocarburants, solvants...).
- Il est satisfaisant de noter que les schémas directeurs des régions prennent de plus en plus en compte l'éco-urbanisme et les éco-emplois et que certains pôles de compétitivité associent économie et écologie. En Picardie / Champagne-Ardenne, ce pôle porte sur la valorisation du transfert des productions agricoles en produits biodégradables et renouvelables non alimentaires. Une impulsion politique et économique est nécessaire pour engager ces démarches qui ne sont pas toujours immédiatement rentables.
- Responsabiliser le consommateur dans ses pratiques au regard des enjeux de l'écologie, afin qu'il n'attende pas toujours de l'autre l'effort que lui-même refuse d'accomplir, et qu'il ne se défausse pas systématiquement sur le politique.

## Composition des trois groupes de travail préparatoires

<b>GROUPE A</b>	<b>GROUPE B</b>	<b>GROUPE C</b>
<p style="text-align: center;"><i>JEAN BASTIDE,</i> <i>TEMOIN</i></p> <p style="text-align: center;"><i>CELINE GOMEZ,</i> <i>ATTACHEE DU CES</i></p> <p style="text-align: center;">Vianney d'ALENCON Mylène <b>ANCHUELO</b></p> <p>Olivier BENHAMOU Stéphane BERTHOZ Chrystelle CAZARRE Magali CHAUPIN Gaëtane CHOQUET Aurélien COLLIN Julien DARRAS Jérémy DUQUESNE Khalid EL GERSIFI Floriane LAVERAT Eric LEROY Khalid MELHAOUI David OLLIVIER François PERROT Marie PIESSET Frédérique REBOULOT Menty SOUKOUNA Jane TOURNOIS Natacha VALLEE</p>	<p style="text-align: center;">Pierre DELAPORTE, Hervé SERIEYX, témoins</p> <p style="text-align: center;"><i>FABRICE BERGERON,</i> <i>ATTACHE DU CES</i></p> <p style="text-align: center;">Julien BAYOU Séverine BENNAMA Mamie CHARLIE Julie COUDRY Cheik Souleymane DIALLO Frédérique GALLIAT Vincent GAUD Sihem HABCHI Grégory HUCHON Rebecca JOURDAN Rachid KACI Alice LAPRAY Aline LE BAIL-KREMER Alexandre MARE Céline MARET Carla MARTINS Florence MAZIER Pierre-Yves OLLIVIER Isabelle REMARS Aboubakar SOUMBOUNOU Kateryna TRYFONOVA Flavie VAN COLEN</p>	<p style="text-align: center;">Jean MIOT, témoin</p> <p style="text-align: center;"><i>DIDIER MARIANI,</i> <b>attaché du CES</b></p> <p style="text-align: center;">Kamal AHAMADA Cédric ALEXANDRE Joseph COSTANG Laurent DEGENNE Jean-François DEMIAUTTE Salem DJERBI Olivier ESTEBAN Guillaume KLOSSA Catherine LAUMONT Catherine LEININGER Pierre-Louis MARTIN Sophie MARY Gabrielle MICHEL Marianne ORLIANGES Bruno POMART Audrey PRIMAS Benoît RIBEIL - <b>P</b> Hervé SCHWENDENMANN Rémi SULMONT Sano TERA Pierre-Alain VIGUIER Cindy WONG</p>

# ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE

## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

*29 septembre 2006*

### ANNEXE 2

#### LES QUESTIONS ECRITES

#### DES PARTICIPANTS

#### AUX ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE

#### ET DES INTERNAUTES.

#### **Avertissement :**

- Toutes les questions formulées sont ici reproduites.
- L'ordonnancement des questions a fait l'objet d'un regroupement minimum par grands sujets abordés. Il relève de la seule responsabilité de l'éditeur de ces actes.
- Les questions écrites sont restituées dans leur formulation originale, sous réserve de la lisibilité de l'écriture manuscrite de leurs auteurs.

# Questions écrites concernant la Table ronde n°1 :

## « *La convergence Formation/Métiers/Emplois* »

### Question d'un lycéen

Ne pensez-vous pas que la base du problème des jeunes est le fondement de l'Éducation nationale ? En effet, nous sommes juste des têtes à remplir !

### Question de Jérôme Sauvant

Durant nos débats, la thématique de l'éducation a occupé une place prédominante.

Quelques réflexions personnelles :

Certes, les écarts entre éducation (notamment université) et travail sont de plus en plus flagrants et c'est déplorable. Cependant, il me semble important de ne pas réduire l'enseignement généraliste (histoire, philo, droit). En effet, l'Éducation nationale doit aussi former à la citoyenneté, à la participation. C'est le sens même de la démocratie.

Alors comment professionnaliser les filières universitaires sans remettre en cause l'enseignement généraliste, source de vitalité de notre société ?

La profession est nécessaire, mais attention à ne pas réduire l'enseignement à cela. La grande et rapide mutabilité de notre contexte économique oblige ainsi à une grande capacité de réflexion. D'où l'importance des enseignements généralistes.

Par ailleurs, notre société souffre aussi d'un manque de valeurs d'engagement et d'un manque de compréhension de notre vie politique. Là aussi les enseignements généralistes sont de bons apports pour l'apprentissage de la citoyenneté et de l'engagement.

### Question

Qu'est-ce que « *Réussir ses études ?* »

- Obtenir les meilleures notes au sein d'un système élitiste ?
- Obtenir un diplôme afin de vivre pour travailler au lieu de travailler pour vivre ?

### Question de Jasmine Fileyssant

École : lieu de vie inter-générationnel. Absence des parents contraints de travailler tard le soir. Faire de l'école un véritable lieu de vie, ouvert plus tardivement, après les cours : enfants, encadrés par des professeurs, des bénévoles, des assistants... pour retravailler un point non-compris, approfondir un sujet choisi par l'élève, développer une passion autour d'ateliers culturels, manuels ou autres...

### Question de Nizar Yaiche

On parle beaucoup de l'école comme moyen de développement personnel, mais tous les organismes complémentaires (éducation populaire par exemple) ont-ils encore une place ? Ne peuvent-ils pas contribuer à la réussite des jeunes et des enfants par d'autres moyens ?

### Question de Victor Vidilles, Union nationale des étudiants de France (UNEF)

Le suivi personnalisé permettrait un meilleur accompagnement et une meilleure insertion professionnelle. Mais, avec l'exemple du rapport Wauquiez, ne faudrait-il pas interpeller les pouvoirs publics pour qu'ils investissent plus dans l'éducation ?

#### Question de Céline

Il faut associer « *le passeport de l'engagement* » au bulletin scolaire. Ce passeport témoignera des activités extra-scolaires du jeune, des savoir-faire qu'il a acquis hors de l'école. Cela permettra de donner une vision globale de l'élève.

#### Question d'Élise

Pourquoi l'école française ne peut-elle pas être comme l'école allemande ? Le matin, les cours, et l'après-midi sports, découvertes entreprises, ou autres (ouverture à la culture et aux activités artistiques).

Que peut-on faire avec un collégien décrocheur (absentéiste ou non motivé) au collège, et trop jeune pour un contrat d'apprentissage ?

#### Question de Benoît Lemaignan

J'entends dire que la formation doit s'adapter aux besoins des entreprises. Cela me semble dangereux. Quelle capacité sera laissée pour s'adapter à des emplois différents si l'on a été formé dès le départ pour un emploi très (trop) spécialisé ?

L'adaptabilité ne devrait-elle pas passer par un socle commun (type bac) qui ouvre des horizons et permet l'adaptation ?

#### Question de Jean-François

On parle de plus en plus de flexibilité.

On demande beaucoup aux employés qui, de toutes façons, par nécessité, sont flexibles.

Est-ce que la vraie flexibilité n'est pas une flexibilité de l'école (dans le choix et la promotion de filières), de nouveaux métiers, un nouveau mérite.

C'est une nouvelle formation, de nouvelles filières.

Mais aussi, plus de dynamisme des entreprises en interne (les promotions...).

#### Question de Benoît Poirier, lycéen et animateur BAFA

A travers plusieurs expériences dans le monde du travail, aussi bien en stage de 3<sup>ème</sup>, que pour les jobs d'été, missions d'intérim et animations en centres de vacances, je ne ressens pas avoir été formé lors de mon éducation scolaire au monde du travail. Ne faudrait-il pas que le monde du travail s'invite à l'école pour faire partager les expériences des travailleurs et non que l'école cherche à nous proposer tous les métiers et formations sans savoir en quoi consiste réellement le métier proposé ?

#### Question d'un membre du Conseil national de la jeunesse

Attention au remaniement de la carte scolaire : cela condamnerait les lycées « *ghettos* » ou ruraux à se spécialiser dans des filières afin de ne pas assister à une fuite des étudiants vers des lycées plus côtés. Il faut au contraire travailler sur le fond et créer un enseignement de meilleure qualité.

#### Question de Patrick Lobbes

Que faites-vous de l'échec scolaire ? Le baccalauréat même professionnel n'est pas une réalité universelle. Il est une honte, mais non pour celui qui le subit, mais pour notre société qui le crée.

#### Question de Guillaume Formosa

Ne pensez-vous pas que le véritable problème est le fonctionnement et le système de l'Éducation nationale ? (Pourquoi ne pas copier le système des pays scandinaves, par exemple la Norvège, qui met l'accent sur les langues ?)

### Question d'Élodie Guénard

On parle du socle familial, du socle éducatif par l'école. Pense-t-on au socle citoyen qui ne passe pas seulement par la famille ni par le système scolaire, mais aujourd'hui beaucoup plus par l'engagement associatif et l'accompagnement social ?

Vos remarques sont intéressantes, mais il me semble qu'elles s'articulent uniquement autour de l'obligation de réussite, donc une forme d'élitisme. Et le droit à l'échec, à l'erreur ?

### Question

L'école forme-t-elle des citoyens ou des employés ?

### Question de Clément Quiriau

On parle beaucoup de formation après la sortie du cursus scolaire ou universitaire. Mais n'y a-t-il pas des solutions pour améliorer la formation professionnelle dans l'université particulièrement ?

### Question

Le seul objectif de la formation selon les propositions semble être le travail. Le travail devient donc une fin, alors qu'il me semble qu'au contraire, formation et travail devraient être des moyens de permettre l'émancipation de l'individu afin qu'il s'implique dans la construction d'un réel projet de société, qu'il participe réellement (et non pas de manière élitiste tel que c'est le cas actuellement) à la vie politique.

C'est-à-dire que la politique puisse être plus proche des réalités des aspirations des individus.

### Question d'Élise

En Belgique, les élèves ont droit dès le collège à des ateliers (manuels, découverte des différents métiers).

Et en France ?

La technologie ne suffit pas !

### Question de Thomas Rayrat

Les facs ne sont-elles pas « *has-been* » ?

Ne sont-elles pas des leurres ?

Apportent-elles tous les débouchés ?

Les lycéens savent-ils toujours dans quoi ils s'engagent ?

### Question de Lisa

Comment peut-on parler d'égalité dans le monde professionnel, alors que cette dite « *égalité* » n'apparaît pas dans le système scolaire proposé par l'Éducation nationale ?

Peut-être que le fait de valoriser les sections dites « *professionnelles* » et « *technologiques* » permettrait d'établir une plus grande égalité au sein du monde professionnel.

Je pense que mettre en avant sans cesse les filières dites générales « *écrase* » les sections professionnelles qui sont pourtant source de richesse pour le monde de l'emploi.

En bref, une revalorisation des filières technologiques et professionnelles est urgente.

### Question

Je voudrais revenir sur le problème de l'élitisme ou la reconnaissance de l'excellence qui a l'air de rebuter de nombreuses personnes.

Car c'est bien cette reconnaissance qui d'une manière ou d'une autre pousse un élève. De plus, son absence est néfaste car elle dégoûte trop d'élèves motivés par nature et en conforte d'autres dans l'idée de ne rien faire.

Bien sûr, cette reconnaissance de l'excellence est nécessaire dans les métiers intellectuels et manuels.

Le droit à l'échec : oui ! Mais la reconnaissance de l'effort aussi !

Question de Patrice Yee Chong Tchi Kan, représentant du Conseil départemental de la jeunesse de La Réunion au Conseil national de la jeunesse

L'égalité des chances, c'est aussi l'égalité d'accès à la formation. Certaines régions françaises ne disposent pas de formation dans les secteurs d'activité porteurs de leur région. De fait, les jeunes n'ont pas la même chance d'accéder à un emploi où ils le veulent. Je propose que les régions incluent les jeunes dans l'élaboration du Plan régional des formations et que soient mises en place des formations liées au contexte régional.

Question de Gaëtan Basset

Les jeunes chimistes sont entièrement d'accord avec le document de synthèse du groupe B, et notamment la revalorisation des métiers manuels.

Comment revaloriser les métiers manuels, si ce n'est par une revalorisation salariale, notamment la hausse du SMIC ?

Question

Ne craint-on pas, en privilégiant un travail sur l'emploi et la formation, d'occulter un aspect prépondérant de l'épanouissement culturel, vecteur de citoyenneté ? La tâche à réaliser est alors une tâche de fond, de remotivation des jeunes, de valorisation des savoirs, de l'indépendance d'esprit. Cela ne passe-t-il pas par une refondation des contenus et des méthodes pédagogiques de l'Éducation nationale ? Pour permettre aux jeunes de s'intéresser et de se rapprocher des moyens d'émancipation culturels (théâtre, littérature, culture générale).

N'oublie-t-on pas qu'une société performante économiquement n'a pas toujours été au bénéfice du citoyen, de l'homme et de ses droits ?

Question de Sarah Braunstein

Mixité sociale, c'est la possibilité de vivre ensemble. Aujourd'hui, l'accès à l'enseignement supérieur ne se fait pas de la même manière en fonction de son parcours culturel/éducation/familial...

L'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social et certaines organisations sont là depuis des années, cogèrent le système et bloquent toute tentative de réforme.

On a foi en l'avenir, il faut faire des réformes structurelles à l'école.

Question d'un lycéen

On dit qu'on nous donne la parole. Mais quand nous, jeunes de banlieue, nous nous exprimons, je ne comprends pas pourquoi nos paroles sur l'information, sur la formation ne sont pas prises au sérieux ?

Question de Céline

Créer une passerelle entre CM2 et classe de 6<sup>ème</sup>, un système de rattrapage.

Trop de gamins sont envoyés au collège sans même avoir acquis les bases, d'où un échec assuré.

Redéfinir le rôle des classes relais ; leurs objectifs doivent être élargis.

### Question

Plutôt que de rendre obligatoire une matière « *métier ou entreprise* », ne peut-on pas rendre obligatoire une matière « *éducation civique ou République* » ?

### Question de Céline

Revaloriser le rôle des parents, vouloir les impliquer c'est bien, mais être à leur écoute et leur donner les infos nécessaires, c'est mieux. Il faut mettre en place un réel suivi. L'école se doit de relayer les infos. Les dispositifs existant en matière d'éducation, d'aide aux devoirs, le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), le rôle des associations sont une cellule d'écoute.

Ouverture de l'Éducation nationale vers les associations. Un réel partenariat doit être mis en place.

### Question de Charlotte

A quoi sert encore l'ANPE ? L'ANPE nous envoie désormais vers des entreprises privées pour nous aider à trouver un emploi, voire pire : dans le département des Pyrénées-Orientales, elle propose du travail 7 jours sur 7 au noir ! etc...

Raison de ce relâchement : niveau de chômage trop élevé dans la région du Languedoc.

### Question d'Isabelle Soubaya, membre du Conseil économique et social régional de La Réunion au titre de la « *Vie collective* », et professeur à l'Université de La Réunion

Il faut améliorer l'orientation pour que l'université ne soit pas une voie de garage et que les titulaires d'un bac Pro ou technologique aient des possibilités de poursuite d'études adéquates.

Il faudrait aussi effectivement améliorer les liens entre le monde professionnel et l'enseignement supérieur pour développer ensemble des licences professionnelles.

Corrélation entre jeunes chômeurs et manque de mobilité – D'autant plus difficile lorsqu'il s'agit de régions Outre-Mer.

### Question de Solen Manussala Bauras, Conseil départemental de la jeunesse de la Martinique

Quel est le rôle de l'ANPE, alors que, petit à petit, des établissements privés se substituent à celle-ci ?

### Question de Pierre, Conseil national de la jeunesse

Tout le monde veut professionnaliser l'université pour créer des passerelles, faire baisser le chômage et favoriser la croissance. Mais la France et l'Europe en général deviennent ridicules en termes de recherche par rapport aux Etats-Unis et à l'Inde.

Ne faut-il pas au contraire faire un énorme effort pour la recherche, y créer des emplois et valoriser cette filière ?

### Question de Jasmine Fileyssant

Effectivement, pas seulement connaître les métiers, les formations, mais aussi apprendre à se connaître soi-même ! Mettre en valeur les personnalités dès l'école et ainsi mieux définir les aptitudes, les souhaits, et avoir plus de prise sur sa vie.

### Question de Jérémy Lemaire, représentant du Conseil départemental de la jeunesse de la Somme au Conseil national de la jeunesse

Les réformes concernant les organismes d'orientation devront enfin prendre en compte la reconversion professionnelle et la reconversion étudiante. Donc mettre en valeur le droit de se tromper tout en se découvrant soi-même.

Question de David Huynh, étudiant, administrateur de la Mutuelle des étudiants (LMDE)

Beaucoup d'interventions sur le problème de l'orientation des jeunes. La Mutuelle des étudiants (LMDE) est favorable à la mise en place d'un entretien systématique des collégiens et lycéens avec un conseiller d'orientation (ce qui implique des moyens financiers conséquents) pour améliorer leur orientation.

Les stages doivent relever, comme l'éducation, d'une responsabilité collective et non individuelle et, à cet égard, faire l'objet d'une indemnisation obligatoire pour les jeunes en formation. Car un stage, cela coûte (frais de transports, déjeuner). Les CES pourrait notamment proposer l'assimilation des stagiaires aux salariés afin de permettre aux entreprises de donner aux stagiaires des chèques déjeuners sans pénalité.

Question

Quel est le rôle des enseignants dans le système d'orientation ?

Comment mieux relier le monde économique à la formation ?

La jeunesse de notre pays n'aspire-t-elle pas à une mobilité sécurisée ? Les jeunes n'aspirent pas à avoir le même emploi toute leur vie. Alors comment nous former pour pouvoir passer d'un emploi à un autre et même évoluer au sein d'un même emploi ?

Question de Jean Noncent

Comme l'a souligné le membre du Conseil économique et social représentant la Fédération syndicale unitaire (FSU), les étudiants entament des études sans connaître les métiers qui les attendent. Pour certaines formations, pour obtenir un emploi en rapport avec elles, il faudrait au moins aller jusqu'au Master 1. C'est le cas des formations en lettres ou en sciences humaines.

Donc, il serait intéressant de professionnaliser l'ensemble des cursus universitaires afin qu'à l'issue d'une licence, un jeune puisse être capable d'occuper un emploi en phase avec sa formation.

Cette professionnalisation favorisera également la mobilité de ces jeunes.

Question de Gaëtan Basset

Revaloriser les emplois manuels certes, comment ?

Comment intéresser les jeunes si c'est le monde du travail qui choisit sa voie ?

Comment garantir un volume d'emplois diversifiés répondant aux demandes des jeunes ?

Question de Grégory Bauguitte

Dans l'esprit d'une plus grande transparence, ne pourrait-on pas exiger de la part de nos universités la mise à la disposition de tous les futurs étudiants de statistiques mettant en relief les enseignements proposés et les débouchés réels associés ?

Question de Benoît Conley

La création d'un dispositif d'orientation a été évoquée dans les différents rapports des groupes de travail.

A quel moment doit-il intervenir dans la vie d'un jeune ? Dans son entrée au lycée ? A l'université ? Serait-il simplement consultatif ou un passage obligé pour tous les jeunes ?

Question de Pierre, Conseil national de la jeunesse

Pourquoi le taux de chômage des jeunes sans qualification reste-t-il si élevé quand on sait que des secteurs comme le BTP par exemple manquent cruellement de personnel non-qualifié ?

### Question

Ne pourrait-on pas informer les élèves au lycée sur les besoins du monde professionnel (notamment pénurie dans tel secteur ou secteurs engorgés), afin que les élèves ne s'engagent pas dans des filières sans débouchés ?

### Question de Bernard Pouyet, vice-président du Conseil économique et social régional de Rhône-Alpes, au titre de la « Vie collective »

La loi de 1989 sur l'éducation prévoyait que tout enseignant ait une mission d'orientation. Comment l'Éducation nationale met-elle en œuvre cette obligation ? Par exemple, en matière de formation continue des enseignants ; ou encore en sanctionnant cette obligation dans la carrière des enseignants ?

### Question de Cécile Viriat

Ce qui manque entre la formation et l'emploi, c'est de savoir parler de soi et de ses compétences (acquises ou innées). Par exemple, un jeune diplômé ou une jeune mère possède tout un tas de compétences et de savoir-être que les entreprises et la société en général ne reconnaissent pas.

A quand des cours d'expression et d'analyse de soi à l'école pour se connaître au fil des ans et savoir se valoriser dans l'entreprise ?

### Question de Marie

Je souhaite revenir sur un souhait émis par le groupe de travail A : « *L'enseignement devrait intégrer de la professionnalisation et mieux préparer au marché du travail* ».

Je souhaite que l'on précise à partir de quel niveau ce serait souhaitable : pour moi, ce sont deux choses de pouvoir s'informer très tôt sur les métiers et l'orientation, et de cibler les apprentissages en fonction des futurs métiers. Or, si, dans le supérieur, il faut clairement mieux préparer au marché de l'emploi, je pense que ce n'est pas pertinent au collège par exemple. L'enseignement doit commencer par permettre le développement personnel. Les jeunes auront tout le temps de devenir des « *agents économiques* ». Par contre, développer très tôt l'information sur les métiers est important.

Informé très tôt sur l'orientation, mais pas réduire l'éducation à la formation d'« *agents économiques* ».

### Question de Youssoufou Baki

Notre système d'orientation est-il un système d'information sur les différentes formations, ou bien doit-il accompagner tout au long de la vie ?

### Question de Céline Valenza, chargée d'études au Conseil économique et social régional de Basse-Normandie

Comment les différents acteurs de la formation initiale (Éducation nationale, ministère de l'Agriculture, ministère de la Santé et des Solidarités, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, chambres consulaires via les Centres de formation des apprentis-CFA,...) peuvent-ils aider les jeunes à trouver leur voie sociale et professionnelle, sans être nécessairement capables d'identifier les acteurs institutionnels et économiques qui évoluent autour d'eux : collectivités territoriales, missions locales... ?

Le champ de la formation et de l'accompagnement vers la qualification puis l'emploi constitue a priori une nébuleuse qui appelle une plus grande lisibilité et une harmonisation entre des dispositifs souvent redondants ou trop peu connus.

#### Question de Thibault Sellier

Groupe de travail A : l'apprentissage des langues est une nécessité que tout le monde reconnaît. Mais, de la même manière qu'il y a des élèves mauvais en maths ou français, il y en a de mauvais en langue. A-t-il été envisagé l'idée d'accorder une 2<sup>ème</sup> chance pour rattraper ce retard ?

Groupe de travail B : sur l'orientation, le problème fondamental ne reste-t-il pas le fait que, lorsque l'on a raté une étape, il est désormais trop tard ? Ce problème a-t-il été envisagé au-delà d'une refonte de l'administration de l'orientation certes nécessaire ?

#### Question d'Aurélien Marchési

En 1<sup>ère</sup> année de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), il y a cinq ans, nos responsables de formation nous ont fortement orientés à poursuivre une carrière d'enseignant d'Éducation physique et sportive (EPS).

Cinq années plus tard, seulement 3% des premières années sont professeurs d'EPS.

Que prévoir pour les autres ? Comment gérer le flux d'étudiants « *recalés* » ?

#### Question de Thomas Rayrat

Concernant l'orientation. Ne faudrait-il pas dire carrément qu'aujourd'hui, l'orientation des jeunes en France au collège est inexistante ?

L'accès à l'orientation n'implique que les parents, les profs, mais le système actuel n'intègre pas les jeunes eux-mêmes.

Et, pour créer une nouvelle orientation, ne faut-il pas le faire avec eux ?

#### Question de Cyril

Pourquoi ne pas dédier un espace de recherche d'emploi au sein de l'ANPE spécialement pour les jeunes demandeurs ?

A mettre en lien avec la Mission locale et ses chargés de mission emploi/recrutement.

Développer le contrat ressource et le rendre moins précaire.

#### Question de Clément Quiriau

Beaucoup de jeunes voient le monde du travail comme un univers mystérieux ou lointain, peu ouvert à eux. Alors comment faciliter la transition enseignement/emploi notamment face aux problèmes de l'orientation ?

#### Question de Ludovic Bordas

Je pense qu'il faudrait une période d'apprentissage pour chaque métier, pour que le jeune ne soit pas démuni à la fin de ses études.

#### Question de Thomas Rayrat

Les forums des métiers ne sont-ils pas aujourd'hui la promotion des écoles privées et non-reconnues ?

#### Question de Mohamed Maïga

Est-ce que cette convergence formation/métiers/emplois a un avenir certain ou est-elle en projet ?

Comment faire pour donner plus de temps aux jeunes qui, dès leur arrivée au lycée, sont brusqués pour choisir leur orientation, alors qu'ils ne savent pas ou presque pas quoi faire de leur avenir ?

### Question de Mohamed Maïga

Est-ce que l'apprentissage à 14 ans n'est pas une incitation à la facilité pour les jeunes ?

### Question

L'apprentissage à 14 ans ? Mais où allons-nous ?

Si l'on continue comme ça, les jeunes seront de moins en moins instruits, et comprendront de moins en moins ce qui se passe autour d'eux. Ça arrangera tout le monde : les politiques et surtout toutes les entreprises qui nous créent de nouveaux besoins de consommation.

Je crois à l'éducation et je veux un accès de tous à la culture, à l'éducation politique, etc...

### Question de Yann

Développer l'alternance en supérieur se réalise dans des écoles telles que les écoles d'ingénieur, souvent réservées à une certaine classe sociale. Pour les écoles plus accessibles, telles que les facultés, ces dernières ont pour objectif de former des chercheurs, ainsi sans lien avec les entreprises. Ainsi, un jeune arrive sur son premier emploi en ayant effectué souvent un seul stage professionnel lors de sa dernière année d'études.

Mettre un vrai statut au stage est important, car souvent les stagiaires ont des frais supplémentaires lors de leur stage, qui eux ne sont pas pris en compte.

### Question de Magali Gilles

Concernant l'apprentissage, il faut parvenir à mettre en place un système de pré-apprentissage comprenant un test de niveau scolaire, un entretien personnalisé avec les parents, un stage d'un mois en entreprise.

### Question de Cécile Bauvillard

Je pense qu'il faut apporter une nuance à l'apprentissage à 14 ans. Celui-ci doit être un choix de l'élève et non une solution d'éjection ou d'exclusion d'un élève en difficulté envisagée par les professeurs, ce qui est malheureusement souvent le cas.

### Question de Julie

Les jeunes en ont ras-le-bol d'être utilisés par les entreprises en faisant des stages. Mais c'est parce qu'ils n'en font pas lors d'une formation universitaire de 5 ans !

Julie Coudry et son groupe de travail ont raison, il faut intégrer les stages au cursus et ne pas faire en sorte qu'ils soient mal payés et prennent la place d'un vrai contrat.

### Question de Julie Urbach

Concernant la place des stages, ne devraient-ils pas faire partie intégrante des cursus avec des allers-retours entre monde du travail et études, plutôt qu'au bout de 5 ans où ils représentent un substitut (non ou peu payé) à un premier emploi ?

### Question de Gaëtan Basset

Diminuer les connaissances générales pour répondre à la demande du marché du travail n'est-il pas la réalité aujourd'hui et qui amène le cloisonnement professionnel ?

Apprentissage à 14 ans. On a évoqué la réussite de quelques-uns. Quelle est cette réussite d'insertion sociale ? Intérimaire au SMIC ?

Ceux qui ont échoué et qui sont sortis de l'enseignement général avec des difficultés d'écriture et de lecture ?

#### Question d'Elodie Guénard

Sur les questions de formation, d'accès à l'emploi, de valorisation de l'engagement, du fonctionnement scolaire, il existe déjà des mesures, des cadres législatifs et réglementaires qui ne sont pas appliqués et applicables, par défaut de moyens financiers et humains, et la volonté « *freinée* » des services départementaux.

#### Question d'Alain Deleu, ancien vice-président du Conseil économique et social, représentant de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Le gouvernement soutient l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes par des « *contrats aidés* ». Pourquoi privilégier des emplois à mi-temps, qui ne permettent pas des ressources suffisantes pour être autonomes, tout en rendant difficile un autre emploi pendant le temps disponible ?

#### Question de Samuel

Aujourd'hui, le Congé individuel de formation (CIF) permet à chacun de pouvoir se requalifier ou évoluer vers une fonction supérieure.

Sa subvention n'est accordée qu'après un délai de 5 ans de Plein Travail. Serait-il possible de raccourcir son délai d'attribution afin de permettre aux jeunes de se relancer dans leur vie professionnelle ?

#### Question de Cyrille Rislaine

Le CV anonyme est une solution incomplète. Il permet juste de passer l'étape de « *l'appel pour entretien* ». A l'issue de l'entretien, la discrimination reste intacte.

Les valeurs de la République « *Liberté, Égalité, Fraternité* » fonctionnent. Pour preuve, la réussite de la très grande majorité des jeunes (issus de l'immigration ou non). Mais tous les jeunes ne bénéficient pas des mêmes outils pour arriver à profiter de ces opportunités républicaines. Par exemple, les milieux défavorisés (socialement, économiquement ou culturellement).

#### Question

En quoi parler de travail, c'est faire peur quand on est jeune ?

Je suis jeune, étudiant, et mon objectif est de trouver un travail. C'est une vision rétrograde ou tournée vers l'avenir ?

Cessons de diaboliser le travail. C'est en jouant à ce jeu que l'on déplore 28% de chômage chez les jeunes en France !

#### Question de Arnaud Chevalier, secrétaire général du Comité SOS Racisme Paris Ile-de-France

Le lien entre l'école et l'entreprise doit certes être développé, mais c'est à l'école d'aller vers l'entreprise et non l'inverse. L'école forme tout d'abord des citoyens et donne des compétences pour entrer dans la vie active.

L'ANPE doit garder sa mission de service public. On peut repenser ses formes d'actions, mais elle ne doit pas être considérée comme un acteur marginal.

Quand on débat sur le CV anonyme, je rappelle qu'il y a un niveau de discrimination assez élevé en France. Il suffit de se référer aux enquêtes de Jean-François Amadiou. Le CV anonyme n'est pas une fin en soi, c'est un moyen pour faire évoluer le monde de l'entreprise.

#### Question de Samuel

A-t-on un premier retour d'expérience sur la mise en place du DIF (Droit Individuel à la formation) ? Les entreprises jouent-elles le « *jeu* » ?

#### Question de Sabine Mairesse, IBM France

En quoi un représentant « *jeunes* » dans l'entreprise ferait-il avancer les choses ?

Ne serait-il pas plus cohérent que le jeune recruté exprime ses idées et propositions par un rôle de partenaire social, par un mandat électif ou désignatif d'une organisation syndicale ?

Serait-ce une méconnaissance ou un rejet préalable du concept même de partenaire social dans l'entreprise ?

Dans ce cas, pourquoi, en amont à l'intégration dans l'entreprise, ne pas réfléchir à créer une ouverture du syndicalisme à l'étudiant ou au demandeur d'emploi et vice-versa ?

#### Question de Paul Steven

Sarah Braunstein a relevé un lien entre le Contrat emploi solidarité (CES) et le Contrat première embauche (CPE) en indiquant que, dans les deux sujets, on veut « *catégoriser les jeunes dans le monde du travail* ».

Je pensais que justement le jeune devait acquérir une formation pour ensuite travailler. Les mots « *travail* » et « *jeune* » ne peuvent-ils pas aller de concert ?

L'emploi pour les jeunes et l'accès au premier emploi doivent être une priorité pour les institutions françaises.

#### Question de Magali Gilles

J'offre des postes stables, en CDI la plupart du temps, une possibilité d'évolution au sein de mon entreprise, une formation de 20 heures par an à chaque salarié. Que fait le gouvernement pour moi ? Il m'envoie des jeunes, motivés ou pas, compétents ou pas, et c'est à moi de faire le tri, après avoir démêlé le carcan administratif que l'on m'impose !

#### Question de Boris Plazzi

Il manque, dans les documents de synthèse, la question du Droit individuel à la formation (DIF) qui accorde, à tous les salariés, 20 heures de formation par an cumulables 6 ans, mais complètement sous-utilisés alors que les besoins de la formation sont énormes, y compris dans un secteur autre que celui occupé actuellement.

Un effort de communication sur cette question est indispensable.

150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni qualification. Ce qui de fait les pousse vers l'exclusion du monde du travail ou vers la précarité de longue durée. Quel dispositif peut proposer le CES ?

#### Question de Solen Manussala Bauras

A quand un vrai contrat pour les jeunes, qui prendrait en compte l'âge et le niveau de formation ? Un contrat où jeunes et entreprises trouveraient leurs avantages.

#### Question de Jérémy Lemaire, représentant du Conseil départemental de la jeunesse de la Somme au Conseil national de la jeunesse

Comment faire progresser les institutions d'instruction, la revalorisation des compétences par les diplômes, sans favoriser l'émancipation de ces compétences par la pratique sur le terrain ?

#### Question de Thibault Sellier

Certes, il est nécessaire d'acquérir une capacité d'adaptation, et souvent, les étudiants ont appris à l'université à être adaptables, de part l'autonomie acquise. Lors du débat université/emploi, les entrepreneurs ont reconnu cette capacité d'adaptation. Le problème, c'est le manque de conscience de cette capacité d'adaptation. Comment faire émerger cette conscience du savoir-faire ?

#### Question de Thomas Rayrat

Ne serait-il pas bien de rémunérer les stages ?

#### Question d'Antoine Duval

A quand une convention de stage qui ne soit pas uniquement une formalité administrative, mais bien un outil de contrôle de la réalité et de l'effectivité du stage (ce qui passe par un véritable partenariat université/entreprise) ?

#### Question d'Édouard, Jeunes Agriculteurs

Il ne faut plus parler de convention de stage mais de contrat de stage. Entre stagiaire et entreprise, avec un suivi par l'inspection du travail (cela évite la main d'œuvre peu chère).

Il faut créer un agrément de stage pour l'entreprise et/ou le maître de stage [à faire] délivrer par l'inspection du travail.

Dès que les stages sont réalisés dans le cadre des études supérieures, ils doivent être un minimum rémunérés.

Concernant les réorientations professionnelles, il est important d'avancer sur la question des statuts pendant les stages et les cursus de formation continue, quand on veut passer d'un métier à l'autre.

#### Question de Brice Gourdol

Faciliter l'accès aux Validations des acquis de l'expérience (VAE) ne le dévaloriserait-il pas ?

Ne pensez-vous pas qu'il soit logique qu'une VAE, qui comme son nom le dit est une validation des acquis et de l'expérience, soit difficilement accessible à des personnes n'ayant pas d'expérience ? (Pourquoi valider une expérience qu'une personne n'a pas ?)

#### Question de Sarah Braunstein

Concernant le « *Délégué du personnel jeune* ».

On s'est tous mobilisés contre le Contrat première embauche (CPE) parce qu'il stigmatisait une catégorie de la population : les jeunes.

Ne serait-ce pas la même chose, c'est-à-dire chercher à catégoriser un rôle spécial pour les jeunes dans l'entreprise alors que ce sont des acteurs/salariés à part entière ?

#### Question de Thierry Chaumes

Pourquoi la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou bien le Droit individuel à la formation (DIF) sont aussi complexes malgré les efforts de « *simplification* » des documents fournis ?

#### Question de Josig

Les groupes ont-ils abordé la question du travail avec les entrepreneurs pour favoriser la mobilité professionnelle pas exclusivement en fonction des diplômes.

Il est très difficile en France de changer de voie.

Quel regard portent les patrons sur des passerelles autour de savoir-faire et savoir-être plus que sur des diplômes ?

#### Question

Vous mettez en avant l'entreprise et l'école comme lieux de formation. Il me semble (et vous l'évoquez brièvement) que la formation d'une personne a lieu dans de nombreux contextes (associations, rue...).

Comment est-il possible que vous ne formuliez pas de propositions pour les valoriser ?

#### Question de Steeve Hounkanlin

Il est aujourd'hui très important de développer la Validation des acquis de l'expérience.

Comment, selon vous, sera jugé par le monde professionnel un diplôme acquis en présentiel (suite à des cours théoriques, voire pratiques) et le diplôme acquis suite à une accumulation d'expériences ?

A diplômes équivalents donc, l'expérience ne primera-t-elle pas toujours sur l'inexpérience professionnelle du jeune diplômé ?

#### Question de Philippe Canillas

Ayant un bac professionnel en productique, j'ai trouvé un emploi chez Bosch à Lyon. Cette entreprise est au courant de mon parcours. Mais j'ai été embauché en tant qu'ouvrier spécialisé au lieu d'être chef de production. Il faut faire des études. Mais pourquoi les entreprises ne respectent pas la convention collective ?

#### Question de Patrice Yee Chong Tchi Kan

A La Réunion, un jeune sur deux est au chômage. Le problème principal est l'offre de formation et l'orientation.

Les jeunes Réunionnais ne sont pas formés aux secteurs porteurs. Conséquence : pour occuper ces postes, nous faisons venir du monde entier des personnes formées, d'où une augmentation du chômage.

Proposition : apprentissage des langues étrangères des pays émergeant économiquement dès la maternelle.

#### Question d'Élisa Martin

Le chômage des jeunes ou du reste du salariat est-il lié à une mauvaise adaptation de l'école ou à un système économique qui s'en contente, voire qui crée les conditions de son existence ? Bref, responsabilité individuelle ou collective ?

L'école est-elle trop peu professionnalisante ou au contraire doit-elle former des généralistes et des citoyens qui ensuite, par la formation continue, pourront effectivement évoluer ?

Les STAPS ? Trop d'étudiants ? ou responsabilité de l'État, qui ne crée pas de postes de professeurs alors qu'il y a des besoins.

Peut-on parler de conditions de travail et de salaires dans les métiers qu'on dit « *en tension* » ?

Enfin, à 14 ans, la formation minimum pour se repérer dans le monde n'est pas acquise. Donc l'apprentissage à 14 ans constitue bien une remise en cause de l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, qui est un acquis.

#### Question

Quelles concrétisations de toutes ces « *belles* » propositions ? La théorie et les belles idées, c'est bien beau, mais on en fait quoi ? Comment ?

#### Question de Sylvain Le Moal

Je trouve un peu délicat d'évoquer, de façon sommaire, l'affaiblissement de la fonction parentale. Cela pourrait donner à penser qu'il y a de bons et de mauvais parents. Serait-il possible que la porte-parole reprécise la conclusion du groupe A à ce sujet ?

#### Question de Gaëtan Basset

EDF : l'augmentation du nombre de stagiaires de 1 700 à 3 000 stagiaires dans l'avenir. Quelle est l'évolution du nombre d'emplois chez EDF dans l'avenir ?

### Question de Sophie

Ce serait bien de régler dans les collèges et les lycées le problème des livres.

Il serait bien que les lycées généraux ou professionnels et les collèges commandent les livres, car, à chaque rentrée, il y a des soucis de commande chez les libraires, et durant le mois de septembre, les cours ne sont pas toujours commencés (ou les professeurs font des photocopies).

## Questions écrites concernant la Table ronde n°2 :

### « *Egalité des chances, niveau de vie des jeunes, solidarité entre les générations* »

#### Question

La France, pays très élitiste, semble considérer qu'il n'existe qu'une seule voie royale : bac S → classe prépa → grandes écoles.

Pour certains, l'égalité des chances est de parvenir à ce schéma type. Mais d'autres filières offrent une formation pertinente : exemple, les universités en parallèle aux grandes écoles.

Et, pour revenir au débat de ce matin, l'alternance et l'apprentissage ne sont pas une sous-formation. Or ces filières sont dévalorisées.

L'égalité des chances passe aussi par la revalorisation de toutes les filières. L'égalité devant la réussite n'est-elle donc pas aussi le fait de reconnaître, par l'ensemble de la société, que telle ou telle filière est valorisante ?

#### Question d'une élève de terminale économique et sociale du Lycée Jeanne d'Albret (Saint-Germain-en-Laye)

La France est-elle capable d'assurer l'égalité des chances, alors qu'elle n'a même pas su gérer les multiples problèmes survenus dans les banlieues ?

#### Question d'Olivier

Comme la démarche volontaire d'EDF, pourquoi ne pas imposer aux entreprises de respecter un quota de salariés issus des zones sensibles urbaines voisines dans leurs effectifs pour lutter contre la discrimination ? Cela existe déjà pour le problème du handicap...

#### Question de Sophie Lemoine

On ne parle, depuis ce matin, que du salariat. Mais il y a d'autres statuts, comme les professions libérales, qui permettent en tant que femmes de s'épanouir et d'avoir un niveau de salaire non discriminatoire.

#### Question

Quelles égalités existent, lorsque chaque jeune, venant de milieux sociaux divers, sont réorientés alors que leur niveau de vie est le même. On ne tient pas compte de leur conditions de vie. Peut-on vraiment parler d'égalité ?

#### Question de Jérôme Sauvart

Dans les documents de synthèse qui nous ont été présentés, il me semble qu'une forme d'inégalité, de fracture n'a pas été évoqué. Il s'agit de la fracture géographique.

Certes, la marginalisation des banlieues est de notoriété publique, mais, et sans vouloir opposer ville/campagne, la fracture et les difficultés des jeunes à vivre dans certaines campagnes sont non négligeables. L'accès à la culture, à l'éducation reste parfois délicat du fait de l'éloignement des grands centres urbains, ce qui génère un surcoût important non pris en compte.

Cela conduit à renforcer de nombreuses inégalités. Il est donc essentiel de développer un accès accru à la culture, à l'éducation et à l'information pour combler ces nombreuses disparités et inégalités.

#### Question de Cyril Mourin

Quant à la proposition du groupe de travail B sur l'égalité des chances et le mérite par l'enseignement d'un « *socle commun de connaissances* », il faut ajouter à cela un enseignement des spécificités individuelles. Vivre ensemble, c'est aussi se connaître. Il serait donc opportun de :

- assurer un enseignement scientifique du fait religieux ;
- élargir l'enseignement des cultures variées qui fondent notre République.

#### Question de Maguy Maruejols, membre du Conseil économique et social régional d'Aquitaine, au titre de la « *Vie collective* »

Attention aux solutions spécifiques pour résoudre les problèmes d'égalité Hommes/Femmes, notamment pour la garde des enfants.

Les solutions horaires spécifiques et parfois les crèches d'entreprises peuvent déplacer la question d'une société qui considère aussi important l'équilibre familial que l'équilibre professionnel et donne les moyens aux parents, aux hommes et aux femmes, d'équilibrer leur vie familiale et leur vie sociale.

Le partage du travail et des mesures incitatives pour encourager les pères à se libérer pour s'occuper des enfants.

Les dispositifs politiques publics doivent faciliter la négociation privée, et non pas se substituer à celle-ci.

#### Question de Julie

L'égalité des chances passe par une refonte du système des bourses et des critères d'attribution. Il faut élargir la population éligible aux bourses plutôt qu'augmenter les bourses.

Aujourd'hui, certaines familles se retrouvent à 50 euros de « *trop* » pour bénéficier des aides, à cause d'échelons trop rigides.

#### Question de Delphine, Conseil national de la jeunesse

Il faut favoriser l'égalité des chances entre les générations dans l'accès aux postes de direction dans les associations.

Faire en sorte que les jeunes aient confiance en eux et qu'on leur accorde une confiance en retour.

Ainsi, le Conseil national de la jeunesse (CNJ) est à l'initiative de la création d'un Brevet d'aptitudes à la gestion associative, formation permettant de favoriser la prise de fonctions des jeunes dans les associations.

#### Question de Stephan Jannez

L'égalité des chances, c'est mieux que l'égalité des droits ?

L'ambition des jeunes se résume-t-elle à une meilleure répartition des richesses ?

On démolit dans les quartiers populaires pour développer la mixité sociale : pourquoi ne pas démolir dans les quartiers pavillonnaires dans le même objectif et appliquer la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) ?

#### Question de Rémy

Egalité des chances : pensez-vous que ce concept est de nature à lutter contre les inégalités ?

#### Question de Stephan Jannez

Substituer une sanction administrative à une sanction pénale, comme le permet la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), est-il le meilleur signe à donner pour lutter contre les discriminations ?

#### Question de Sandra, Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ)

L'égalité des chances est un fantasme. Dans cette salle, seuls ceux qui maîtrisent les codes du discours politique sont en mesure de s'exprimer et d'être écoutés. D'ailleurs, il semble que ma question ait une chance sur cinq environ d'être lue à la tribune.

#### Question de Fanny, Conseil départemental de la jeunesse de Haute-Corse

J'ai constaté que la position des femmes dans le milieu professionnel et dans la vie de tous les jours a un peu évolué.

Mais, malheureusement, les droits des femmes sont en train de stagner dans notre société. Donc, réagissez ! Aussi, bravo aux associations de femmes !

#### Question d'Olivier Mouquet

Sommes-nous prêts à aller à la rencontre des jeunes exclus pour les accompagner dans un parcours d'orientation, de formation et d'accès au travail ?

#### Question de Charlotte

Au-delà des inégalités hommes/femmes, ethniques... il y a l'inégalité dans les régions, les départements. On ne bénéficie pas des mêmes chances de formations, de scolarité (pas les mêmes subventions ?). La chance du plein emploi est diminuée dans les départements du sud par exemple, avec le problème des emplois précaires et de l'exploitation des saisonniers.

#### Question de Sara

Nous parlions d'égalité sociale, mais alors, pourquoi un enfant d'ouvrier n'obtiendra pas son bac ou obtiendra une note beaucoup moins élevée qu'un fils de cadre ?

Et le gouvernement dans tout ça, pourquoi n'intervient-il pas ?

#### Question de Sarah, délégation de l'Outre-mer

Insertion dans le monde professionnel, oui. Mais pas au prix de l'incompétence. Combien de personnes dites « *filles ou fils de* » ont accès à des postes privilégiés, au détriment des compétences ? Alors, lorsque l'on parle d'insérer dans le monde du travail des personnes, pour mettre en avant leur mixité, n'oublions pas avant tout les notions de formation et de compétences. De plus, ne reproduisons pas les mêmes schémas.

Nous parlions d'une société où règne intolérance et non-mixité. Mais jetons un regard plus loin de l'hexagone, vers les DOM-TOM, collectivités territoriales, qui ont su, depuis des années, mêler dans leur sociétés toutes catégories sociales confondues, et ceci même dans le monde du travail, mais aussi ethnie, religion...

Alors, prenons exemple sur leur respect de l'autre afin qu'on puisse avancer ensemble.

Soyons mobiles avec l'Outre-mer.

#### Question de Jérémie Lemaire, Conseil national de la jeunesse

Les personnes atteintes d'un handicap physique, intégrée dans les structures d'instruction publique, devraient bénéficier d'un meilleur soutien concernant leurs outils d'apprentissage.

Par exemple : améliorer la lecture individuelle des cours pour les déficients visuels en équipant les établissements d'appareils grossissant les lettres et les pages des manuels scolaires, ce qui tend à promouvoir le fameux « *vivre ensemble* ».

### Question de Florian

Comment apprendre à être mobiles lorsque l'on est enfermé dans un quartier « ghetto » sans avoir les moyens (pécuniers, matériels) d'en sortir ?

### Question de Claire Boutang

En majorité, les catégories supérieures sont surreprésentées dans les sections élitistes comme la filière scientifique. Pour garantir l'égalité des chances, ne faudrait-il pas mieux gommer toutes ces sections ?

### Question de Leïla Chaïbi

Ce n'est pas en nous mettant dans une « *case jeunes* » qu'on résoudra le problème de l'insertion des jeunes. Pourquoi aurions-nous des contrats spéciaux, des droits spéciaux, des salaires spéciaux, et non pas les mêmes droits et salaires que tout le monde ?

Ce n'est pas la valeur de nos diplômes qui sont à remettre en cause, mais l'utilisation qui en est faite sur le marché du travail.

On parle de « *filiales bouchées* », telles que la communication. Combien de boîtes de communication fonctionnent avec 30% de stagiaires ? Du travail, il y en a, mais c'est du travail gratuit. Les vrais emplois sont aujourd'hui camouflés sous des stages.

### Question de Sabine, IBM

Égalité des chances : comment en parler sereinement alors que le débat semble faux dès l'intégration dans l'entreprise ; en effet, les grilles salariales, en tous cas dans les grosses structures, sont généralement établies en fonction du diplôme et de l'école (ou université) ayant dispensé le diplôme.

Les schémas de recrutement sont effectivement construits sur les axes : école de commerce/diplômes universitaires/autres...

Avez-vous intégré cette réalité à vos réflexions ?

### Question

L'égalité des chances, c'est mieux que l'égalité des droits ?

### Question d'Abdou Samadou Dahalani

L'égalité des chances se construit depuis la maternelle. Comment l'assurer au regard de l'inégalité des moyens dont disposent les collectivités ?

Absence ou insuffisance des écoles et des équipements sportifs.

Quel pourrait être le rôle de l'État pour assurer cette égalité à reconstruire ?

### Question de Thierry Damien, président de Familles rurales

Égalité des chances : les jeunes face à l'accès aux transports, à la téléphonie, à l'internet haut débit → fracture territoriale (milieu rural très défavorisé).

### Question de David

Insertion des personnes handicapées :

- Difficulté d'accès à l'emploi (et pour conserver l'emploi), et plus largement d'accès à la société.
- La loi du 11 février 2005 donne bonne conscience aux pouvoirs publics.
- Nécessité de développer les dispositifs d'accès à la formation, au logement, aux loisirs.
- Développer les structures d'accueil.

« *Liberté, Égalité, Fraternité* », en fait, faire preuve d'humanité !

Question de Cyril, Conseil national de la jeunesse

Il serait important de développer les Plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE). Aucune aide financière existe pour les jeunes entre 20 et 25 ans ! Et les parents ne peuvent pas forcément aider financièrement ces jeunes sortis d'études et donc sans expérience.

Question

Le système d'aides sociales pour les étudiants est aujourd'hui injuste. Parfois, pour 50 euros, on ne peut bénéficier des bourses. Pourquoi n'étendrait-on pas le système d'attribution des bourses aux classes moyennes, et/ou à ceux qui sont toujours à la limite des barèmes ?

Question

La première année de médecine vient d'être créée en Guyane avec des cours par visioconférence. C'est très bien. Cependant, ils doivent poursuivre leurs études aux Antilles ou à Bordeaux. Pourquoi leur donner une ouverture pour ensuite leur fermer la porte, puisque, une fois en Métropole, ils n'ont pas de logement et la bourse est insuffisante. Quelles propositions ou solutions sont mises en place pour empêcher cette catastrophe ?

Question de Cyril, membre d'une association de foyers de jeunes travailleurs.

Pourquoi le RMI est réservé aux plus de 25 ans, alors que de nombreux jeunes ne disposant d'aucun revenu en auraient besoin et répondraient aux critères du RMI si la barrière de l'âge était supprimée ?

Question de Julien Gorrard

Pourquoi n'y a-t-il pas d'allocations aux primo demandeurs d'emploi pour les aider à s'insérer dans la vie active ?

Question

Est-ce que la pénurie de logements est telle qu'on est dans l'obligation d'aménager des gymnases en logements collectifs sans aménagement humain ?

Question de Cyril, Conseil national de la jeunesse

Pourquoi certaines villes étudiantes n'ont pas de logements subventionnés CROUS afin de disposer d'aides au logement ?

Cela force les étudiants à partir très loin de chez eux ou à arrêter leurs études par faute de financement !

Question de Jonathan Vasseur

Les bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux sont censées rétablir une égalité des chances. Mais les coûts de la vie sont différents selon que l'on doit changer de région pour étudier ou que l'on est étudiant d'Outre-mer. Or les barèmes et montants sont les mêmes pour tous ! On nivelle peut-être trop vers le bas.

Question de Thomas Murgia

Et les bourses au mérite ?

Question d'Aurore, élève de 1ère

Je ne pense pas que les jeunes soient payés au SMIC pour les défavoriser, mais tout simplement car l'expérience paye. On ne peut pas payer un jeune comme un cadre. La paye évolue en fonction de l'ambition et du travail fourni.

C'est tout simplement l'expérience qui paye.

Les jeunes ne vivent pas plus longtemps au domicile de leurs parents, parce qu'ils sont moins armés pour débiter dans la vie, mais parce que tout simplement ils veulent faire plus d'études. Il faut arrêter d'infantiliser les jeunes !

#### Question de Pauline

Alors que le constat partagé aujourd'hui est que les familles à revenus moyens doivent bénéficier des aides sociales, il faut revoir le système des bourses en direction des familles à revenus moyens, parce que ces familles contribuent à financer le système des bourses sans en bénéficier elles-mêmes.

#### Question

Que propose le CES pour répondre à la crise du logement des jeunes ?

#### Question d'un jeune du Conseil national de la Jeunesse

Pourquoi les jeunes, entre 20 et 25 ans, n'ont pas de revenus lorsqu'ils sont en recherche d'emploi (pas le droit au chômage, au RMI, au Contrat d'insertion dans la vie sociale-CIVIS...)?

Ils doivent lutter pour survivre.

#### Question de Patrick Tassin

Revenus : le niveau du SMIC est certes un problème. Mais ce n'est pas le seul : quand le SMIC augmente, le nombre de « *smicards* » également.

On assiste donc à un écrasement des grilles de classification vers le SMIC.

Le recrutement de jeunes diplômés au niveau du SMIC devrait être interdit, car il nie les qualifications.

Ne faut-il pas renégocier les grilles de classification inter-branches basées sur le SMIC, qui correspond au salaire d'un non-qualifié sans expérience ?

#### Question de Cyril, Conseil national de la jeunesse

Pourquoi ne donne-t-on pas suffisamment de moyens aux missions locales, structures associatives accueillant les jeunes en échec scolaire et sans ressources ?

On constate que les entreprises n'ont plus confiance en l'ANPE, elles font appel aux entreprises privées de recrutement !

#### Question de Jérémy Lemaire, Conseil national de la jeunesse

Les jeunes sans abris qui s'ouvrent une maison abandonnée avec un pied de biche se regroupent très souvent en association 1901. On les appelle des « *squatteurs* ». Sans ressources, ces jeunes n'ont pas le droit aux logements fixes, et semblent en dehors du projet de l'égalité des chances. Leurs associations sont constamment d'intérêt public, et proviennent d'une autonomie inspirée du « *système D* ».

Ces jeunes motivés s'octroient les moyens de s'en sortir par eux-mêmes, s'investissent pleinement dans leurs projets, et sont souvent contraints de vider les lieux jugés insalubres, donc dangereux. Pourtant, ces logements ne sont pas détruits pour autant, mais leur accès en est interdit.

Soutenons ces jeunes sans abris et de bonne volonté par une charte, ou autre chose, tant qu'ils témoignent de respect envers la société et ses habitants.

Une égalité des chances pour tous !

#### Question de Patrick Lobbes

Aider, par des prêts à faible taux, les mairies pourra permettre l'acquisition et la construction de terrains en friche.

#### Question

Toutes les propositions sont belles, mais souvent demandent des financements, des engagements politiques, etc...

Où est la solidarité ?

Aide au logement : je me propose d'accueillir une personne qui recherche un emploi pour lui donner une « adresse ».

Aide à l'emploi : donnons du temps aux salariés pour qu'ils communiquent sur leur métier et sur les offres d'emploi de leur entreprise à l'extérieur.

Aide à la réorientation : accompagnons chacun une personne qui a besoin de connaître ce qui se fait dans notre métier (tutorat bénévole ?)

Reconnaissance de la place des femmes et de leurs compétences dès lors qu'elles deviennent mères.

Qu'est-ce que ça coûte ? Chacun a quelque chose à transmettre... même un jeune !

#### Question de Patrice Yee Chong Tchi Kan, représentant du Conseil départemental de la jeunesse de La Réunion au Conseil national de la jeunesse

Je voudrais proposer l'application de loi visant à la mise en place des observatoires des prix. Cette loi a déjà été votée. Ainsi, nous pourrions connaître le coût de la vie et revaloriser les revenus minimum (SMIC, bourses).

#### Question de Solen Manussala Bauras, Conseil départemental de la jeunesse de la Martinique

Selon les chiffres officiels, plus de 40 000 étudiants, en majorité des jeunes filles, se prostituent pour payer leur loyer et subvenir à leurs besoins vitaux.

Pensez-vous réellement que ces personnes n'ont vraiment pas envie de s'intégrer, de réussir ?

Que font les autorités compétentes ?

#### Question de Patrick Lobbes

Un allègement du droit d'urbanisme pourrait permettre une accélération des créations de logements.

L'augmentation de la mixité immobilière a prouvé une réduction de la délinquance rurale.

#### Question de Pierre, Conseil national de la jeunesse

Pourquoi les Aides personnalisées au logement (APL) ne tiennent-elles pas compte du revenu des parents ? On assiste du coup à des situations où un étudiant pauvre qui a un petit boulot à temps très partiel touche moins qu'un fils de médecin.

#### Question de Rémy

Depuis 1946, le principe du droit au logement a été introduit dans une dizaine de lois sous la seule obligation de moyens.

Que pensez-vous de l'idée de défendre un droit au logement opposable qui substituerait, à l'obligation de moyens, une obligation de résultats ?

#### Question de Ronan Dubois

Quel moyen donne-t-on aux jeunes, vivant en exclusion sociale, de trouver la force d'aller vers les structures d'accueil et d'orientation (ANPE) ?

### Question

Pourquoi acceptons-nous encore aujourd'hui des élèves en STAPS (formation universitaire pour être professeur de sport) alors que notre pays n'a plus besoin de professeurs de sport pour les 10 à 15 ans à venir ? Ne pouvons nous pas prévoir les besoins à venir pour les différentes branches et communiquer dans ce sens ?

Formation professionnelle : 70% des élèves en formation post-bac en alternance ne vivent plus chez leurs parents. Pourtant, la majorité d'entre eux ne touchent qu'à peine plus de 500 euros la première année et 600 euros la seconde. Comment suivre cette période de formation pourtant essentielle, autrement que dans la douleur avec 500 euros par mois ?

### Question d'Arlette Braquy, présidente des Comités locaux pour le logement autonome des jeunes de Paris et d'Île-de-France (CLLAJ), membre de section au Conseil économique et social

Peu d'actions sont menées en faveur du logement des jeunes, et on ne peut parler d'insertion si, après un job – souvent modeste -, une aide n'est pas accordée pour le logement.

### Question de Fanny, Conseil départemental de la jeunesse de Haute-Corse

Dans certaines régions de France (notamment de Corse), l'économie est trop axée sur le côté « *touristique* » qui ne fait vivre la région que périodiquement.

A l'année, c'est plus dur de trouver un emploi, surtout que le monde professionnel est trop sélectif et exigeant par rapport aux jeunes (trop ou pas assez de diplômes, trop jeune, manque d'expérience). Que faire alors ?

Aussi, on propose des « *formations* » qui n'ont pas forcément de débouchés professionnels, donc un diplôme en plus, mais encore au chômage. Ce qui oblige les jeunes à rester chez les parents, car manque d'argent pour assurer leur autonomie dans la vie. Ce sont plusieurs problématiques à évoquer et à résoudre vite !

Pour finir, pourquoi le ministre ne se déplace pas en Corse ?

### Question de Nicolas Dion, président de la Société mutualiste des étudiants de la région parisienne (SMEREP)

Dans le débat sur l'égalité des chances, il ne faut pas écarter la question de l'égalité de l'accès aux soins : en effet, la mauvaise santé physique ou morale des jeunes est un facteur important d'échecs et d'exclusions.

Lorsqu'on sait que de très nombreux jeunes renoncent à des soins médicaux faute de moyens financiers, alors que nombre d'entre eux ne bénéficient pas de couverture mutualiste, il faut poser la question de l'accès à une couverture complémentaire.

Les mutuelles étudiantes régionales proposent ainsi que soit créé un « *chèque santé* » pour les étudiants, élargi à l'ensemble des jeunes, pour favoriser la couverture complémentaire de ces derniers.

### Question de Quentin Dubois, Fil Santé Jeunes (N° vert pour les 12/25 ans)

La santé des étudiants est un nouvel enjeu public. En tant que professionnels, nous notons une grande carence en ce qui concerne l'accès aux soins, notamment pour la prise en charge de la santé mentale. Pourquoi si peu de lieux d'écoute ?

### Question de Fabien Garnier

La mise en place du permis de conduire à 1 euro par jour doit faciliter l'intégration des jeunes dans la vie active, puisqu'une fois les 18 ans venus, voilà un permis facile à financer. Hélas, les établissements bancaires participent trop peu. Un frein de plus !

### Question

40% des jeunes en alternance (contrat de qualification post-bac) ne vivent plus chez leurs parents. Ces jeunes n'ont plus le statut d'étudiants mais de salariés (plus de carte étudiant, plus de mutuelle étudiante...). Et ils ne sont payés qu'à peine plus de 500 à 600 euros par mois la première année et à peine plus de 700 euros la seconde année de formation.

Quelle autonomie le jeune peut-il avoir avec 500 euros par mois ?

Comment faire pour que le jeune qui a la volonté de se construire un avenir professionnel en faisant le choix d'études professionnelles puisse vivre sa période de formation autrement que dans la douleur financière ?

### Question d'Olivier Mouquet

Est-ce que suivre une scolarité, des études ou une formation, se loger, trouver un emploi dans un domaine qui réponde à ses motivations est une chance ? Réservée à qui ? Ou est-ce un droit à garantir pour tous ?

### Question

Pourquoi donner à un jeune un Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) ou un Contrat emploi solidarité (CES) de 25 heures sans heures supplémentaires, alors qu'il peut travailler 35 heures ?

Pourquoi attribuer un logement du CROUS à un jeune venant des DOM, alors qu'il n'y en a pas assez pour le territoire métropolitain ?

### Question

Ne croyez-vous pas exagérer en disant que les étudiants salariés ne sont pas reconnus ? Il ne me paraît pas normal qu'un étudiant soit payé plus qu'une personne qui est dans une entreprise depuis longtemps. Il ne faut pas oublier que la paye évolue en fonction de l'expérience. Dédramatisez ! Un étudiant salarié ne peut pas se permettre de réclamer une grosse paye. Il faut prendre en compte l'expérience !

Je ne pense pas que les gens placent délibérément leurs parents en maison de retraite pour s'en débarrasser. Peut-être faut-il prendre en compte la santé des personnes âgées et l'indisponibilité moteur. Ne croyez-vous pas qu'une personne âgée handicapée moteur est mieux en maison de retraite pour qu'elle ait des gens pour l'aider 24h/24 ?

### Question

A propos du permis de conduire pour les jeunes : aucune aide réelle, le permis à 1 euro est un leurre ; les délais de passage aux épreuves sont longs ; le prix de passage cher ainsi que les heures de conduite. Que faire face à cela ?

### Question

Pourquoi ne donnons-nous pas davantage de moyens à la création de logements jeunes (Foyers de jeunes travailleurs-FJT-, structures d'accueil) ? Cela est actuellement réservé au logement étudiant en urgence. Les jeunes aussi ont droit au logement !

### Question de Loïc Jaegert

Sur le financement des études, une question se pose : comment préserver l'égalité d'accès aux études ?

Solutions à étudier :

- système de frais de scolarité proportionnels aux revenus,
- prêt étudiant à taux faible, voire nul,
- financement des études a posteriori.

### Question

Serait-il possible d'entendre le député Laurent Wauquiez sur les conclusions du rapport qu'il a remis au Premier ministre ?

### Question de Thomas Rayrat

Je ne suis pas d'accord sur le fait que nous devons être payés en fonction de nos diplômes, car avoir un diplôme ne veut pas forcément dire que nous serons adaptés au monde de l'entreprise. C'est pourquoi un début au SMIC n'est pas une honte, mais un départ. A nous de prouver que l'on vaut plus.

### Question de Pierre, Conseil national de la jeunesse

Est-il normal que, pour certains logements à Paris, par exemple un F4 à 1 400 euros/mois, on demande un revenu mensuel par personne égal à six fois le loyer, soit 8 400 euros/mois ? Quand on dit LOCAPASS, les agences immobilières nous rejettent.

### Question de Thierry Eloumba

Les jeunes sont en situation d'urgence et ont besoin de solutions rapides et concrètes, notamment dans les discriminations à l'emploi, le logement.

### Question d'Édouard

Solidarité entre les générations.

L'accès au foncier pour l'installation des jeunes agriculteurs (surtout les jeunes hors cadre familial) est difficile à cause du prix exorbitant du montant de reprise demandé par les agriculteurs en âge de partir en retraite.

Pourquoi une personne ayant construit une entreprise au fil des ans plombe dès le départ un jeune motivé qui a la même ambition qu'elle quelques années auparavant ?

### Question de Patrick Lobbes

« *Aides aux enfants, aides étudiantes, aides aux personnes âgées...* »

A chaque âge, l'état providence intervient : une inégalité est une privilège que l'on n'a pas !

Ce n'est pas par les « *aides* » que l'on résoudra les inégalités.

### Question

Le permis de conduire pour les jeunes : les tarifs sont trop chers, les délais trop longs ; les mesures telles que le permis à 1 euro par jour sont des leurres.

Serait-il possible de se pencher sur cette question ? Personnellement, j'ai le permis, mais je connais trop de jeunes en difficulté financière à cause du permis, et surtout des étudiants.

### Question de Jonathan Vasseur

Le logement est un droit à mon sens, et aussi pour les étudiants, tous les étudiants, ceux de la France urbaine, rurale, d'Outre-mer. Il existe pourtant des disparités, notamment lorsque les compétences de l'état et des collectivités entrent en confusion, par exemple logement/enseignement supérieur.

### Question

Il serait sans doute bon de penser à l'abolition de certaines propositions. Trop de social tue la valeur du travail ! Avant de faire de nouvelles propositions, la première est de remettre la France des 35 heures au travail !

Le problème de la France est le « *poil dans la main* ». Du boulot nous en avons ! La France est un pays qui vit sur l'assistanat.

#### Question de Benoît Lemaignan

Niveau de vie : quelle place laisser aux 20-30 ans aujourd'hui par les 50-60 ?

Retraite : signature des accords sans aucun représentant de la « *jeunesse* » (moins de 50 ans).

Logement : la crise actuelle n'est pas le fait des jeunes, mais de tous ceux qui investissent pour leur retraite ! C'est-à-dire les 40-60 ans.

Assurer une meilleure représentation des jeunes bien au-delà du CES !

#### Question de Thierry Damien, président de Familles rurales

La famille semble plébiscitée par les jeunes.

Les parents ont un rôle premier dans l'éducation des enfants, des jeunes. Construire son projet de vie ne passe pas uniquement par l'orientation, mais prend en compte la volonté de s'impliquer et d'agir dans la société. Les parents sont alors un modèle.

#### Question de Samuel Bonafant

Comme l'a abordé tout à l'heure Aurélie, les parents conditionnent la réussite scolaire de leurs enfants et leur intégration dans la vie active.

Or, à l'heure actuelle, nous pouvons constater un désengagement croissant des parents dans leur rôle d'éducation.

La sensibilisation des jeunes sur la société, sur leur avenir professionnel est importante et nécessaire. Mais ne serait-il pas judicieux d'intégrer les parents et communiquer davantage sur leurs devoirs ?

Quelles démarches sont envisagées à leur égard ?

#### Question de Jérémie Lemaire, Conseil national de la jeunesse

L'implication essentielle des parents dans la vie scolaire et étudiante ne doit pas se substituer à l'implication des élèves et étudiants dans leur instruction.

#### Question de Josette Tarride, Foyers ruraux

L'école et son importance ont été évoqués par les 3 groupes de travail : la première mission est certes de permettre l'acquisition de savoirs. Pourquoi ne deviendrait-elle pas un lieu de vie, ouvert en dehors du temps d'enseignement : lieu culturel, lieu de rencontre, parents, enfants, anciens élèves, professionnels, associations ? Un lieu de culture ouvert à tous.

#### Question de Xavier Grimault, ANIMAFAC

On parle beaucoup du monde de l'éducation et du travail, et du fossé qui les sépare.

On oublie un peu le monde associatif, qui, lui, crée du lien entre les générations, les différentes couches de la population et entre les professionnels et les étudiants/lycéens.

Monter un projet associatif, c'est plus que du bénévolat, et il faudrait peut-être revaloriser cette expérience et en faire un peu plus pour sa promotion.

#### Question de Benoît Lemaignan

La solidarité entre les générations n'arrive pas nécessairement à un débat.

Deux remarques :

- 1 100 millions d'euros de dettes sont un sujet suffisamment important pour que ceux qui auront à régler la note soient concernés par l'utilisation qui en est faite ?

- Retraites : les accords actuels consistent principalement à sauvegarder les avantages acquis pour la génération « *baby-boom* ». Comment règle-t-on le problème pour la génération des 15-35 ans ?

#### Question de Sabine Mairesse, IBM France

Ne serait-il pas intéressant d'instaurer, parallèlement aux Assises nationales de la jeunesse, des Assises des Seniors, pour faire converger, notamment sur les sujets d'égalité des chances ou du niveau de vie, les préoccupations et les solutions ?

Les deux extrémités de la société ont visiblement la même fragilité et la même préoccupation par rapport à l'avenir. Les seniors ayant, malgré les discours souvent entendus, un avenir eux aussi.

#### Question d'un membre d'un Conseil départemental de la jeunesse

La solidarité inter-générationnelle : on nous parle à l'instant de valeurs républicaines, et notamment d'égalité lorsque les personnes âgées vivent, pour le tiers, en dessous du seuil de pauvreté, tandis qu'elles furent la base de la reconstruction de la France après-guerre. Avons-nous oublié ?

Egalité des chances : il faut cesser de stigmatiser certaines populations quant à l'orientation scolaire et le délit de « *sale gueule* ». Pour fréquenter des conseils de classe en lycée, je sais que cette situation reste rare. Attention à ne pas glisser vers l'incitation sous-jacente au communautarisme.

#### Question

Le groupe de travail A propose, pour le dialogue inter-générationnel, le retour des anciens au sein des foyers. Or la présence d'enfants est l'une des causes des inégalités hommes/femmes. Comment, dès lors, concilier pour les foyers, générations ascendantes et descendantes, culture, vie sociale et professionnelle ?

#### Question de Ludovic Bordas

Ne pas être influencé par l'écoute des parents au niveau des études, mais appuyer au contraire leurs aptitudes dès leur plus jeune âge pour les orienter par la suite.

Les jeunes d'aujourd'hui n'arrivent pas à se trouver ; beaucoup font des études pour faire plaisir à leurs parents, ils ne s'apprennent pas eux-mêmes.

Pour l'apprentissage, je pense que la formation dès 14 ans est très bien ; les jeunes ne sont pas dans le contexte du lycée mais dans la formation.

Je trouve aussi que les jeunes qui font des études supérieures ne sont pas assez impliqués dans leurs futures carrières ; il n'y a pas assez de stages pour pouvoir acquérir un savoir au sein même de l'entreprise.

#### Question de Jean-Jacques Court, vice-président délégué du Conseil économique et social régional de Languedoc-Roussillon

Comment peut-on parler de solidarité entre les générations quand le montant de la dette publique qu'on laisse à nos successeurs est tel que l'impôt sur le revenu ne suffit même pas à en payer les intérêts ?

Comment qualifierait-on des parents qui agiraient ainsi avec leurs enfants ?

#### Question

La question de la solidarité entre les générations est intéressante. Le groupe de travail C dit qu'en tant que jeunes, on doit assumer des décisions prises sans nous, mais qu'il n'y a pas forcément de débat. Justement ! Il n'est pas normal que la seule chose qu'on nous laisse, ce sont des comptes sociaux dans le rouge et la non-garantie d'avoir un système de protection sociale efficace.

### Question de Clément

Il ne faut surtout pas provoquer de « *guerre des générations* ». Pourtant, il faut s'interroger sur le fait que la solidarité des jeunes vis-à-vis de leurs aînés est forte, car les jeunes cotisent pour financer les retraites et la santé, mais qu'en sens inverse, les générations plus âgées laissent un lourd passif social : dettes de l'État, comptes sociaux dans le rouge, etc. Comment pérenniser les systèmes de solidarité pour que la solidarité intergénérationnelle marche dans tous les sens ?

### Question de Benoît Lemaignan

Comment justifier les régimes spéciaux aux yeux des jeunes générations ?

On parle de faible attractivité du privé par rapport au fonctionnariat. Mais qui voudrait travailler plus longtemps et avoir une retraite moins élevée ? Quel jeune voudrait être dans une situation moins stable et plus risquée dans le contexte actuel ?

### Question de Pierre, Conseil national de la jeunesse

Avec l'apparition du chômage de masse, même pour les diplômés, une approche générationnelle a remplacé une approche par classes sociales. Le problème, c'est le chômage des jeunes. Les jeunes sont un problème.

Avec les banlieues et la délinquance, les jeunes sont aussi considérés comme un problème. C'est la politique publique d'aménagement du territoire qui a créé ces banlieues.

En un mot, ce sont les politiques publiques qui ont contribué à faire apparaître les jeunes comme un problème qui fait peur.

### Question de Yann

Comment peut-on demander à un étudiant d'effectuer un stage gratuitement et en plus de travailler toutes ses vacances scolaires et ses week-end pour financer ses études ?

Il a été énoncé ce matin « *Famille, Travail* ». Pour la solidarité entre générations, il serait normal de le faire au sein de sa famille. Comment un jeune qui doit être mobile peut conserver cette solidarité entre générations ?

### Question de Mohamed Aboubacar, élève ingénieur, chef de projet du guide de l'étudiant mahorais (Mayotte)

Perte de repères des enfants : appel à une mobilisation conséquente pour lutter contre la perte des repères des enfants soumis à des transformations sociales et sociétales exceptionnelles au sein de l'Ecole de la République : point de perspectives sans sens.

### Question

Pourquoi seuls des jeunes ayant une situation professionnelle ont la posture de porte-parole des groupes de travail ? Où sont tous les autres jeunes ?

Je ne savais pas que tous les jeunes avaient un travail et un engagement syndical !

### Question de Thomas Rayrat

Pourquoi l'Union nationale lycéenne (UNL), et donc les lycéens, ne sont pas représentés dans les 65 jeunes des groupes de travail ?

### Question de Sylvain Le Moal

Proposition : un bilan de compétences pour chaque jeune qui pourrait être fait durant le service civil obligatoire si celui-ci devait voir le jour...

Question de Loïc Malherbe

Je voulais confirmer la pensée que le Conseil national de la jeunesse (CNJ) est méconnu des jeunes : j'ai 17 ans et vient d'apprendre aujourd'hui l'existence du CNJ. Et je serais très étonné d'apprendre que mon entourage connaît le CNJ !

Question d'Ali Karauzum

La plupart des propositions concernent des actions envers les jeunes. C'est très bien déjà. Mais ne pourrait-on pas aussi proposer des actions envers les enseignants, les employeurs ?

Question de Gaëtan Basset

Insertion sociale et professionnelle, réussite sociale et épanouissement personnel et familial sont-ils compatibles avec la mobilité. La mobilité est-elle un desiderata des jeunes et celui du monde libéral ?

Question

Pour le groupe de travail B, est-il indispensable de préserver la retraite par répartition ou bien doit-on capitaliser ? Que faire quand on n'est pas sûr de profiter de nos cotisations ?

Question

Est-ce que la solidarité entre générations, que nous voulons, vaille que vaille, préserver, ne conduit-elle pas au conflit générationnel, quand on sait que la question des retraites est tabou ?

## Questions écrites concernant la Table ronde n°3 : « Refonder un projet de société »

### Question de Jean-Louis Colombies, vice-président du Conseil économique et social régional de Midi-Pyrénées

Des travaux d'instances de la société civile sur la Jeunesse sont très importants. Nous avons eu aujourd'hui, comme c'est souvent le cas, mais on ne le dit pas car ce n'est pas assez médiatique, la preuve que les jeunes ne sont pas une menace, mais une réelle ressource pour renouveler la société et la démocratie.

Les questions que posent les jeunes aujourd'hui sont au cœur d'un choix de société. Les jeunes expérimentent les premiers les mutations sociales en cours et ils en sont parfois aussi les premières victimes comme c'est le cas pour la précarité en matière économique. La précarité ne doit pas être un mode d'entrée dans la vie active, il faut remettre l'économie au service de l'humain. Il faut aussi avoir le courage de regarder les choses en face, les jeunes sont aussi le reflet de nos propres contradictions. On les dit consuméristes mais le sont-ils vraiment plus que leurs parents ? On dit qu'ils ne s'engagent pas mais quelle place est-on réellement prêts à leur faire et comment valorise-t-on ceux qui s'engagent, ne serait-ce qu'au sein du cursus scolaire ? On les dit enfin peu intéressés par la politique mais quelle responsabilité ont les politiques très souvent décalés par rapport aux enjeux concrets qui les concernent : l'emploi, l'environnement ?

Beaucoup de remarques ou de propositions émanant aujourd'hui des jeunes renvoient à la nécessité qu'existe une réelle politique de jeunesse. C'est indispensable pour sortir des trains de mesures cloisonnées, de l'enchevêtrement des diverses compétences. C'est indispensable aussi pour donner aux questions de jeunesse un souffle comme ce fut par exemple le cas à la Libération avec le programme du Conseil National de la Résistance.

Au plan national, l'Etat doit affirmer une politique de jeunesse centrée sur l'éducation, l'emploi et le logement avec de réels moyens pour donner une égalité de droits, tout ayant le courage de réfléchir sur la politique familiale et l'autonomie des jeunes.

Les régions sont aussi un niveau pertinent pour décliner une politique jeunesse avec un co-pilotage Etat et Conseils Régionaux. Les compétences régionales en matière d'éducation-formation mais aussi de développement économique et d'aménagement du territoire croisent des enjeux forts pour les jeunes et sont de bons leviers d'actions pour une politique de jeunesse. Le CESR de Midi-Pyrénées, qui a voté un avis sur cette question en novembre 2004, suggérait que se crée une Conférence régionale de la Jeunesse, véritable espace de dialogue, observatoire de la situation des jeunes et lieu d'impulsion d'actions partenariales, réunissant l'ensemble des acteurs. A commencer bien sûr par les jeunes eux-mêmes, ils nous ont encore une fois montré aujourd'hui qu'ils en ont les moyens !

### Question de Cédric Petit

Je voudrais rebondir sur l'intitulé de cette 3<sup>ème</sup> table ronde. En ce début de XIX<sup>ème</sup> siècle, la mondialisation est une réalité.

A partir de ce constat, je souhaite m'interroger avec vous sur la pertinence à refonder un projet de société. Ne serait-il pas tant de fonder un projet de société mondial ?

#### Question d'Edouard Vasseur, administrateur national des Jeunes Agriculteurs

Souhait d'apporter quelques précisions sur le thème « *Dans quel état laisserons-nous la planète aux générations futures ?* » (page 9 du document de synthèse)

- L'agriculture « *intensive* » qui est montrée du doigt est une situation qui date de l'Après-Guerre lorsqu'il fallait produire coûte que coûte.
  - Les erreurs du passé doivent être admises et réparées. Les Jeunes Agriculteurs en sont conscients et c'est dès la formation que la notion de protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont abordées. Les agriculteurs sont responsables.
  - Aussi, quel intérêt aurais-je, en tant que chef d'entreprise, à dépenser plus de charges dans mes coûts de production, en tant qu'acteur du milieu rural, à détruire et abuser de mon lieu de vie, en tant que père ou futur père de famille, à prendre des risques sur les produits que mange ma famille ?
  - Toutes activités confondues, l'agriculture pollue à niveau de 10%. Les plus grands pollueurs sont les collectivités.
- Cette problématique doit être l'affaire de tous.

#### Question de Jonathan Vasseur

Refonder une société oui, en revenant aux valeurs du bien commun, du sourire, du courage, sans étiquette. Un avenir meilleur, oui ! Mais il a un prix et on doit se saigner individuellement pour tous.

Une société sur le respect mutuel et non pas le respect des autres envers soi.

Prenons exemple sur le courage qu'ont eu les Anglais après les attentats du métro. Prenons exemple sur la France d'Après-Guerre où on n'avait pas peur de se lancer, de se sacrifier pour reconstruire. Et souvenons-nous que reconstruire, c'est déjà et avant tout construire de nouveau.

#### Question de Bruno Meignien

A propos du développement durable, les jeunes semblent plus sensibles que les « *vieux* ». Malheureusement, nos élus sont plutôt vieux. Doit-on attendre d'être nous-mêmes vieux pour pleurer sur l'état de la planète ou peut-on espérer que nos élus prennent conscience du truc, puisqu'il est encore temps ? Merci d'avance de ne pas prendre trop de trains de retard.

#### Question de Jérémy Lemaire, Conseil national de la jeunesse

La santé, notamment la prévention continue des Maladies sexuellement transmissibles (MST), doit rester un axe prépondérant dans les préoccupations quotidiennes des jeunes. Les thérapies par le rire ont toujours besoin de sourires volontaires.

#### Question

Pour mieux éduquer les enfants, peut-être faudrait-il mieux commencer par en faire moins.

Ainsi, notre attention à tous les niveaux (éducation, suivi dans la vie...) leur permettrait d'avoir une chance dans la vie.

Problème de société : famille trop nombreuses, et les parents ont un peu ou pas de temps pour l'éducation des enfants.

#### Question d'Olivier Mouquet

Quels moyens se donne-t-on pour permettre à tous les jeunes d'être acteurs dans les débats pour refonder un projet de société ?

#### Question de Nizar Yaiche

Demander une application plus stricte de la loi n'est-il pas le meilleur moyen pour qu'un employeur se sente obligé de prendre quelqu'un parce qu'il est étranger, homo ou handicapé ? Il serait peut-être plus sage d'avoir une vision à plus long terme et de privilégier l'éducation.

#### Question de Florian

Ecologie, jeunes et mobilisation : ne faut-il pas favoriser l'engagement des jeunes au sein d'associations, dans le domaine de l'écologie comme dans d'autres domaines ?

La sensibilisation à l'écologie doit être intégrée à l'école : transversalement (en sciences et vie de la Terre, économie et sciences sociales) et, plus largement, l'éducation et l'engagement civiques doivent être plus largement enseignés.

#### Question de Julien Gorrand

Comment appliquer une politique de développement durable, quand la politique énergétique du pays est abandonnée au secteur privé et aux actionnaires, comme cela devient le cas avec les privatisations d'EDF et GDF. Et quels seront les garanties en matière de sécurité environnementale envers les usagers ?

La sécurité ne risque t'elle pas d'être abandonnée au profit de la rentabilité ?

N'est-ce pas plutôt pour la création d'un pôle public de l'énergie que sera la meilleure des garanties pour tous ?

#### Question de Thomas Antonczyk, Conseil départemental de la jeunesse du Nord-Pas-de-Calais

EDF nous vante qu'elle dépense 1 million d'euros par jour pour la recherche.

Les jeunes sont profondément sensibles au développement durable. Pourquoi EDF n'investit pas dans les énergies renouvelables (éoliennes, solaires...)?

La région Nord-Pas-de-Calais est premier producteur d'énergies électriques éoliennes (production privée). Où est EDF ? On nous vante un service public de l'énergie, mais on n'est pas capable de développer l'emploi sur ce type d'énergies (forte valeur ajoutée !)

#### Question de Mohamed Maïga

Dans le document de synthèse du groupe C, vous posez la question : « *Dans quel état laisserez-vous la planète aux jeunes ?* »

Moi, en tant que jeune, je dis que vous nous laissez dans le noir total, surtout dans les banlieues, car il y a un manque d'information, un manque de respect de nos droits et un manque de confiance.

Si on avait plus d'informations, je pense que « *Mohamed* » serait égal à « *François* ».

#### Question

Y a-t-il un projet de société actuellement ? Faut-il en refonder un ou en créer un tout simplement ? Je pense qu'il faut faire en sorte que les jeunes soient entendus et écoutés sans rires et moqueries, car il y en a eu beaucoup aujourd'hui sur les chaises et c'est dommageable (voire triste).

#### Question d'un membre d'un Conseil départemental de la jeunesse

En tant que membre d'un CDJ, lycéen, je remarque la désaffiliation sociale existante quant à la jeunesse. Il est extrêmement difficile de rétablir un lien politique entre la sphère publique et la jeunesse.

Quand l'Éducation nationale arrêtera-t-elle de fabriquer des têtes « *bien pleines* » au détriment de têtes « *bien faites* » ? Quand arrêterons-nous de fabriquer, dans un système d'éducation

abrutissant et écrasant, des citoyens peu intéressés par leur propre avenir, laissant libre cours aux volontés, parfois dangereuses, de certains dirigeants ?

Question de Loïc Jaegert, Conseil national de la jeunesse

Je souhaite insister, au nom - j'en suis sûr - de tous les jeunes ici rassemblés, sur le fait qu'il faut véritablement aller plus loin que ces débats et dégager deux ou trois mesures concrètes à faire remonter au Parlement afin de les appliquer et gagner ainsi en visibilité... Montrer que la politique a encore un sens aujourd'hui.

Question de Benoît Poirier

Afin d'intéresser les jeunes à la politique, il serait intéressant que des politiques, même municipaux ou régionaux, interviennent sous forme de débat dans les lycées.

Question de Fabien Cazenave, Jeunes Européens

Le groupe de travail A propose la création d'un service civique obligatoire. Ne faudrait-il pas qu'il se fasse au niveau européen ?

Il faut consolider nos valeurs communes dans ce monde globalisé.

Ne faut-il pas que ce service civique européen soit dirigé vers le monde associatif et rassemble l'énergie individuelle au service de l'action collective ?

Question

Si l'accès à la citoyenneté est le fruit de l'insertion sociale et professionnelle, cela signifie-t-il que, pour être citoyen, il faut produire de la richesse ?

Cela signifie-t-il que seuls ceux qui travaillent sont des citoyens ?

Proposez-vous de n'accorder la citoyenneté, le droit de vote, qu'à ceux qui travaillent ou payent des impôts ?

Question

Ce matin, il a été rappelé que les jeunes ne se désintéressent pas de la politique. Où est le problème ? Ne vient-il pas du fait que nous assistons tous à une série d'attitudes de politiques, responsables syndicaux ou associatifs qui ne sont pas très glorieuses ? N'est-il pas temps de changer les pratiques vers une attitude ouverte, responsable et de dialogue libre ?

Les jeunes sont prêts, mais exigeants.

Question de Katerine

Quel est l'intérêt de rendre le service civique obligatoire ? Cela ne répondrait pas plus à un véritable engagement, mais à une obligation et, par conséquent, risquerait de dénaturer cet engagement.

Il faut que le service civique soit plus représenté, et reste un choix pour les jeunes qui décideraient de s'engager.

Développez le service civique, mais ne le rendez pas obligatoire.

Question

L'individu doit-il s'adapter au système (économique) ? Ou bien ne pourrait-on pas construire un système qui permette à l'individu de trouver sa place et de s'épanouir ?

Lequel est l'objectif, lequel est le moyen ?

Question

On a beaucoup entendu : « *droits, égalités, protections, couvertures* ». Mais on n'a pas entendu : « *risques, devoirs, compétitions, efforts* ».

Ces notions sont-elles antagonistes et irréconciliables ?

Question de Thomas Murgia

Aujourd'hui, on nous pousse à étudier, à nous former, à faire des VAE...

Toutes ces « *initiatives* » sont très bonnes, mais en attendant, on ne travaille pas et on ne cotise pas pour la retraite.

Que proposez-vous pour régler ce problème des retraites ?

Question

Touchons le fond !

Les problèmes auxquels la jeunesse fait face peuvent-ils trouver des solutions structurelles durables dans un contexte de libéralisation totale, de privatisation, de licenciement ?

Ne faut-il pas trouver un moyen ici d'interpeller les pouvoirs publics et les décideurs afin que, au cœur de leur décisions, soient mis en avant l'Homme, son développement, son épanouissement et non les bénéfices et autres *stock options* égoïstes ?

Question de Carole

En quoi, nous, acteurs de la société civile, on peut vraiment faire changer les choses ?

Question

Comment comptez-vous permettre à vos propositions vagues et théoriques de se voir transformées en améliorations concrètes de notre système ?

Question de Magali Gilles, chef d'entreprise artisanale

Notre secteur d'activité, l'artisanat, est en réelle demande de main-d'œuvre.

Cependant, la politique des gouvernements successifs ne s'est jamais réellement penchée sur le problème de la revalorisation de nos secteurs d'activité. Il est grand temps que cela change ! Nous sommes un secteur dynamique, rassemblant nombre de métiers alliant épanouissement intellectuel et manuel, et non pas la voie sans issue pour laquelle on nous fait passer depuis des années !

Question de Youssoufou Baki

Notre génération a-t-elle peur des grands défis du XIX<sup>ème</sup> siècle ?

Sommes-nous juste exigeants d'être mieux préparés pour le confronter ?

Notre génération a-t-elle vocation à exercer le même métier tout au long de la vie ou à avoir un parcours sécurisé ?

Question de Patrick Lobbes (en réaction à un propos de Joseph Costang)

« *Que les jeunes ne s'expriment plus ainsi* »

L'inquiétant n'est pas le fait (la violence), mais la chose qui l'a amenée. C'est cela qu'il faut combattre.

Question d'Olivier

A quand plus d' « *Harry Roselmack* » (présentateur de couleur sur TF1) en politique ? Un peu plus de couleurs et de diversité !

Les jeunes s'identifieraient plus et auraient plus confiance dans nos institutions.

Question de Josette Tarride

Je suis scandalisée par l'image de la jeunesse que médias et presse nous imposent : les jeunes sont paresseux, voleurs, casseurs...

Aujourd'hui, on ne protège pas les jeunes, on se protège des jeunes. Comment pouvons-nous réagir devant cette psychose de la peur ?

#### Question

Vous parlez d'égalité des chances à tout bout de champs, mais la forme du discours dans cette salle est si étroitement codifié que les personnes ici présentes sont très loin de disposer des mêmes chances de faire passer leurs idées, car chacun n'est pas orateur et ne possède pas tous ces codes du langage politicien. Que proposeriez-vous pour permettre un réel espace d'expression des citoyens, dans toute leur diversité ?

#### Question de Cédric Petit

Un des constats du groupe C est l'importance de la socialisation.

Aujourd'hui, dans le système éducatif français, les disciplines de l'apprentissage du vivre ensemble (sociologie et éducation civique) sont soit facultatives pour la première, soit ne disposent que d'un faible volume horaire.

Vivre ensemble, cela s'étudie et cela s'apprend.

#### Question de Rachel Renard

Pourquoi ne pas faire, comme dans beaucoup de pays, des après-midi consacrés aux sports, métiers culturels, aides humanitaires, sécurité routière, écologie... et donc apprendre à vivre ensemble et surtout pour remotiver les jeunes en échec.

On peut prendre sur les vacances car, très souvent, les jeunes s'ennuient à la fin des grandes vacances.

#### Question de Grégory Bauguitte

Pour revenir à la question posée sur le thème de la citoyenneté, je pense que cette dernière va de pair avec l'épanouissement professionnel. Arrêtons de différencier ces deux notions, c'est beaucoup plus démagogique que constructif. Les jeunes ont besoin des deux.

#### Question (en réponse à une intervention concernant Madagascar)

Je trouve qu'il est dangereux, sous prétexte d'être originaire d'un pays pauvre, de comparer la vie du jeune de ce pays à la France. Alors même que le niveau de vie d'un jeune malgache n'est pas le même que celui d'un jeune en Europe.

#### Question de Félix Munyaneza

« Valoriser l'image des jeunes à travers les médias »

Comment les autorités actuelles peuvent-elles prétendre agir pour l'égalité en ignorant que l'égalité d'information existe aussi ?

Constat : comment expliquer que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) tolère que les caméramans soient les gardes du corps des policiers ?

Pourquoi convoque-t-on les journalistes pour couvrir l'opération policière tout en ignorant que ces gens sont légalement présumés innocents, et que lorsqu'on les libère, on n'entend rien ?

Je trouve qu'il est impossible de construire un tel projet de société si les autorités continuent de nous mentir, nous disant que la France de demain sera meilleure, quand ils monopolisent les médias. Il faut que le CSA mette dans son équipe des jeunes, et que les messages politisés qui discriminent les jeunes et quelques quartiers soient interdits.

Sinon, la France de demain sera une France sans avenir pour les jeunes.

### Question

Le projet de société, c'est la répartition des richesses et adapter les individus à la société ? Ne peut-on pas adapter la société aux individus ?

### Question

Pensez-vous que vous représentez bien les différentes sensibilités ? Avez-vous retrouvé parmi nous des personnes ne venant pas du même « moule » ou bien de milieux différents ? Quelle sensibilité n'était pas représentée ? Sans bac ? Bac +5 ? Quartiers pauvres ? Quartiers riches ?

### Question de Rémi Béтин, représentant du Conseil départemental de la jeunesse de l'Essonne au Conseil national de la jeunesse

J'entends dire que nous ne sommes pas entendus, que nos propositions ne sont pas prises en compte. Je souhaitais donc vous donner quelques chiffres.

En 2006, 50 questions portant sur des réflexions de notre Conseil national de la jeunesse ont été posées par des parlementaires à 7 ministères et au Premier Ministre lors des séances de « *Questions au gouvernement* ». Nous avons effectué 15 visites dans les cabinets ministériels pour défendre nos propositions, comme par exemple la mise en place d'un Autopass, dispositif pouvant permettre qu'un organisme se porte caution pour un jeune dans le cadre du financement du permis de conduire à un euro par jour, sur le modèle du LOCAPASS.

Et plusieurs de nos propositions ont reçu une réponse favorable. Le BAGA, Brevet d'aptitude à la gestion associative, qui est une initiative directe du CNJ, a été lancé officiellement par Jean-François Lamour, lors de notre Université d'été de juin 2006 et est actuellement en phase d'expérimentation. D'autres propositions ont été retenues sur le volontariat associatif, le passeport de l'engagement...

Et, pour ce qui est de notre représentativité et de notre action européenne et internationale, je tiens à rappeler que le CNJ siège de façon permanente dans 14 organismes comme le Centre d'information des jeunes sur l'emploi et la formation (CIJEF), l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, et participe ponctuellement à des événements comme la campagne « *Tous différents, Tous égaux* » mise en place par le Conseil de l'Europe. Nous travaillons sans cesse à notre autonomie. Je suis l'exemple même d'un premier pas vers celle-ci, puisque je représente le CNJ au conseil d'administration de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire qui vote notre budget. La présidence du ministre ne remet en rien en cause l'efficacité de nos travaux.

Vous parlez d'un CNJ très peu connu des jeunes ? Justement, chacun ici peut participer à son échelle à le faire connaître. Nous mettons à disposition nos rapports d'activité et vous pouvez avoir accès à nos travaux par le biais de notre site, [www.conseilsdelajeunesse.org](http://www.conseilsdelajeunesse.org) et même participer aux débats sur notre forum. Parlez-en autour de vous !

### Question de Céline Maret, bénévole aux Éclaireurs de France, éducatrice de rue

Sur le thème « *L'expression des jeunes et la place des jeunes dans les différentes instances* », je propose et j'invite les membres du CES et des CESR, politiques, entreprises, à aller vers les jeunes, là où ils se trouvent : écoles, instituts de formation, quartiers, espaces publics et associatifs.

Il est en effet difficile et injuste de toujours demander aux jeunes de se déplacer et d'aller prendre la parole dans des instances officielles, en grand groupe.

D'autre part, il est indispensable de valoriser, renforcer, soutenir la place des associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, qui eux, historiquement, ont compétence pour favoriser l'expression des jeunes et réellement la prendre en compte, et ce dès 8/10 ans.

C'est cela qui permettra aux jeunes adultes de prendre la parole, suivie de prises de responsabilités citoyennes.

Question d'Antoine Beaufort, référent communication du Conseil national de la jeunesse

Oui, le CNJ est peu connu auprès de la jeunesse dans sa globalité. Mais quelle part de la jeunesse et de la population connaît toutes ses institutions ? 5% ? 10% ?

Le rattachement du CNJ à l'Etat ne doit pas être perçu comme un blocage quelconque, mais comme un « plus » dans la diversité et la représentativité du CNJ.

Question de Christophe Hubert, membre du Conseil national de la jeunesse, représentant la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (FMJC) et président de la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Dieppe

La question de la vie associative n'est pas beaucoup évoquée, seulement au niveau de l'emploi. C'est dommage, car les associations, dans leur diversité, ont des projets et leurs objectifs d'émancipation à être des citoyens actifs ne sont pas valorisés dans ce document de synthèse.

Or, au niveau local, les associations et les institutions sociales devraient former de plus larges partenariats et créer un véritable tissage en utilisant les dispositifs comme des outils et non comme une fin.

Proposition à débattre : aider à la mise en œuvre de partenariats au niveau local par la formation de groupes de travail par tous les professionnels du champs social (école, associations, institutions, MJC, centres sociaux...).

Puis, à partir de ces groupes de travail, créer des débats publics.

Enfin, créer des actions à partir des problèmes indiqués et des problèmes ou des idées à partir du champs professionnel et du champs public.

Car l'insertion ou toutes les thématiques me paraissent trop abstraites par rapport aux gens eux-mêmes et à la dynamique du territoire.

Question de Caroline Proust

L'implication des jeunes dans la chose publique ne doit pas se limiter à des sous-commissions : un CESR, ou un CES Jeune, des délégués jeunes... Cette démarche accentue la stigmatisation des jeunes, comme un groupe à part, au lieu d'intégrer cette tranche d'âge comme de véritables citoyens.

S'il y a une volonté claire de donner aux jeunes la place qui leur revient en politique, ouvrons-leur les portes des institutions, conseils et partis politiques. Faisons la place, déléguons des responsabilités, les jeunes s'investiront lorsqu'ils verront leurs aînés bien en place leur laisser un bout de fauteuil.

Question de Georgia

Il n'est pas étonnant que la voix des jeunes ne soit pas écoutée par les politiques car une chose est frappante en France : nous sommes dans une « gérontocratie ». A quand la retraite des politiciens à 65 ans, comme les gens normaux ?

Question de Mélanie Laplace

La jeunesse a besoin de soutien. Elle a besoin de soutien maintenant. Discuter, débattre, rendre compte, mais il faut des réponses concrètes. Les Assises nationale de la jeunesse se déroulent aujourd'hui. Et que cela va-t-il changer pour demain ?

#### Question de Jean

Est-il normal de léguer des pans entiers de la solidarité à un tissu associatif dense et complexe ? N'est-ce pas perdre en efficacité budgétaire ?

Une façon de lutter contre la discrimination à l'égard des jeunes ne serait-elle pas d'intégrer les jeunes aux institutions normales existantes (Conseil d'orientation des retraites,...), plutôt que de créer des sous-structures à part.

Les jeunes ne veulent pas une sucette, un hochet, mais agir réellement sur leur avenir.

#### Question de Yoann Alphonse-Félix

Sur le point de la représentativité des jeunes, il existe énormément d'entités existantes au sein de l'école, de la commune (Conseil Jeune), du département, de la région et au niveau national. Mais il faut faire un effort pour aller vers ces Conseils, alors bougeons-nous !

Sur le point de la communication sur les voyous des banlieues, on demande à nos politiques de communiquer sur les actions, mais, dès que les médias le font, leur vision ne nous convient pas. Ils ne montrent pas que des mauvaises choses, arrêtons la vision sélective qui nous arrange.

Les bourses sont en effet un système injuste, surtout pour les classes moyennes. Je soutiens la mise en place rapide de prêts à taux zéro et toute initiative en collaboration avec les acteurs de l'économie et du logement.

#### Question de Julie

Les jeunes ne veulent pas servir de caution à différentes instances mais réellement peser sur les décisions, être acteurs dans les instances de décision au même titre que les autres.

Cassons l'image du jeune qui rêve d'un autre monde, mais qui finalement ne fait rien pour changer celui-là.

C'est à nous d'être acteurs dès maintenant des changements pour notre génération !

#### Question

Comment rétablir le dialogue au sein de la société quand les acteurs sociaux, notamment les associations d'éducation populaire qui ont pour objectif de permettre ce dialogue et qui ont développé des méthodes de dialogue efficace, sont mises en grande difficulté par un très fort désengagement de l'État en leur faveur (-80% de subvention en 2005) ?

#### Question de Marie-Pierre Cattet

Plusieurs intervenants ont insisté sur le rôle des associations dans notre organisation sociale.

J'insisterai (comme l'a pointé le groupe de travail B) sur la place particulière des organisations de jeunesse : lieux de socialisation politique, de participation à l'intérêt général, il est étonnant de constater leur faible nombre dans notre pays.

Aussi, je pense qu'il est important de reconnaître les spécificités des organisations de jeunesse pour encourager leur développement : « *turn-over* » rapide, prise de responsabilités par les jeunes eux-mêmes, etc. Il faut donc créer des cadres spécifiques pour cela.

#### Question de Jérôme Roteta

Le CNJ est déjà composé de jeunes représentant les différentes strates de la société. Je pense qu'il faudrait renforcer cet instrument en augmentant sa visibilité et accroître sa place dans le choix des politiques publiques concernant la jeunesse.

Il faudrait néanmoins certainement des liens entre le CNJ et le CES.

#### Question de Thomas Antonczyk

Le CNJ, en 2003, avait rendu un rapport sur les jeunes et les médias au Parlement. Qu'en est-il trois ans plus tard ?

#### Question de Pierre, Conseil national de la jeunesse

Ne pas absorber le CNJ dans le Conseil économique et social, car que pèserait un groupe « *jeunes* » face à dix-huit autres groupes CES ?

#### Question

Pourquoi le CNJ, instance de représentation de la jeunesse, n'est pas représentée au CES, ni dans le cadre des groupes de travail ?

Nous attendons une réponse de la part des représentants du CES !

#### Question de Souleymane Kologo, Étudiants et Développement

A propos des jeunes et du monde politique, si je suis assez en accord avec les constats, en revanche, sur les propositions, je trouve que la responsabilité des jeunes et le rôle qu'ils doivent jouer ne sont pas suffisamment soulignés.

Il faut que la jeunesse accepte de s'engager en politique, afin de faire la politique « *autrement* ». C'est seulement de cette façon que le renouvellement de la classe politique sera effectif et que les aspirations des jeunes seront prises en compte.

#### Question de Claire Letourneur, direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (DRDJS) de Nantes

Est-il possible de participer à la mise en place d'un travail annuel avec le CES ?

Comment peut-on rapprocher les jeunes du CDJ 44 (dont je m'occupe) avec le CESR des Pays de la Loire ?

#### Question

Je croyais que les Assises nationales de la jeunesse devaient faire des constats et surtout proposer, ou du moins, donner des pistes pour résoudre ou alléger les problèmes.

Or, depuis cet après-midi, nous tombons dans la démagogie, l'assistantat à outrance et non en projets.

Les jeunes vont devenir - ou sont - vieux avant l'heure.

#### Question de Floréale Mangin, présidente de l'Union nationale lycéenne (UNL)

L'UNL se félicite de voir plusieurs propositions de sa campagne « *Education, orientation, changeons de cap !* » reprises dans les travaux des groupes de travail sur « *La convergence formation/métiers/emplois* ».

Sur le thème de l'accompagnement scolaire, nous tenons à rappeler que l'Éducation nationale ne doit pas se décharger de ses responsabilités sur les parents. Les parents ont un rôle incontestable à jouer dans l'éducation, mais ce n'est pas le même que celui de l'Éducation nationale.

L'idée d'un système éducatif fondé sur le potentiel de l'élève nous paraît dangereuse. Dangereuse, car c'est une porte ouverte à une éducation à plusieurs vitesses et à l'institutionnalisation d'une école élitiste.

Autre remarque concernant le CNJ : il a été dit qu'il était plus représentatif que le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL). Or le CDJ n'est pas une structure démocratique, il n'y a pas d'élection. De par son fonctionnement, le CNVL est plus représentatif que le CNJ et plus démocratique.

Enfin, une question : pourquoi ne pas faire participer aux travaux du CES ceux qui sont les premiers concernés : les élèves ?

Dans le secondaire, les lycéens qui se sont engagés, regroupés, afin de défendre leurs droits, de débattre, de proposer ensemble sur leur éducation, leurs aspirations, leur avenir.

Je veux parler des jeunes qui s'impliquent au quotidien pour l'amélioration de leur vie : les jeunes syndicalistes lycéens.

Preuve que l'action et la réflexion de ces jeunes est pertinente : beaucoup de propositions faites par l'UNL (Union nationale lycéenne : premier syndicat lycéen indépendant) ont été reprises dans les synthèses des travaux des groupes du CES.

#### Question de Edith Trompette-Prévoit, attachée du groupe de l'Artisanat du Conseil économique et social

Pourquoi ne donne-t-on pas la parole à tous ces jeunes qui ont fait l'effort de venir aujourd'hui ? Le débat n'est pas dans la « vente » des travaux du CES.

#### Question de Manuel

Tant que les « jeunes » ne seront pas intégrés dans toutes les instances existantes, ils resteront une population à part et stigmatisée ; et les politiques et la société civile se seront donné bonne conscience en leur permettant de s'exprimer sans en tenir compte.

On ne crée pas de « *Conseils du 3<sup>ème</sup> âge* » ; alors arrêtons de créer des « *Conseils de jeunes* » ; mais permettons aux jeunes d'intégrer les « *Conseils* » tout en veillant à faciliter leur expression.

#### Question de Clément

Pourquoi toujours vouloir mettre les jeunes à part comme un sous-produit du monde social, plutôt que de les intégrer pleinement à la société comme les citoyens à part entière qu'ils devraient être ? Par exemple, pour un « *CES jeunes* » comme le proposent les groupes de travail A et C plutôt que d'intégrer des jeunes de la société civile au CES ?

#### Question

Il y a bien le nom des membres des groupes dans les documents, il n'y a pas d'indication sur les organisations (associations, fédérations, syndicats,...) qu'ils représentent ou dont ils sont issus. Pourquoi ?

Cela nous permettrait de juger de la représentativité des membres de la jeunesse française.

#### Question de Caroline Van Moorleghem, membre du Conseil économique et social régional du Nord-Pas-de-Calais, au titre de la « Vie collective »

Solidarité entre les générations : comment peut-on parler de solidarité entre les générations lorsque les institutions ne laissent pas de place aux jeunes ?

Le CES a organisé cette journée pour entendre la parole de jeunes. N'y a-t-il pas de jeunes au CES ?

Les CES et les CESR sont des instances représentatives, pourquoi n'y a-t-il pas de jeunes ?

Je me sens seule dans mon CESR !

#### Question d'Aurélien Chenuil

Nous sommes très heureux de pouvoir « être écoutés » et qu'on ne parle plus à notre place comme l'a rappelé justement le Président Jacques Dermagne.

Cela dit, « être écoutés » c'est bien, participer c'est mieux.

Combien y a-t-il de 18-30 au CES ? de 30-40 ans ? Quand les « jeunes » pourront-ils réellement siéger au CES ?

Question de Jérémy Lemaire

Question adressée au représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

Pourquoi, étant vous-même membre d'un mouvement autonome, souhaitez-vous supprimer l'autonomie des CDJ en les plaçant sous soumission du CES ? Ces deux institutions sont complémentaires tant qu'elles sont distinctes. En clair, qu'espérez-vous obtenir d'une telle fusion ?